



Rn PAT

Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé

ACTES

Séminaire de lancement RnPAT

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Paris, le 14 juin 2016

Un projet multipartenarial :



Financé par :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Introduction

Le projet « Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) » (2015-2018) est un projet MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural) du Réseau Rural Français. Il vise à mettre en réseau tous les acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, chambres consulaires, consommateurs) pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des projets alimentaires territoriaux. Il concrétise en ce sens un changement de fond en matière d'agriculture et d'alimentation.

Le 14 juin 2016 s'est tenu le séminaire de lancement de ce réseau. Il a réuni 135 participants issus de l'Etat, des collectivités, des organismes de développement agricole (Chambres d'agriculture principalement), de la recherche et de la société civile.

Les actes de ce séminaire, qui fût très riche en échanges et en discussions pour les membres du RnPAT, sont présentés dans ce document.

Table des matières

Introduction	3
Séquence d'ouverture - La relocalisation et la qualité de l'alimentation, sujet fédérateur d'enjeux et d'acteurs	6
Ouverture Politique	6
Présentation de la journée	11
Présentation du RnPAT	14
Séquence 1 - Construire un projet alimentaire territorial : démarche et méthodes	17
Séquence 1.1 - le partenariat chercheurs-acteurs dans le projet RnPAT	17
Séquence 1.2 - La démarche RESEAU LOCAL en Pays de la Loire, incubateur de projets alimentaires territoriaux	22
Discussion avec la salle	26
Séquence 1-3 - Table ronde : Comment passer des multiples initiatives locales à un projet territorial concerté et fédérateur sur l'alimentation ?	30
Discussion avec la salle	36
Séquence 2.1 - L'économie alimentaire en question : Stratégie alimentaire et acteurs de l'économie	42
Séquence 2 - Du projet alimentaire territorial à la mise en œuvre d'actions concrètes	48
Séquence 2.2 - Nutrition, santé et accessibilité sociale	48
Séquence 2.3 - Aménagement du territoire et planification alimentaire	52
Séquence 2.4 - Culture et gastronomie : une expérience locale	56
Discussion avec la salle	60

Séquence 3 – Articuler les échelles et les politiques territoriales aux bénéfices du PAT et du territoire	64
Ouverture	64
Table-ronde : quels leviers pour positionner les Projets Alimentaires Territoriaux comme un outil d’articulation et de mise en œuvre des politiques publiques sur un territoire?	66
DISCUTANT : Jean Louis CAZAUBON	72
DISCUTANT : Daniel ROGUET	73
Séquence de clôture	75
Liste des inscrits	78

Séquence d'ouverture

La relocalisation et la qualité de l'alimentation, sujet fédérateur d'enjeux et d'acteurs

Ouverture Politique

Intervention de Thierry FELDMAN, Directeur de l'APCA Agriculture et Territoire :

Bonjour à toutes et à tous. Je suis Thierry FELDMAN directeur à l'APCA agriculture et territoire et je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue ici dans nos locaux. On est réunis aujourd'hui pour travailler sur les projets alimentaires territoriaux. Il en sera largement question au cours de la journée, donc, je ne vais pas en dire plus sur les projets alimentaires territoriaux. Cette journée est organisée par le réseau RnPAT – là aussi, on vous expliquera de quoi il s'agit – et notamment par Terres en villes et les Chambres d'agriculture qui organisent cette journée. En introduction, on va planter le décor : Terres en villes, les chambres et le ministère vont revenir sur les projets alimentaires territoriaux et la mise en réseau de l'ensemble de ses acteurs. Voilà, je n'en dis pas plus. Merci encore une fois à tous d'être ici et je vous souhaite une très bonne journée de travail.

Nicolas BRICAS, modérateur, titulaire de la chaire UNESCO Alimentations du monde Montpellier SupAgro :

C'est à moi que revient la tâche d'animer la journée. Sans plus attendre, je me présente rapidement. Je m'appelle Nicolas BRICAS et je suis titulaire de la chaire UNESCO Alimentations du monde. Je vous en dirai un mot tout à l'heure, mais on va commencer par les introductions. Je vais demander à Monsieur GUYOT de venir à la tribune.

Intervention de Rémy GUYOT, vice-président en charge de l'agriculture à Saint-Étienne Métropole :

Bonjour à tous. Guyot Rémy, vice-président en charge de l'agriculture à Saint-Étienne Métropole, Maire d'une commune rurale. Je suis vice-président de Terres en Villes et je m'occupe plutôt de du troisième chantier, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'alimentation. Je vais tout d'abord excuser Bernard DELABY, le président de Terres en Villes, qui n'a pas pu se libérer. Le coprésident côté Chambre d'agriculture, Daniel, devrait nous rejoindre dans la journée ou en début d'après-midi.

Voici un petit rappel rapide des missions de Terres en villes. Terres en villes aujourd'hui, c'est 28 agglomérations adhérentes, plutôt les grandes agglomérations de France. Et c'est toujours une adhésion en binôme, c'est-à-dire l'agglomération – communauté urbaine, communauté d'agglomération, voire Métropole – et la Chambre d'agriculture départementale qui est liée à ce territoire. C'est un travail très conjoint entre les Chambres d'agriculture et les agglomérations. Les deux sujets essentiels, c'est bien sûr tout ce qui touche à l'alimentation en circuits courts, l'agriculture périurbaine en général. La deuxième partie volet, c'est l'aspect foncier : en effet, le foncier en périurbain est très important, souvent très complexe et fait partie des sujets des missions de Terres en villes et notamment, aujourd'hui avec l'arrivée de PLEI et puis l'empilement des lois – loi LUR, loi NOTRE et les prochaines qui ne vont pas tarder à sortir. Ensuite, il y a toutes les questions de gouvernance. Voilà en bref tous les sujets que l'on traite à Terres en Villes en sachant que l'on aura notre assemblée générale le 7 et le 8 juillet à Dijon avec un sujet assez important sur l'alimentation, le huit au matin. Je ne serai pas plus long. Je vous souhaite de passer une bonne journée et je remercie l'APCA de nous accueillir dans ses locaux.

MODERATEUR : merci, je vais demander à Jean-Louis CAZAUBON qui est vice-président de l'APCA, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, de nous dire aussi quelques mots d'introduction.

Intervention de Jean-Louis CAZAUBON, administrateur Terres en villes et premier vice-président de l'APCA :

Merci, bonjour à toutes et à tous. Je voulais vous féliciter, vous encourager ou compatir avec vous, pour les ennuis que vous avez eus ou que l'on aura tous ensemble peut-être ce soir encore. Moi, Jean-Louis CAZAUBON, Vice-président de l'APCA, je suis aussi Maire d'une commune périurbaine. Pourquoi nous sommes ici ? Derrière les actions historiques des chambres d'agriculture dans le domaine de l'ancrage territorial de l'alimentation, il y a tout ce que nous appelons les filières territorialisées, et notamment les filières territorialisées en matière de circuits courts ou un peu plus longs. Mais derrière tout cela, il y a surtout une volonté de développer l'emploi et la valeur ajoutée sur les territoires, qui sont des enjeux importants. Or, nous ne pouvons pas le faire tous seuls. Nous avons besoin de vous tous pour aller plus loin dans ces démarches, en particulier concernant les projets alimentaires territoriaux.

Nous accompagnons toutes ces démarches de valorisations, je vous l'ai dit. En interne, nous avons « Bienvenue à la ferme », les marchés de producteurs, avec des cahiers des charges bien spécifiques ; et puis nous avons tout un ensemble de démarches de développement de l'approvisionnement local des cantines (cantines scolaires mais aussi restaurations collectives).

Il y a des démarches qui fusent un peu, tous azimuts, aux quatre coins de France. Notre ambition est d'essayer de regrouper, de fédérer toutes ces énergies et de capitaliser sur des expériences qui sont réussies.

Malgré tout, on ne réussit pas tout. Il y a des démarches qui sont beaucoup plus abouties que d'autres dans certaines régions.

Ce que je voulais aussi vous dire, c'est que l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), les locaux, où nous sommes ici, ont délibéré en session pour mettre en place un projet alimentaire territorial

par départements. Et ça, c'est bien. Derrière cela, il y a un projet de territoire qui doit se dessiner dans une démarche multi-acteurs. Notre ambition est de valoriser l'agriculture, mais aussi de prendre en compte les attentes des consommateurs. On voit bien que ces démarches-là vont dans le sens du vent. Toutes les études, tous les sondages vous le disent : les consommateurs sont en attente, encore faut-il aller vers eux. Il ne faut pas le faire localement, et c'est pour ça que nous avons besoin de renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales, qu'elles soient urbaines et rurales.

Et là, justement ces démarches peuvent être des passerelles pour aller vers les consommateurs qui sont situés dans les zones les plus urbaines, mais aussi dans les zones rurales. Quand je parlais d'équilibre d'emploi dans les territoires, c'est bien là notre idée, c'est de ne pas concentrer les emplois dans les grandes agglomérations. Or, ces démarches ont le mérite d'équilibrer les emplois et de les fixer sur un territoire. Dans toute la filière, dès qu'il s'agit d'alimentation, il s'agit de produire bien entendu, mais aussi transformer les produits, de les valoriser et de les distribuer. Et là, il y a beaucoup de choses à faire même dans le domaine de l'innovation.

L'innovation est incrémentale comme disent les technocrates, et pour innover il faut faire autrement. Et je pense que si l'on veut récupérer des parts de marché et de la valeur ajoutée, il s'agit de redéfinir certains circuits de distribution et les organiser différemment.

Le rôle des chambres d'agriculture dans la mise en place de ces projets alimentaires territoriaux, c'est alors de mettre ensemble des expériences et des compétences que nous avons au croisement entre agriculture et territoire, une expertise pour les conseillers notamment, mais aussi les agriculteurs et les collectivités. Nous avons un ancrage territorial : les chambres d'agriculture sont présentes dans chaque département et avec l'organisation de réseaux départementaux, régionaux et nationaux. Cet ancrage territorial doit nous permettre justement de réussir avec... nous sommes des établissements publics, il faut le savoir. Nous n'avons rien à vendre et nous n'avons pas d'intérêts commerciaux à défendre, mais nous sommes par nature des interlocuteurs de l'ensemble des acteurs que vous êtes ici probablement pour certains d'entre vous des représentants. Quand je parle de réseaux d'acteurs, il faut rappeler l'importance de ces réseaux – dont vous faites partie pour la plupart

d'entre vous – pour le développement de ces projets alimentaires territoriaux. Alors, je reviens une fois de plus, notre ambition est ceci, je veux le dire, c'est le fil conducteur de notre action. On ne peut pas le faire seul, on a besoin de vous tous, c'est une ouverture à tous les acteurs qui peuvent intervenir dans ce milieu pour mettre en place ces projets alimentaires territoriaux. Il y a un véritable enjeu là derrière. Voilà, je vous remercie et bonne journée à tous et bon travail.

MODERATEUR : merci beaucoup. Je note, l'APCA retient un pacte par département. On va pouvoir rediscuter de cela toute la journée. Je voudrais que Monsieur MILLEMANN, qui est conseiller au cabinet du ministre de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt et en charge des questions d'agroalimentaire et d'alimentation, nous dise quelques mots. Merci.

Intervention d'Arnaud MILLEMANN, conseiller au cabinet du ministre de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt et en charge des questions d'agroalimentaire et d'alimentation

Je vous remercie. Merci monsieur le président. Désolé à tous ceux qui pensaient voir Stéphane LE FOLL qui est retenu malheureusement par un agenda un peu chargé. Je vous prie de l'excuser. Je vous prie également de m'excuser. Pour être sûr de ne rien oublier, j'ai préféré reprendre le discours du ministre. Je suis heureux d'ouvrir en son nom cette journée de lancement du RnPAT, qui est un projet national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé, tout est dans le titre, q soutenu par le ministère dans le cadre de la mobilisation collective pour le développement rural.

Le déroulement des projets territoriaux nécessite un travail de long terme sur lequel votre mobilisation sera essentielle à tous pour accompagner les différents porteurs de projets, les rassembler au sein d'un même réseau – ce que vous avez dit monsieur le président – les fédérer, sensibiliser aux opportunités qu'ils offrent pour le développement du territoire et à l'ensemble des initiatives qui peuvent être lancées. Ce que vous lancez aujourd'hui permettra donc de faciliter pleinement l'émergence des projets alimentaires territoriaux dans l'optique de l'objectif PAT par département qui a été rappelé, qui est un objectif de l'APCA, et qui est pleinement repris par le ministre et le ministère.

Comme vous le savez, la politique de l'alimentation est

déclinée en région en s'appuyant autant que possible sur les initiatives locales – c'est une de ses grandes lignes force – et la loi D'Avenir 2014 a renforcé ce lien en institutionnalisant la notion de projet alimentaire territorial, qui existait évidemment déjà et était déjà débattue dans d'autres enceintes, mais qui n'avait pas forcément la reconnaissance officielle de la loi.

Votre présence aujourd'hui dans la salle malgré quelques difficultés de transport témoigne bien sûr de l'intérêt de ces approches territoriales et l'on ne peut que se féliciter qu'elle se développe de plus en plus. Le développement des projets alimentaires territoriaux est un enjeu majeur, vous l'avez dit, pour réconcilier les citoyens et les consommateurs avec leur alimentation. Nos concitoyens sont de plus en plus attentifs à la qualité de leur alimentation, et surtout, à ce que leur choix de consommation ait un sens pour eux, mais aussi pour ceux qui produisent, ce qui est peut-être quelque chose d'un peu nouveau dans le paysage. Si cela peut de temps en temps, de la part du consommateur, susciter de la méfiance, c'est aussi une formidable opportunité pour redévelopper des filières agricoles et agroalimentaires plus fortes et pour consolider le modèle agricole familial français.

C'est notamment pour cette raison que le Ministre de l'Agriculture avait soutenu une rédaction initiale, la proposition de loi de Brigitte Alain, qui visait à introduire 40 % produits locaux et de qualité dont 20 % produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration publique à l'horizon 2020. Le texte avait d'ailleurs été amendé pour prévoir explicitement une extension des missions des chambres régionales d'agriculture sur la thématique des projets alimentaires territoriaux, dans la droite ligne de la délibération de novembre 2015 que vous avez rappelée. Et des travaux bien sûr, qui ont été engagés depuis et qui continuent de l'être avec notamment cette journée.

Travailler sur l'alimentation sur un territoire donné, c'est aussi aborder au quotidien différentes compétences des collectivités, telles que la santé des populations, la gestion du foncier, l'urbanisme le soutien à l'emploi, l'aménagement du territoire, la gestion de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et bien d'autres. L'alimentation est un sujet fédérateur d'enjeu, fédérateur d'acteurs. Elle appelle à une certaine transversalité et invite au décroisement de l'action publique au sein de nos territoires, ce qui est là aussi peut-être un peu nouveau pour nous tous.

Les projets alimentaires territoriaux ont donc l'ambition d'être un outil pour y répondre au plus près des réalités locales et dans le respect des identités de chaque territoire. C'est un point particulièrement important pour nous et je me doute qu'il l'est aussi pour vous.

De plus en plus d'acteurs se lancent dans la construction de projets alimentaires territoriaux, et en conséquence, de nouveaux besoins émergent : des besoins de connaissances, de méthodologie de travail, de partage des bonnes pratiques, de formation, d'accompagnement d'évaluation, et bien d'autres. Le RnPAT permettra d'apporter des éléments de réponse en association avec l'ensemble des organisations qui œuvrent de près ou de loin au développement des projets alimentaires territoriaux, avec l'appui bien sûr autant que nécessaire du ministère de l'Agriculture et des autres ministères compétents sur ces questions.

On estime qu'il existe environ une soixantaine de démarches assimilables à des PAT aujourd'hui en France, même s'il est difficile de tous les identifier à ce stade. Afin d'affirmer l'intérêt de l'Etat pour l'émergence et le développement de ces initiatives, le comité interministériel en ruralité a entériné le 20 mai dernier, sur proposition de ministre de l'Agriculture et en écho à la délibération de l'APCA, l'objectif suivant: ***disposer d'un projet alimentaire territorial par département d'ici l'année prochaine et de 500 projets reconnus d'ici 2020.***

Pour atteindre cet objectif, il apparaît en premier lieu nécessaire de conserver la pleine légitimité des initiatives territoriales à travers une reconnaissance officielle des démarches relevant de la logique des projets alimentaires territoriaux. Et je le réaffirme devant vous, il ne s'agit pas ici de fixer depuis Paris ou depuis les ministères les normes qui doivent régir le fonctionnement des projets alimentaires territoriaux ni d'essayer d'encadrer la marge de manœuvre des acteurs locaux. Il s'agit au contraire de réaffirmer la logique de terrain des projets alimentaires territoriaux et de la conforter à travers un dispositif souple de reconnaissance pour faciliter l'engagement des acteurs, faciliter la mise en réseau et permettre la convergence de financements publics et privés vers ces projets.

S'agissant des financements, pour soutenir la dynamique et pour accompagner les acteurs qui souhaiteraient se lancer suite à cette interpellation

collective sur l'intérêt des projets alimentaires territoriaux, le prochain appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (PNA) du ministère disposera de crédits supplémentaires afin d'alimenter un volet spécifique dédié au développement de projets alimentaires territoriaux. Et, là aussi, bien sûr, les contenus des dossiers qui pourront candidater seront en grande partie laissés à l'appréciation des acteurs locaux.

Donc, on ne peut que vous inciter à aller sur le terrain plaider pour le développement de ces démarches que l'on saura reconnaître et accompagner le moment venu. En effet, et ce sera ma conclusion, les projets alimentaires territoriaux sont par essence des initiatives locales portées par une multitude d'acteurs. Il n'y a pas lieu de vouloir déterminer a priori un modèle qui soit plus efficient qu'un autre. C'est un débat sans doute un peu d'arrière-garde. Au contraire, le travail que vous allez conduire au sein du RnPAT doit nous permettre de tirer un bilan des initiatives de terrain pour en faire profiter au maximum les membres du réseau, et surtout, les futurs de projets. Le travail sur le dispositif de reconnaissance, correspondant à l'appel à projets du PNA dont j'ai parlé, sera engagé dès le début du mois de juillet au sein d'un groupe de concertation dont le secrétariat sera assuré par la direction générale de l'alimentation ici présente. Nous attendons des travaux du RnPAT qu'ils puissent venir nourrir ce travail de groupe de concertation qui comprendra bien sûr d'autres administrations, des représentants des collectivités, des filières alimentaires et agricoles, des associations environnementales, des associations de consommateurs.

Ainsi, le travail que vous allez engager aujourd'hui sera fortement mis à contribution, d'autant plus que votre approche est particulièrement innovante puisque vous avez mis en place un fort partenariat dont on vous en félicite entre le milieu universitaire, les collectivités et les porteurs de projets. L'analyse des projets que vous proposerez permettra de mieux comprendre comment les territoires s'organisent et traitent de la question de la relocalisation de l'alimentation comme facteur de développement du territoire. Et comme vous l'avez rappelé à plusieurs reprises lorsque l'on a préparé cette journée, la volonté collective est que le réseau soit le plus ouvert possible. Je crois que c'est effectivement une des premières conditions de son efficacité et je vous souhaite donc au nom du ministre que vos travaux d'aujourd'hui et à venir soient les plus riches possible pour qu'ils puissent contribuer significativement à

l'élaboration des politiques publiques, et surtout, à l'émergence et au soutien des projets de territoires. Je vous remercie et je vous souhaite à tous une bonne journée de travail.

MODERATEUR : merci beaucoup, monsieur. 60 PAT aujourd'hui, théoriquement près d'une centaine l'année prochaine et si j'ai bien compris, 500 en 2020. Pas de modèles figés, pas de modèles uniques a priori. On va construire en marchant. Il y aura sans doute une diversité de modèles en fonction de la diversité des situations locales, et vous attendez que le réseau soit justement un support de capitalisation, d'informations et de circulations extrêmement ouvertes entre les acteurs membres de ces projets. On est donc réuni aujourd'hui pour lancer ce réseau national des projets alimentaires territoriaux.

Présentation de la journée

MODERATEUR : un mot sur votre animateur de la journée. Je dirige la chaire UNESCO alimentation du monde qui est en fait un programme international commun à Montpellier Sup Agro, l'agro de Montpellier est le CIRAD ; le CIRAD travaille sur les questions agricoles à l'international et a pour mandat de faire trois choses, principalement dans le domaine de la promotion de systèmes alimentaires durables et de la formation. On soutient premièrement un Master spécialisation sur ces questions d'alimentation durable qui est le seul en France aujourd'hui. On organise ensuite et on coordonne de vastes programmes de recherche internationaux, notamment sur la question du rôle des villes, dont le renouvellement des systèmes alimentaires dans l'invention de nouvelles formes de solidarité entre villes et campagnes. Egalement, sur la question du rôle des territoires dans le développement



©Serge Bonnefoy / Terres en villes

des systèmes alimentaires plus durables un peu en France et surtout à l'international.

Dans le cadre de ces programmes de recherches, on accompagne en France la ville où l'on réside, la métropole de Montpellier, dans la mise en place de sa politique agro-écologique et alimentaire, qui est le principal ancrage français dans ce domaine... même si beaucoup d'autres initiatives de cette sorte émergent dans d'autres villes. Et puis, notre troisième mission est le dialogue sciences sociétés : l'objectif est de faire dialoguer l'ensemble des scientifiques qui travaillent sur les questions alimentaires avec la diversité des acteurs : les politiques principalement, les entreprises et les ONG ensuite, et enfin, les

représentants de la société civile pour essayer de décloisonner les approches autour de l'alimentation. Pourquoi ? Parce que l'alimentation est en train de monter partout en puissance comme un enjeu à la fois pour les gens qui s'intéressent à l'agriculture, les gens qui s'intéressent à la santé, les gens qui s'intéressent à la question de l'inclusion sociale / du lien social et de l'interaction sociale en général ; ou encore pour les gens qui s'intéressent aux questions de culture, de gastronomie, d'identité. Et donc l'alimentation est vraiment en train de devenir l'objet de préoccupations d'un très grand nombre d'acteurs qui aujourd'hui, notamment dans les villes, essaient d'articuler leurs activités pour construire des politiques alimentaires locales. On le sait en France, mais on le voit aussi beaucoup à l'international. Voilà quelques mots sur la chaire UNESCO.

Comment va se dérouler cette journée ?

L'objectif aujourd'hui, c'est de présenter le réseau national des projets alimentaires territoriaux, de commencer à organiser un échange, un dialogue entre la multiplicité des acteurs qui s'y intéressent.

La journée sera organisée autour de trois thématiques. Après avoir eu une présentation du réseau par Serge Bonnefoy de Terres en villes, on va passer à trois séquences qui alterneront des présentations et des tables rondes. La première séquence va être consacrée aux démarches et aux outils pour construire les projets alimentaires territoriaux : comment on démarre ? Quels diagnostics ? Comment on recense les acteurs ? Comment on les met en débat ? Ce sera donc une entrée un peu méthodologique sur la manière dont on peut commencer à construire des projets alimentaires territoriaux. La seconde séquence sera la suivante : comment on passe des projets alimentaires territoriaux qu'on a, à des actions concrètes ? Comment on concrétise tout ça ? Comment on accompagne aussi ce qui se fait sur les territoires ? Et puis, la troisième séquence sera plutôt consacrée à la question de l'articulation au sein des projets alimentaires territoriaux entre les différents secteurs qui s'intéressent à la question alimentaire d'une part, et d'autre part entre les différentes échelles de gouvernance - de l'échelle locale jusqu'à l'échelle nationale voire internationale.

Au cours de toute la journée, on a un grand témoin qui est Bernard PECQUEUR, que je vais appeler tout

de suite à la tribune pour nous présenter sa vision de chercheur. Bernard PECQUEUR est un économiste renommé de l'université de Grenoble, renommé par ses travaux sur l'économie territoriale. En plus d'être un scientifique et un chercheur sur cette question-là, il est aussi le coordinateur scientifique du projet PSDR FRUGAL, dont il va dire quelques mots. Je vais lui demander au cours de la journée de ponctuer les interventions de quelques remarques de capitalisation, de réflexion, en essayant de prendre un peu de recul par rapport aux expériences que l'on va écouter, et de nous donner des éléments de réflexion plus générique, à partir des expériences locales que l'on va entendre. Je passe toute de suite la parole à Bernard qui va en quelques mots se présenter, nous présenter un peu les enjeux d'aujourd'hui et replacer cela dans un contexte historique. Ensuite, Serge BONNEFOY présentera le réseau national.

Intervention de Bernard PECQUEUR, économiste de l'université de Grenoble, grand témoin :

Merci, Nicolas. Pour la présentation, je crois que c'est ce fait. Je rajouterai peut-être un petit point parce que ça peut avoir un certain intérêt. Il se trouve que j'ai fini mes études en 1981, et qu'à ce moment-là, il y a eu un événement qui a été le changement politique de l'Assemblée nationale. Et mon premier boulot ayant été assistant parlementaire, je ne suis pas rentré dans l'université tout de suite. Ça a été une expérience marquante parce que cela tombait pile l'année de la décentralisation en 1982. Je suis ainsi les évolutions des territoires depuis la décentralisation. C'est un apport concret assez intéressant qui permet de faire un premier bilan aujourd'hui. J'ai ensuite eu une autre expérience, celle d'élu à la mairie de Grenoble en charge des relations avec les entreprises. Et à partir de là aussi, j'ai un regard sur ce qui a pu se faire.

Aujourd'hui, il s'agit de lancer un réseau sur une espèce d'OVNI qui s'appelle PAT : qu'est-ce que c'est que ce truc-là ? Tout de suite, je dirais qu'il y a plusieurs choses. Ça peut être un gadget. Il faut se méfier. Il faut se méfier parce que dans les politiques publiques, depuis les 30 dernières années, on a inventé énormément de trucs comme ça, c'est-à-dire c'est un truc qui va permettre à un moment donné d'exprimer une orientation, une politique, etc. Mais l'enjeu des PAT est beaucoup plus important et c'est ça qui moi en tant que chercheur m'intéresse aussi. Dans «projets d'alimentation territoriale», les trois mots sont importants. Il y a la notion de projet, la notion de surgissement de l'alimentaire comme une question

collective et l'adjectif territorial. Le surgissement de la question alimentaire ne va pas de soi. Mon expérience d'élu s'étend de 1995 à 2001, et en 1995, je disais à mes collègues que l'on allait essayer de monter sur Grenoble des jardins à l'insertion pour faire rentrer la question alimentaire dans nos préoccupations. Et on m'a répondu assez clairement : « c'est pas nous de faire ça ». Donc, il y a une vingtaine d'années, ce n'était pas aux collectivités de faire ça. Cela signifiait très clairement que ça relève du privé, que ça relève du marché ou éventuellement des politiques du ministère et des politiques nationales. Mais nous, collectivités, si l'on commence à mettre le petit doigt dans la question alimentaire, on n'est pas sorties de l'auberge.

Maintenant, le petit doigt est mis et l'engrenage commence à fonctionner, c'est-à-dire que les collectivités sont de plus en plus impliquées. Ça, c'est un fait qui est important car il veut nous dire que s'intéresser à la question alimentaire dans un projet interinstitutionnel de co-construction avec les acteurs et à des échelles des territoires, c'est une façon de remettre sur l'établi les politiques publiques locales.

L'enjeu qu'il y a derrière la construction de ces PAT, c'est de repenser une politique publique locale.

Parce qu'aujourd'hui, les politiques publiques locales sont à la peine. Elles sont en difficulté. Je ne vais pas vous faire un grand topo là-dessus, mais il y a manifestement une crise des politiques publiques territoriales qui n'est pas simplement une crise financière, mais qui est aussi un peu une crise de sens. Par quel bout on prend la question ? Je crois que donc qu'il y a là vraiment un espace de création tout à fait important notamment dans la manière de recombinaison - on emploie le mot gouvernance parce que c'est un peu à la mode - les différentes institutions dans un projet collectif, de les remobiliser.

On peut ensuite se dire : mais pourquoi maintenant ? Pourquoi tout d'un coup on s'excite sur la question alimentaire alors qu'on ne le faisait pas avant, alors qu'il y a 20 ans on disait « ce n'est pas à nous, collectivités, de nous occuper de ça » ? C'est parce qu'il y a des conditions qui ont changé. Ça, c'est une hypothèse de chercheurs, mais qui peut être mise dans le débat. Il me semble en effet que lorsqu'on jette un regard sur le système de production, de transformation et de distribution alimentaire, on a manifestement eu une réussite depuis la révolution agricole mondiale de la

fin des années 60, on a une réussite du système. Ça veut dire quoi une réussite du système ? Ça veut dire que le système « productiviste » a réussi à nourrir tout le monde dans nos pays à des coûts modérés, à des coûts acceptables.

Mais le problème, c'est que cette efficacité s'accompagne d'une aggravation de l'inefficacité, c'est-à-dire que l'objectif est atteint grosso modo, mais en même temps, les coûts, sont de plus en plus élevés. C'est donc l'opposition entre efficacité et efficacité. On peut être très efficace, mais de moins en moins efficace parce que ça nous coûte de plus en plus cher pour réaliser nos objectifs.

Et là, on a vu apparaître des coûts nouveaux dont le plus important, le plus évident, est le coût environnemental. Je vous rappelle qu'il y a quelques années, on disait « ce sont nos enfants qui vont trinquer ». Aujourd'hui, ce sont nous qui trinquons. C'est-à-dire, ça s'est rapproché chronologiquement. Donc, le coût environnemental, le réchauffement climatique, il nous a rattrapés. C'est une nouvelle contrainte qui va bouleverser complètement le système.

Et on voit apparaître d'autres coûts : les problèmes modernes de santé liés à l'alimentation aujourd'hui. Évidemment, ça a été évoqué, ce sera encore évoqué dans la journée. Ces différents coûts viennent remettre en cause l'efficacité, c'est-à-dire que l'inefficacité croissante remet en cause l'efficacité qui était pourtant avérée. Il va donc falloir faire bouger le système.

Finalement, les PAT rentrent dans une réflexion générale de l'ensemble des acteurs pour faire bouger le système. Je ne sais pas si tout le monde dans la salle partagera ce point de vue, mais on n'est pas dans une perspective alternative ou totalement alternative. On est dans une perspective de transition, c'est-à-dire que l'on fait bouger le système, mais on ne change pas de système. On ne change pas radicalement de système. Et les critères de la transition, c'est ça aussi qui doit rester dans notre tête derrière pour savoir comment on fait, vers où on va. Donc ça doit nous guider dans la réflexion pour essayer de définir ces fameux PAT.

Si vous voulez, pour ne pas être trop long dans ce propos liminaire, moi, j'apporte aussi le point de vue de la recherche. À travers des programmes sur le développement régional – les PSDR, initiés notamment par INRA et par les régions en France

– dont le programme FRUGAL, on va essayer de se dire que la question alimentaire n'est pas une question sectorielle ; c'est-à-dire, on ne prend pas les problèmes les uns après les autres dont l'alimentation. L'alimentation, c'est un filtre général de compréhension des mutations de la société. Dis-moi comment tu te nourris et je te dirai dans quelle société tu es. On va regarder les impacts de l'alimentation sur la ville. L'hypothèse principale que l'on fait, c'est que l'on est dans un monde de croissance urbaine, de croissance démographique du nombre des urbains par rapport au nombre des ruraux et que c'est relativement inexorable. On aura peut-être un jour un retournement des courbes, mais aujourd'hui les courbes sont extrêmement claires de ce point de vue-là. On n'a pas fini le processus de croissance des villes. Dans ce processus-là, la manière de s'alimenter va impacter la manière de vivre ensemble en ville. Et ça, il faut essayer de comprendre comment ça marche, par quel bout est-ce que ça va se réaliser.

Ça va donc être l'objectif de ce programme, commence pose la question des systèmes alimentaires urbains. Est-ce qu'il existe dans nos villes des systèmes distincts ? Est-ce qu'on peut faire une typologie ? Parce que, évidemment, on est toujours un peu démuné par la grande variété des formes d'alimentation. Il y a des villes qui ont à leur disposition des ressources alimentaires proches et d'autres qui ne l'ont pas. Donc c'est un peu comme pour la gestion de l'eau. On peut faire des parallèles aussi comme ça, lorsque vous avez des situations qui sont très différentes et donc des systèmes qui sont différents. Peut-on faire un peu une typologie de ces systèmes et ensuite voir comment est-ce qu'on peut les réguler ? Je ne rentre pas dans les détails, mais si à l'occasion il y a besoin de le faire, vous voyez quel est l'objectif de ce programme de recherche.

Ce programme de recherche a donc une originalité, c'est que ce n'est pas facile de faire travailler les gens dans cette salle ; beaucoup de personnes que je connais le savent, des chercheurs et des professionnels qui se plongent comme on dit les mains dans le cambouis. Ce n'est pas évident, d'autant qu'en général dans le premier programme de ce fameux programme PSDR, c'était le chercheur qui arrivait et tentait d'appliquer ses théories sur un terrain avec l'aide des professionnels de terrain. Et là, on passe à un pari plus osé, c'est de co-construire les hypothèses de travail. C'est donc ça que l'on va essayer de faire : co-construire des hypothèses de travail en permanence en discutant les

uns avec les autres. Donc ce n'est pas tout à fait sûr d'être gagné, mais en tout cas, c'est quelque chose qui va être apporté au plateau de ce réseau. Et donc ces programmes, dont Frugal en est un des plus importants puisqu'il recouvre 5 régions de France au total, sont des programmes nationaux et interrégionaux qui devraient pouvoir s'insérer dans le réseau. Voilà ce que je peux dire pour l'instant. J'essaierai ensuite de faire un peu la mouche du coche si Nicolas me le demande au fur et à mesure de la journée.

MODERATEUR : merci Bernard. Donc vous avez vu, vous avez entendu, construire des PAT, c'est contribuer à repenser les politiques publiques locales ; c'est donc une ambition qui va bien au-delà des questions alimentaires. Et, ce n'est pas simplement rassembler les acteurs pour faire du business as usual, si j'ai bien compris, c'est parce qu'il y a un enjeu. Notre système productiviste est très efficace, mais de moins en moins efficient. La question est de savoir comment les projets alimentaires territoriaux vont relever le défi, vont répondre à ces enjeux de la non-durabilité et de la non-efficacité de nos systèmes.

Je vais appeler maintenant Audrey RIMBAUD qui est chargée de mission à Alimentation de proximité à l'APCA et Serge BONNEFOY. Donc tous les deux parmi les principaux porteurs du RnPAT, de nous présenter le projet, ces axes.

Présentation du RnPAT

Intervention de SERGE BONNEFOY, secrétaire technique de Terres en villes :

Bonjour à toutes et à tous. Nous allons avec Audrey vous présenter à deux voix, ce qu'est le projet de réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé. Je rappelle que c'est la suite d'une initiative qui est déjà ancienne en quelque sorte, qui date de 2008 où on avait à l'époque déjà grâce au réseau rural avec l'APCA, TRAM, la FNCIVAM et la FNCUMA, travaillé sur la gouvernance alimentaire sous un angle en particulier : on essayait de regarder comment les collectifs d'agriculteurs s'impliquaient dans cette gouvernance alimentaire et dans quelle mesure finalement, est-ce que l'on pouvait parler de gouvernance alimentaire. On avait dit à l'époque que l'on était en France au début d'un mouvement et que

les territoires qui allaient le plus loin étaient ceux où une mutualisation entre la ville centre et le territoire intercommunal fonctionnait bien, car la ville portait les questions de la nutrition/santé et de l'accessibilité sociale alors que l'intercommunalité portait les questions de la planification stratégique et du début de politique agricole territoriale. Je me souviens notamment que l'agglomération d'Aubagne faisait figure de pionnière à l'époque.

Dans l'évolution de Terres en villes, nos membres nous ont amené à passer de l'agriculture à l'alimentation sans considérer que l'un soit soluble dans l'autre et inversement. Mais on a bien vu dans la dernière période un certain nombre d'intercommunalités mettre en avant des actions que l'on appelait auparavant circuit de proximité, des actions en faveur des circuits courts, des actions en faveur de l'approvisionnement de la restauration collective, mais aussi des thèmes nouveaux comme l'agriculture urbaine ou comme les éducations à l'alimentation et la lutte contre le gaspillage. Cette évolution-là nous a amené à proposer à l'APCA et à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) – pour avoir toujours ces deux mondes – un regard de l'agriculture vers la ville, mais aussi un regard de la ville vers l'agriculture.

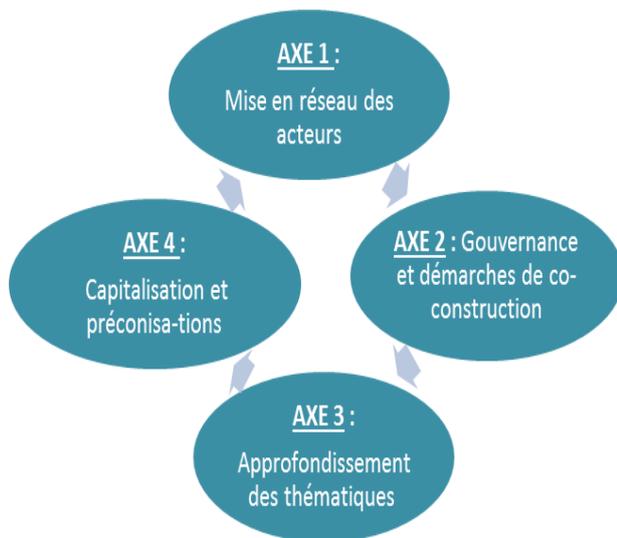
Quant aux quatre universités, nous étions convaincus qu'il fallait aller plus loin en matière de partenariat recherche-action sur le territoire, de les joindre à nous pour co-construire ce projet de RnPAT. Et deux organismes, deux institutions, partenaires depuis longtemps nous ont rejoints : la chaire UNESCO Alimentation du Monde bien entendu et Nicolas BRICAS, mais également le Conseil départemental du Gard avec qui en 2007 nous travaillions dans le cadre d'un partenariat avec l'Arc Latin et le réseau des régions PURPLE sur ces questions alimentaires. C'était rappelons-le en France, du moins les agglomérations de Terres en Villes ; ce sont plutôt les Catalans ou les Barcelonais qui ont amené cette question de l'alimentation avant qu'elle soit à l'agenda des politiques publiques.

Le RnPAT a pour objectif de favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée de projets alimentaires territoriaux grâce à la multiplication des échanges entre nous, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production d'outils méthodologiques et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

On l'a dit tout à l'heure, le projet territorial intéresse et interroge le projet régional, le projet national et le projet européen. Le RnPAT est bien sûr ouvert à l'ensemble

du territoire français. On n'est plus uniquement dans les agglomérations de Terres en Villes, on est grâce à l'APCA sur l'ensemble des départements et on aussi du côté du péri-urbain, du rural sous l'influence urbaine ou du rural à faible densité ; c'est l'objectif de ce projet.

Il y a quatre axes de travail pour ce projet financé par le Ministère de l'Agriculture, le commissariat général et l'égalité des territoires et le FEADER.



Un premier axe de mise en réseau des partenaires qu'on va rapidement vous décrire. Un deuxième axe de gouvernance et de démarches de co-construction, de propositions de démarches. Un axe trois où on identifie, on analyse, on capitalise, on approfondit les principales thématiques de la politique alimentaire territoriale, pour arriver un axe quatre de capitalisation et de préconisation au-delà du temps du RnPAT.

Le premier axe de mise en réseau des partenaires, c'est celui dans lequel on est. C'est celui finalement de ce séminaire de lancement qui veut montrer que l'on constitue le réseau, qu'on le structure, qu'on va l'évaluer chemin faisant afin de ne pas simplement se contenter de regarder en fin d'action. Vous avez une première structuration de sa gouvernance avec des dits partenaires et comme l'a dit le vice-président de l'APCA, la porte est ouverte à tous : elle est ouverte à tous les acteurs ayant quelque chose à dire sur les politiques alimentaires territoriales, qu'ils viennent du champ de la filière alimentaire, qu'ils viennent du champ de l'accessibilité sociale, de la nutrition santé, du champ de l'urbanisme de la planification ou du champ de l'environnement et enfin le champ culturel de la gastronomie, du patrimoine, qui est en train de prendre une importance. J'en profite pour ajouter

à ce que disait Rémy GUYOT que notre thème des rencontres annuelles sera « villes et terroirs du futur » : quel futur entre villes et terroirs à l'heure actuelle ?

Donc tout ce premier axe renvoie à un certain nombre de livrables, qui sont produits dès le début du RnPAT – vous verrez que l'on a déjà commencé à le faire, vous avez ça dans votre dossier. L'originalité de cet axe, c'est d'échanger ensemble et aussi de prendre un garde-fou : celui de suivre grâce aux universités à la recherche des territoires témoins, qu'ils soient ruraux, qu'ils soient périurbains ou urbains. Nous avons choisi un certain nombre de territoires témoins. Nous pouvons aller au-delà, et c'est cela qui pendant ces trois ans permettra d'interroger ce que nous faisons ensemble, ce que nous construisons comme outil méthodologique ou comme préconisations politiques.

L'axe deux est en quelque sorte le cœur de la machine : la proposition de démarches de co-construction du PAT. On l'a tous dit, il n'y a pas un seul PAT, il n'y a pas une seule démarche, il y a des démarches, il y a d'ores et déjà des familles de démarches, il y a d'ores et déjà des choses où il faut prendre du recul, les surplomber, les comparer regarder les points forts ou les points faibles. Ça sera fait par l'amélioration de la connaissance des initiatives alimentaires territoriales, par l'animation et la co-construction de cette comparaison de démarche, par les propositions de formaliser plusieurs démarches types. Et là, vous aurez toute la batterie d'outils sous des formes modernes. Ça ne sera pas que des fiches, que de l'écrit. Ça sera aussi des moyens de communication plus adaptés à certaines parties de la population.

Je vais laisser Audrey présenter l'axe trois et l'axe quatre.

Intervention d'Audrey RIMBAUD, chargée de mission Alimentation de proximité à l'APCA :

Bonjour à tous. Donc effectivement le premier axe renvoie plus à de la mise en réseau, l'axe deux est plus axé sur la gouvernance et les méthodes. Donc dans l'axe trois, on va plus partir sur des questions de contenu des projets alimentaires territoriaux et les analyser en profondeur : quels sont les objectifs de ces PAT et sur quelle thématique travaillent ces projets. En premier lieu, on va d'abord identifier et collecter un certain nombre de démarches d'expériences en cours, pour arriver à un recueil d'expériences hiérarchisé par thématiques et objectifs principaux. On va les analyser via une grille d'analyse qui est en cours de construction, prenant en compte différents enjeux et on va confronter ensuite cette analyse via six séminaires de confrontation de points de vue avec les



©Serge Bonnefoy / Terres en villes

différents acteurs.

Les livrables prévus sur cet axe trois sont donc un recueil d'expériences, une grille d'analyse et des analyses comparatives d'expériences. Alors, qu'est-ce que cette grille d'analyse. Cette grille d'analyse, elle prend en compte à la fois la question de l'articulation entre échelles, puisqu'on va avoir des projets avec des échelles très variées, et comment ces projets s'articulent avec des projets à d'autres échelles. L'implication des différentes familles d'acteurs et l'intégration de ces projets dans d'autres démarches, les spécificités territoriales et les trois dimensions du développement durable, l'économie élémentaire, le social et l'environnement, avec un certain nombre de thématiques qui sont approfondies. Donc, dans le champ de l'économie alimentaire, l'organisation des filières, la création des valeurs ajoutées et des emplois. Dans le champ du social, l'accessibilité sociale, la culture et gastronomique qui est un petit peu à la croisée entre l'économie alimentaire et le social. Et à la croisée entre économies alimentaires environnement, on va s'intéresser largement à la question de l'aménagement du territoire et à la planification alimentaire. Et enfin, à la croisée de l'environnement et du social aux questions de nutrition et santé.

Cette grille de lecture n'est pas forcément encore exhaustive. Elle est en cours de travail et de réalisation et sera probablement enrichie par l'analyse des différentes démarches que l'on est en train de collecter et par vos retours aujourd'hui et dans la suite de ce que l'on organisera avec vous.

L'axe quatre enfin, c'est la capitalisation des résultats du projet afin de mieux les transférer et faire perdurer

les démarches dans les territoires. L'idée, c'est aussi de contribuer à préconiser, à faire évoluer les politiques publiques en France et en Europe sur cette mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux et de gouvernance alimentaire. Et donc, ça se traduira probablement par la réalisation d'un guide de mise en œuvre et par la diffusion des résultats du projet via un forum final et un site Internet.

Serge BONNEFOY :

Bien. Vous avez là le programme de travail, en sachant que c'est une proposition, proposition financée et que suivant les différents partenaires qui souhaitent nous rejoindre - j'ai oublié de dire que l'on a déjà été interpellés par des parcs naturels régionaux, par les associations, par des communautés d'agglomération, des territoires et que certains souhaitent rejoindre ce travail là - on pourra faire évoluer un certain nombre de modalités, mais c'est toujours construit sur de l'échange : de l'échange entre les acteurs des collectivités de l'État, les acteurs professionnels et de l'économie et les acteurs de la société civile. On retrouvera donc cette matrice dans les séminaires, dans les recueils de projets, dans les analyses comparées.

Voici la première production - j'en profite pour remercier les universitaires et les stagiaires qui ont rédigé les fichiers et la doctorante d'Agro Sup. Grâce à eux, nous avons pu produire des premières fiches expériences sur les PAT dans les territoires témoins. Ces fiches permettent d'avoir un « état zéro » et de commencer à travailler à partir de cela. Donc, une seule parole : rejoignez le RnPAT, faites-vous connaître soit aujourd'hui soit directement. La porte est ouverte et la gouvernance et à construire ensemble. Merci.

Séquence 1

Construire un projet alimentaire territorial : démarche et méthodes

MODERATEUR : s'il y a une ou deux questions d'éclaircissements sur le RnPAT, sur son fonctionnement, on peut les prendre maintenant, Serge et Audrey pourront vous répondre. Est-ce qu'il y a des besoins d'éclaircissements dans la salle ? Je ne vois pas de mains se lever. Donc je vous propose qu'on passe à la première séquence.

La première séquence comme je vous l'ai dit tout à l'heure est consacrée à la question des démarches et des méthodes pour construire les projets alimentaires territoriaux. Donc, je vais demander à Claire DELFOSSE de se mettre à la tribune. Je vais demander à Antoine BESNARD et Christine MARGETIC de devenir la tribune parce qu'ils vont se présenter dans la foulée. Je vais demander à Bernard PECQUEUR de venir aussi parce que je l'interpelle sans doute pour discuter. On va commencer par des présentations, qui viennent de la recherche on peut dire ; on va vous vous présenter un peu des éléments de capitalisation existants. Ensuite, on va ouvrir la discussion avec vous et puis ensuite, on aura dans un second temps une table ronde.

Je présente rapidement Claire DELFOSSE. Elle est professeure de géographie, directrice du Laboratoire d'études rurales à l'Université de Lyon 2. Elle est connue

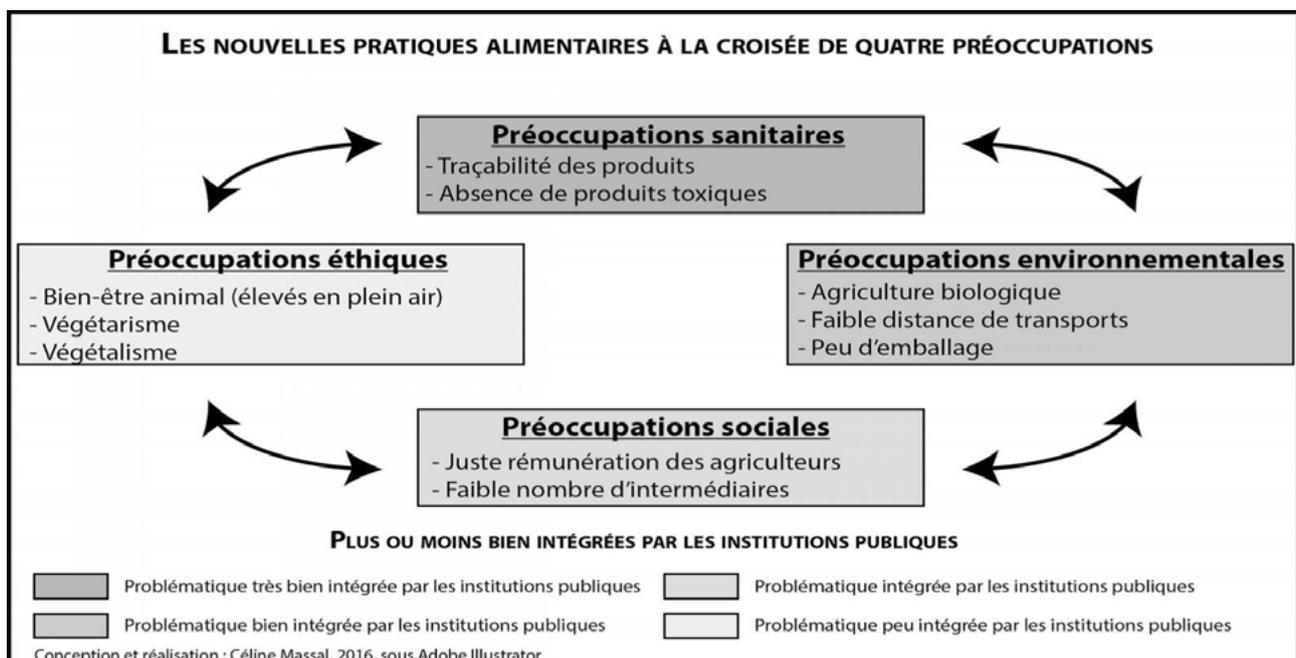
pour ses travaux sur les filières laitières, les produits sous signe de qualité et le commerce alimentaire, ainsi que sur l'université de Lyon 2 et RnPAT – c'est aussi à ce titre-là qu'on lui a demandé d'intervenir. Elle a donc une quinzaine de minutes pour nous présenter l'état de ses réflexions sur ces questions de démarches et de méthodes pour la construction des projets alimentaires territoriaux.

Séquence 1.1

Le partenariat chercheurs-acteurs dans le projet RnPAT

Intervention de Claire DELFOSSE, enseignant-chercheur au laboratoire d'études rurales, Université de Lyon 2 :

Je suis partie de l'idée qu'il y avait une vraie demande sociale des acteurs aux chercheurs sur la question alimentaire autour de ces



nouvelles pratiques alimentaires, qui sont à la croisée de quatre préoccupations : sanitaires, environnementales, sociales, éthiques, et j'ajouterai même culturelles (voir schéma p. 17).

Quand on travaille sur les fromages, on arrive vite à des questions de gastronomie, surtout aujourd'hui.

Cette demande sociale, elle renvoie donc à des préoccupations urbaines dans les systèmes alimentaires ou la gouvernance alimentaire autour des grandes métropoles, des villes moyennes voire de l'espace rural. Là je vous fais un petit panorama de la question des commerces en milieu rural, qui ferment ou qui sont dynamiques, et jouent des rôles dans l'animation des bourgs. Il y a de fait différentes formes de commerce et d'accès à l'alimentation, pour des personnes qui peuvent être peu mobiles ou des personnes qu'on peut considérer comme captives comme les personnes âgées.

On trouve de nouveaux types de commerces, comme ces sites en région rurale qui ressemblent à des zones urbaines de grandes surfaces. Il y a des



questionnements, des innovations, des réactions : par exemple, un bourg du parc naturel régional du Pilat qui proteste contre l'installation d'une supérette.

Comment le partenariat de recherche s'est-il passé ? Nous avons commencé à travailler avec deux stagiaires sur Cap 3B – Bourg-en-Bresse et les communautés de communes environnantes. Cap 3B, c'est un syndicat mixte qui va prendre une nouvelle communauté d'agglomération comprenant presque un tiers du département de l'Ain tout au nord, du rural presque de montagne à une ville moyenne dynamique qui est Bourg-en-Bresse.

On peut dire qu'on a un partenariat ancien autour de l'enseignement avec le syndicat mixte parce que l'on a fait des terrains de M1 un certain nombre d'années, et

aussi parce que la directrice de Cap 3B intervient dans notre Master pro. Donc, les liens et les partenariats chercheurs-acteurs passent aussi par là. Dans le cadre de ce projet, nous avons mobilisé des étudiants de M2 pro et deux étudiants en M2 recherche : Céline MASSAL, qui est en stage au laboratoire d'études rurales mais qui fait son Master à l'ENS Lyon, et Cyprien DURANDARD qui fait son Master 2 à Lyon 2. Céline doit être quelque part dans la salle et Cyprien enfermé chez lui parce qu'il doit soutenir vendredi matin. Comment ça s'est passé ? Nous avons demandé à la directrice de Cap 3B, Adeline Brunet, si on pouvait travailler sur Bourg-en-Bresse et il y a eu bien sûr un accueil très favorable. Finalement, les chercheurs ne prennent pas souvent Bourg comme exemple en région Rhône-Alpes.

On a donc demandé à Cap 3B une liste d'acteurs qu'on pourrait aller voir pour un premier diagnostic, une liste d'acteurs que nous avons étendue en fonction de nos propres connaissances et d'élargissement du sujet de la thématique alimentaire.

Comment avons-nous délimité notre terrain d'enquête ? Nous nous sommes placés dans le contexte de la loi Notre et de l'élargissement d'une communauté d'agglomération à 5-6 communes, un élargissement conséquent qui interroge aussi les communes rurales et qui interroge sur ces liens ville- campagne en matière alimentaire. Nous avons fait donc un certain nombre d'enquêtes, les professionnels et surtout Céline et Cyprien, et avons fait une première restitution auprès des acteurs qui ont été enquêtés sur un temps très serré. Il n'y avait donc pas forcément grand monde, mais on va continuer à partager une fois que les mémoires seront rendus. Ça a donné lieu à la rédaction d'un premier petit rapport sur la gouvernance alimentaire sur le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse avec donc quelques résultats. De grandes thématiques qui sont ressorties, celle de bien sûr la nutrition santé, mais aussi la distribution, commerces de proximité, circuits courts, la culture, la gastronomie, l'accès à l'alimentation et le fonctionnement agricole. Et donc, Cyprien a essayé de mettre des réseaux d'acteurs sur ce schéma que vous regardez, qui montre une certaine complexité. Il est surtout là pour montrer la complexité (voir schéma p. 20).

Nous avons ensuite élargi ce panel d'acteurs proposés par Cap 3B, qui avait des acteurs institutionnels et avait surtout travaillé sur la question des circuits courts, notamment grâce aux enquêtes approfondies

qui ont été menées sur des besoins spécifiques de certaines catégories de population en matière d'accès à l'alimentation : personnes âgées, personnes isolées en milieu rural, par exemple. Quelques points qui sont ressortis, une multiplicité d'initiatives très diverses : par exemple, des initiatives autour de la réduction des gaspillages dans le cas d'un plan de réduction d'économie d'énergie, initiatives ayant émergé dans chaque communauté de communes pour commencer à travailler sur des familles à énergie positive et alimentation positive.

La question alimentaire passe aussi par le festif, notamment en milieu rural. Sur la photo que vous voyez, lors d'une animation qui existe depuis plusieurs dizaines d'années, qui s'appelle le « Marché aux fruits » et qui fait venir pas mal de personnes, 8000 personnes à peu près sur un week-end à l'automne sont mobilisées dans une commune rurale autour de la vente de pommes potirons, etc. On y retrouve y compris des Lyonnais qui sont à 70-80 km et qui viennent s'approvisionner localement en fruits. Cette manifestation s'est un peu élargie, c'est-à-dire qu'on peut acheter aujourd'hui des arbres fruitiers, etc.



Il y a aussi des initiatives un peu originales parce que, par exemple, on retrouve un musée qui avait un conservatoire de fruits et légumes. On est dans une région où l'on a de vraies pratiques de jardinage anciennes et qui s'étaient conservées, avec des dynamiques patrimoniales. C'est un musée de terroir avec une collection de fruits et de légumes, qui aujourd'hui travaille avec les Maisons des Semences Paysannes autour de sols immenses, et ces semences



qui étaient dans une dynamique patrimoniale, un peu nostalgique dans l'ancien jardin de l'instituteur, servent à réinstaller des maraîchers avec des essences, des variétés végétales locales. C'est donc un partenariat amateur, agriculteur, qui est important et qui ne passe pas par des réseaux territorialisés ou des acteurs locaux, mais par des fondations, etc. On est un peu en dehors des projets qu'on a l'habitude de voir.

A partir de travail, on a établi en quelque sorte des gradients de niveau de développement sur les thématiques qui pouvaient exister sur ce territoire : l'agriculture durable, les circuits courts, la gestion des déchets, la valorisation des produits de terroirs... et des thématiques qui sont un petit peu moins abordées à l'échelle du territoire de façon transversale comme la valorisation des savoir-faire locaux, l'alimentation sociale et la protection du commerce de proximité. Ça nous a aussi permis d'identifier des attentes, des

DES THÉMATIQUES AUX NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT INÉGAUX

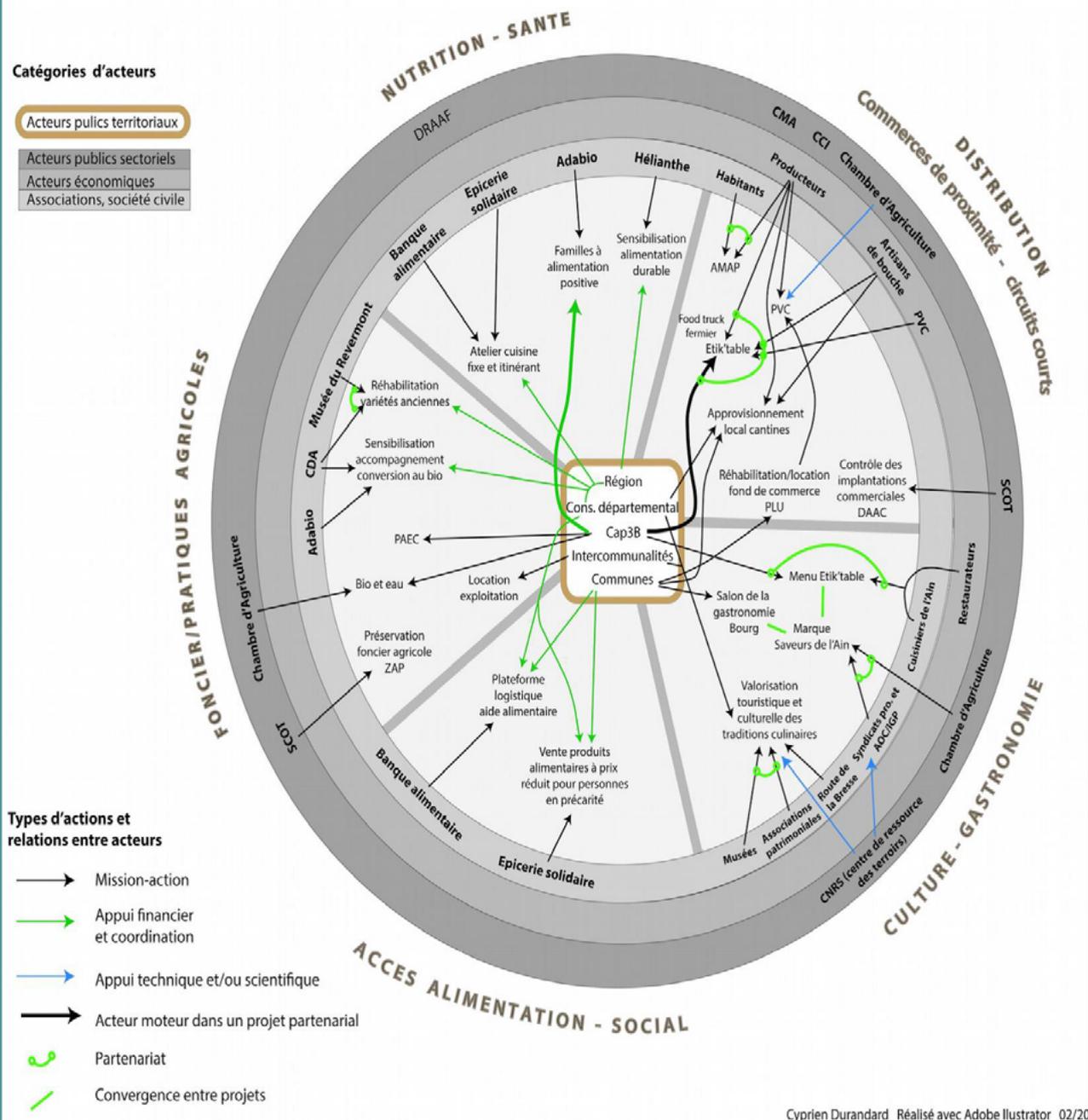
Thématiques	Bilan des initiatives	Niveau de développement
<i>Agriculture durable</i>	Fortes co-construction, transversalité, ancienneté et visibilité	+++
<i>Circuits courts</i>	Fortes co-construction, transversalité, ancienneté et visibilité	+++
<i>Gestion des déchets</i>	Fortes co-construction, transversalité, ancienneté et visibilité	+++
<i>Valorisation des produits du terroir</i>	Fortes co-construction, transversalité, ancienneté et visibilité	+++
<i>Valorisation des savoir-faires locaux</i>	Moyennes co-construction, transversalité, ancienneté et visibilité	++
<i>Alimentation sociale</i>	Forte ancienneté, moyennes visibilité et co-construction, faible transversalité	++
<i>Protection du commerce de proximité</i>	Faibles co-construction, transversalité, ancienneté et visibilité	+

Conception et réalisation : Céline Massal, 2016, sous Adobe Illustrator

La gouvernance alimentaire : de nombreux agglomérats d'acteurs pour une grande diversité de projets et de modes d'action innovants

Catégories d'acteurs

- Acteurs publics territoriaux
- Acteurs publics sectoriels
- Acteurs économiques
- Associations, société civile



difficultés de quelques acteurs.

Pour revenir sur la spécificité du territoire, il y a une structure qui s'appelle Alimentech, qui est là depuis les années 1990 et qui associe Université Lyon 1, des chercheurs en génie alimentaire, analyse sensorielle, etc., et un laboratoire de recherche du muséum de CNRS, qui travaille sur la ressource des terroirs, qui a été financé par les acteurs territoriaux. Les chercheurs partant à la retraite, ce centre de terroirs, de ressources, risque de migrer et de quitter le territoire. Ni les acteurs universitaires locaux, ni un certain nombre de structures n'arrivent à travailler ensemble pour maintenir ce centre.

D'autres points peuvent être soulevés. L'alimentation, c'est ici l'accès à l'alimentation de proximité, aux circuits courts, aux produits sains locaux, mais c'est aussi la valorisation de la culture gastronomique dans le bassin de Bourg-en-Bresse. Or, à Bourg-en-Bresse en particulier, on pense souffrir de la survalorisation de la volaille de Bresse associée au luxe face à une alimentation peut-être saine, mais pas forcément gastronomique. En tout cas, on a deux versants de projets territoriaux, de valorisation territoriale dont on a du mal à faire la synthèse. De réelles tensions existent entre produit local et image gastronomique du territoire.

Enfin, puisque l'on est dans une démarche de partenariat recherche-action, je vous présente deux autres mémoires de M2 recherche ayant été produits suites à un stage en lien avec le RnPAT. L'un a creusé la question du commerce itinérant dans quelques communes : son implantation est issue de besoins de populations ; il fait le lien avec la substitution à la voiture, le recours au potager, aux voisins, etc. Donc je pense que dans les systèmes alimentaires, c'est aussi important en termes de lien social. Et puis, l'autre mémoire a étudié l'évolution du rôle du jardin en milieu rural. On a beaucoup parlé de dynamiques urbaines autour du jardin et l'on voit des choses qui s'esquissent aussi en milieu rural. Donc, nous espérons que ces deux-là auront une thèse – c'est pour cela qu'ils sont un petit peu stressé en ce moment parce que l'on est dans les périodes d'audition et de préparation. Je vous remercie.

MODERATEUR : merci beaucoup. Je retiens qu'il y a un foisonnement d'initiatives avec des préoccupations extrêmement diverses : des questions environnementales, sanitaires, culturelles, sociales, le besoin de retrouver de la proximité, etc. On retrouve des schémas de chercheurs qui font peur du coup. Ça va être extrêmement compliqué. Je retiens quand

même que vous avez identifié des acteurs de la nutrition et de la santé, des acteurs de la distribution, des acteurs de la culture et de la gastronomie, des questions de l'accès à l'alimentation, des questions d'environnement et puis même des chercheurs sur le territoire.

La question à partir de laquelle on pourra peut-être commencer à débattre est relative à la mise en place de gouvernance permettant d'associer tous les acteurs ; est-ce qu'il faut que l'on réfléchisse par collège, avec des représentants d'un certain nombre, soit de métier, soit de préoccupations, etc ? Et donc ça, c'est peut-être un élément que l'on pourra discuter et sur lequel je demanderai à Bernard de réagir. Mais du coup, c'est aussi une façon de vous interpeller pour votre présentation qui amène à se poser la question éventuellement de la façon dont différents types d'acteurs peuvent être représentés.

Séquence 1.2

La démarche RESEAU LOCAL en Pays de la Loire, incubateur de projets alimentaires territoriaux

Antoine BESNARD et Christine MARGETIC vont nous présenter la démarche qui s'appelle « Réseau local », qui est en Pays de Loire, qui est un incubateur du projet alimentaire territorial. Antoine BESNARD est à la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire où il est chef du pôle Territoire et développement durable de cette chambre, mais il a aussi un rôle au niveau régional puisqu'il est directeur technique référent du pôle régional mutualisé Aménagement et urbanisme des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire. Christine MARGETIC, elle est professeure de géographie à l'université de Nantes. C'est une spécialiste du foncier périurbain. L'université de Nantes est aussi partenaire premier cercle du RnPAT. Donc tous les deux vont nous présenter la démarche « Réseau local ». L'idée, c'est que l'on n'en tire après des éléments un peu génériques sur la façon d'articuler et de travailler avec des acteurs du territoire.

Intervention de Christine MARGETIC, professeure de géographie à l'université de Nantes

Bonjour. Cela va être une présentation à double voie sur un projet qui a lieu en région Pays de la Loire et on a pensé l'articulation, d'abord une présentation un petit peu plus « réflexive » – mais je vous rassure, vous ne devez pas avoir peur même si quelquefois vous verrez il y a des gros mots dans le texte qui va défiler ensuite – avant d'aller plus dans le concret.

Par rapport à cette réflexion plus générale, il y a deux choses. En premier lieu, *toutes les démarches que l'on peut identifier sur les territoires, renvoient à une "FOCT" : une forme d'organisation collective territorialisée associant éventuellement une diversité d'acteurs. L'efficacité des démarches conduites dépend de ce collectif.*

Ces démarches sont collectives dans le sens où elles mobilisent et sont issues de différents types d'acteurs, et elles sont territorialisées parce qu'elles s'inscrivent dans une double proximité.

Ce qui nous intéressait dans le cadre de ce projet en particulier, c'était de donner un nom à cette proximité. Quel est le sens du nom que vont choisir ces structures, à partir du moment où dans ce nom on a une référence au territoire ? Et on a pris ici l'exemple de la structure départementale Réseau local 44. Est-ce que de mettre le 44, ça a un sens, est-ce que c'est un effet d'aubaine ou est-ce que cela reflète une réalité ? Et est-ce que les acteurs ont choisi ce nom en voulant mettre en avant un certain nombre de valeurs ? Notre hypothèse est que lorsque justement on choisit le nom d'une structure, systématiquement, on va y associer un certain nombre de valeurs. Ces valeurs vont d'une certaine manière donner légitimité au produit qui va être mis en avant, avec le département entre autres qui peut être mobilisé.

Dans cette réflexion-là, on a énormément de structures qui ont le nom ou le numéro de département dans le choix de leur nom. L'idée est de dire que ce n'est pas simplement une enveloppe administrative, mais que c'est bien finalement un lieu où va se croiser de l'espace du territoire, mais surtout des espaces à différentes échelles des systèmes de pratiques éventuellement particuliers - on pourrait parler assez longuement de la Vendée dans la région Pays de la Loire - et aussi une diversité de politiques publiques.

Finalement, c'est un lieu où l'on peut croiser des politiques et des économies spécifiques, qui vont s'articuler à cette échelle particulière et où l'on va pouvoir mettre en évidence ce que l'on a pu appeler une offre de site. Une offre de site renvoie quelque peu au panier de biens qu'a développé Bernard PECQUEUR, avec derrière l'idée qu'une offre peut justement correspondre de manière spécifique à un territoire donné, et que ce territoire reflète avant tout des coopérations entre acteurs. Quand on parle de coopérations, cela veut dire que l'on a bien entrepris une démarche de co-construction pour mettre en place un produit spécifique.

Cette offre de site peut être désignée par le nom de ce territoire, avec l'idée selon laquelle on va mettre en évidence ce que les géographes peuvent appeler un géonisme, toponyme – on renvoie le nom de la structure au lieu en particulier. Avec le questionnement

suivant : pourquoi les acteurs vont-ils mettre en avant un nom donné ? Quels sont leurs supports ? Quand une association fait référence dans son nom ou dans son objet de façon explicite à une aire spatiale, c'est que les fondateurs se sont projetés au moment de la création sur cet espace. Cela veut dire que, d'une certaine manière, l'identité du produit ou l'identité de la structure sera directement en phase avec l'identité que l'on peut donner à un territoire donné. Et c'est donc ce que l'on va vous démontrer avec l'exemple de ce réseau local.

Intervention d'Antoine BESNARD, chef du pôle Territoire et développement durable de la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, directeur technique du pôle Aménagement et urbanisme des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

Merci, Christine. Effectivement, si l'on reprend le titre de notre intervention, le réseau local incubateur du PAT renvoie plus largement aux conditions, aux démarches, aux projets qui contribuent à l'émergence de PAT dans le territoire. On souhaitait donc simplement partager avec vous quelques démarches des projets qui contribuent à l'émergence de ce PAT.

La dynamique « Réseau local » s'inscrit dans le projet régional "Manger local" et a été initiée dans le département du Maine-et-Loire au travers du réseau local Anjou. Ce réseau avait pour objectif de rassembler les différents acteurs qui œuvraient pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation dans la restauration collective, pour aller ensemble plus vite, plus loin, pour introduire des produits locaux bios et non bios.

L'initiative a été portée cette fois-ci par trois institutionnels, l'Association des aires, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture, pour créer cet espace d'échange et de capitalisation des expériences d'introduction de produits locaux en restauration collective. Ce réseau qui a été créé officiellement en 2012 regroupe aujourd'hui plus de 500 membres, qui interviennent soit au niveau d'un grain de sable, soit au niveau d'un parpaing, peu importe ; l'essentiel c'est qu'il contribue à construire ce mur, ce bel édifice de l'alimentation dans les territoires.

Cette dynamique de mise en réseau des acteurs sur la

restauration collective, elle est partie d'Anjou et s'est démultipliée dans le département de la Vendée, dans le département de la Mayenne. Elle est en construction dans sa formalisation parce qu'il y a beaucoup de projets en Loire-Atlantique sur l'alimentation, mais le réseau est en cours de formalisation en Loire-Atlantique et aussi en Mayenne. Donc c'est vraiment une dynamique de mise en réseau, qui aujourd'hui est en train de se démultiplier à l'échelle des pays de Loire. Et puis, nous aurons demain en 2017 le PAT Angers Loire Métropole qui sera à construire dans une démarche multi acteurs.



Le premier réseau local, nous l'avons appelé Anjou. Pourquoi Anjou et pourquoi pas Maine et Loire ? On l'évoquait en aparté tout à l'heure avec Christine. Anjou, parce que l'Anjou, c'est synonyme de

jardin de la France en matière de production. Nous avons la province historiquement de l'Anjou. Avec « Jardin de la France », on a cette image de douceur angevine aussi, climat spécifique lié à la confiance de grandes rivières sur notre territoire. Et puis aussi on nous dit souvent « mais vous l'avez fait à l'angevine ! », vous l'avez fait en termes de démarche. « À l'angevine », pour certains c'est un compliment, pour d'autres cela n'en est pas un. Nous, nous revendiquons vraiment cette démarche, c'est-à-dire que c'est une démarche qui prend du temps parce qu'on a vraiment la volonté de trouver des compromis. Ce n'est pas théorique ce que je dis, je crois que c'est culturel. D'où ce nom Anjou qui a été accroché à la notion de réseau local.

Le réseau local Anjou a vraiment été l'occasion pour les différents acteurs autour de l'alimentation de se rencontrer au cours d'une journée annuelle, « les rencontres du réseau local », dans un format de tables rondes, d'ateliers, de temps d'échange et de capitalisation multi-acteurs.

On a des chefs cuisiniers, on a des gestionnaires de restaurants, on a des producteurs bio, non bio. On a les interprofessions, on a les institutionnels. Tout ce beau monde est réuni dans une salle comme la vôtre, plus de 200 personnes en moyenne chaque année pour capitaliser les expériences sur une journée phare.

Nous avons aussi de la convivialité. Pour élaborer un PAT, il faut que cela soit aussi convivial ; sinon on ne parvient pas réunir les acteurs. Le midi, on a une brigade de chefs qui réunit des chefs du public, du privé, de différentes structures, nous mettent en place un super repas local. C'est vraiment l'esprit du réseau, on dépasse les chapelles en tant que telles.

Dans le cadre du réseau, on a particulièrement travaillé avec tous les acteurs. Au-delà de nos ateliers où il y a échange d'expériences sur l'introduction de produits locaux restaurations collectives, il y a eu cet effort de formalisation et de production de fiches expériences qui a été réalisé. Tout un travail de communication a été fait, a été vulgarisé et diffusé dans les restaurants autour de la question de l'alimentation.

Un outil annuaire régional a été mis en place pour faciliter la mise en relation des producteurs et des restaurants scolaires. Cette dynamique est séquencée dans l'année, où les acteurs se retrouvent à différents niveaux à l'échelle départementale. Elle permet aussi aux acteurs des différents territoires de se rencontrer puisque certains territoires ont créé leur petit réseau d'échange plus précis – par exemple, entre les collèges ou entre différentes restaurations.

Nous avons deux démarches participatives structurantes et structurées qui ont été mises en œuvre par le passé et deux qui sont programmées. En Maine-et-Loire, sur le pays des Mauges, un schéma de développement de circuits alimentaires de proximité a été élaboré en 2014 à partir de démarches participatives avec forum citoyen, etc. Une planification a été mise en œuvre dans le même état d'esprit que le PAT et avec le même type de démarche souhaitée. Un travail cartographique a permis d'en améliorer la connaissance. Il y a eu une analyse assez fine des flux des matières à l'échelle du territoire pour essayer de voir à l'instar des flux et des lieux de stockage comment imaginer, optimiser la logistique sur ce territoire. Il y a eu tout un travail de scénarios de développement qui a été réalisé et partagé avec les consommateurs, les différents acteurs. Un plan d'action sur cinq ans a ensuite été élaboré sur ce territoire. Et ils travaillent particulièrement en ce moment la question des plates-formes et de la logistique.

Toujours en Maine-et-Loire, d'autres démarches participatives ont émergé sur le territoire Loire-Layon-Aubance, aboutissant à la mise en place d'un schéma en 2015. Ce territoire qui fait partie des territoires

témoins du RnPAT. C'est un territoire singulier, parce que c'est un territoire en recomposition dans le cadre de la réforme territoriale. Il sera en fait le résultat de la fusion de trois communautés de communes. L'un de ses présidents me précisait « nous avons besoin après toute cette réflexion admirative, qui est fastidieuse, de projets pour construire ce nouveau territoire ». Et le PAT s'inscrira dans cette dynamique de construction de ce nouveau territoire.

Ce territoire est aussi singulier par ces enjeux croisés. C'est un territoire qui est à la confluence du Massif armoricain et du Bassin parisien et on retrouve à la fois de la vigne, des céréales, de l'élevage et notamment de l'élevage dans les vallées inondables. Etant en partie sur la vallée de la Loire, on retrouve aussi sur ce territoire des enjeux majeurs de préservation d'une biodiversité remarquable. On est d'ailleurs sur un site classé UNESCO au titre des paysages remarquables. On y retrouve aussi des enjeux de qualité de l'eau, et un certain nombre d'acteurs sont très investis à ce titre. Et il y a bien entendu des enjeux autour de la santé et de l'éducation.

C'est un territoire singulier par ses enjeux, mais aussi par ses projets : c'est-à-dire, on l'évoquait en début d'intervention, c'est aussi un certain nombre de projets sur ce territoire qui créent progressivement avec le réseau local les conditions d'engagement une réflexion commune plus globale en tant que telle. Et là, je ne vais pas tous les citer, mais cela va des marchés de producteurs, de guides sur la production locale. Sur l'accompagnement à la restauration collective, il y a un magasin de producteur qui a été créé au cours des dernières années. On a aussi une randonnée, la randonnée vélo Loire, qui est très importante sur ce territoire et qui fait le lien avec la question de l'alimentation.

Voici donc un territoire qui a déjà son histoire, qui a ses projets et qui est prêt à se retrouver autour de la table, Ce territoire a souhaité associer avec la chambre d'agriculture d'autres acteurs dans le pilotage de démarche. Il y a bien sûr l'université de Nantes. Et on a Lillian dans la salle, stagiaire étudiant, qui a fait un très bon travail au cours du dernier mois pour améliorer la connaissance sur ce territoire. Il y a deux fiches qui sont dans votre dossier. On a aussi à nos côtés Terres en villes, l'École d'agriculture. On a tenu à ce que le CPE Loire Anjou soit aussi dans le groupe pilote à nos côtés du fait de sa connaissance et ses compétences en matière de biodiversité. L'Agence de

l'eau sera à nos côtés aussi compte-tenu des enjeux liés à la qualité de l'eau, et bien sûr, la DRAAF qui dans ce dispositif avec les fonds européens a contribué à son financement. Il y a un top départ qui a été lancé par Lilian par un premier travail de stagiaire, mais le comité de pilotage en lui-même va s'installer dans les prochaines semaines pour un travail qui va durer dans son élaboration au moins 12 mois, je pense.

MODERATEUR : je retiens quelques éléments ; les PAT peuvent s'appuyer sur les FOCT. Il me semble que le message que Christine essaie de nous faire passer, c'est que sur les territoires, les acteurs ne sont pas isolés, il y a déjà de l'organisation collective qui préexiste et que l'on peut s'appuyer sur ces organisations collectives pour construire la relation avec les acteurs. Et donc ce ne sont pas des acteurs isolés qu'il faudrait choisir uniquement en fonction de ce qu'ils sont censés représenter ; il faut au contraire s'appuyer sur ces organisations collectives. Il faut être attentif à la construction de l'espace qui relie ces acteurs et notamment au géonyme, au nom que les acteurs donnent à leurs réseaux et à leurs organisations collectives. C'est un exercice très pratique.

La mise en réseau des acteurs peut passer par l'organisation d'un repas collectif, qui est un des supports les plus importants pour arriver à faire dialoguer. En Languedoc-Roussillon, c'est ce qu'on est en train de démarrer : une série de repas collectifs rassemblant tous les acteurs intéressés qui viennent librement partager un grand repas. Toute l'idée, c'est de le faire tous les deux mois pour commencer à monter des fédérations de projets ou des projets.

Et puis, au travers des exemples qui ont été donnés, on perçoit une très grande diversité de situations, une très grande diversité d'enjeux de territoire, une très grande diversité de configurations d'acteurs, ce qui va poser la question de la capitalisation d'expériences. En effet, on pourrait presque se dire qu'une démarche spécifique, une méthode spécifique est associée à chaque PAT. Et il faut que l'on arrive à dégager de cette grande diversité des éléments transversaux pouvant permettre à chacun de construire des projets alimentaires territoriaux.

Réaction de Christine MARGETIC :

Ce que je vous ai évoqué, on l'avait présenté lors d'un colloque l'année dernière qui a donné lieu à publication d'un ouvrage qui paraît cette semaine chez Educagri. L'ouvrage s'appelle : « Alimentation et proximité ». C'est une rencontre de chercheurs, un colloque de chercheurs, mais avec un certain nombre d'exemples qui servent de référence en France, au Québec et notamment l'Italie autour de cette problématique alimentation et proximité.

Intervention de Bernard PECQUEUR, économiste à l'université de Grenoble :

A propos de ce que Claire DELFOSSE a dit tout à l'heure, je voulais relever que le potentiel de la jeune recherche en France est important. Car finalement, on n'a pas souvent l'occasion de montrer les travaux de nos étudiants. Or, on voit que ces travaux s'insèrent bien dans les réflexions de terrain, et que la distance entre la recherche et les pratiques de terrain n'est pas si grande que ça. La présentation de ces deux travaux nous a montré, je pense, que la jeune recherche a un bel avenir dans nos débats. Par ailleurs, je voulais reprendre rapidement la notion d'offre de sites parce qu'elle n'est pas innocente du tout. L'offre de sites, cela veut dire que dans un projet alimentaire territorial, les gens se concertent et que ça produit de la valeur ajoutée supérieure à la simple addition de chaque individu. C'est donc un effet de développement, faisant partir d'autres effets qui doivent surgir d'un PAT. Or, le critère d'efficacité d'un PAT, c'est la capacité à faire sortir cet effet collectif où on a finalement une production alimentaire qui dégage des produits plus importants que la somme de chaque producteur pris individuellement. Et c'est cela qu'il faut construire ; c'est dans une moindre mesure le secret de la réussite de ces projets-là. Ensuite, en ce qui concerne les modalités de leur mise en œuvre, il faudrait que l'on voie ça plus près.

Discussion avec la salle

PARTICIPANT : Yuna CHIFFOLEAU, chercheur à l'INRA et co-animatrice du RMT

Bonjour. Yuna Chiffolleau, chercheur à l'INRA et co-animatrice du RMT, réseau mixité technologique alimentation locale, qui n'est pas un réseau concurrent, mais bien complémentaire et c'est bien l'objet de ma présence ici notamment. J'ai des questions destinées aux chercheurs. Je n'ai pas bien vu dans les présentations en quoi il y avait eu co-constructions d'hypothèses. Je ne vois pas bien non plus comment des chercheurs peuvent contribuer à faire s'organiser des gens non organisés, justement face à des collectifs qui peuvent être structurants dans les territoires, ni comment on fait pour éviter un fonctionnement clanique et ouvrir l'espace à des gens d'habitude peu reconnus, peu entendus. Comment nos chercheurs se comportent dans ces cas-là ? Quel est leur travail, comment cela se passe avec les acteurs ? Les PAT, c'est finalement mettre aussi un terme sur des choses existant parfois depuis longtemps. Néanmoins, dans notre histoire à nous, chercheurs, qui sommes sur le terrain, quels messages renvoyons-nous à nos instituts de recherche et pas seulement vers les politiques publiques ? Je pense que c'est aussi important qu'à travers le RnPAT ce type de retour puisse être fait.

PARTICIPANT : Michel BUISSON, agro-économiste bénévole

Michel Buisson, agro-économiste bénévole, je travaille notamment dans des réseaux sur ces questions d'alimentation. Je salue Claire DELFOSSE à l'occasion puisque l'on s'est croisés, il y a quelques décennies sur des sujets proches, et Bernard PECQUEUR et d'autres. Ma remarque concerne le tableau qu'elle a présenté à la fin, sur ce qui avait bien marché, ce qui avait le moins bien marché et notamment sur la difficulté d'intervenir sur la question de la disparité sociale par rapport à l'alimentation. Je travaille en effet sur ces questions-là d'accès, j'ai pas mal travaillé sur les questions de droit alimentation avec Olivier DESCOUTER ; je suis très sensibilisé à cette question d'accès à l'alimentation, en tant qu'économiste et acteur au sein de différents réseaux associatifs. Et je remarque que dans beaucoup de ces travaux, cette question n'est pas posée. On parle de gouvernance, c'est-à-dire qu'on met en mouvement des structures plus ou

moins existantes, on en crée d'autres, etc., mais on est toujours sur le même potentiel d'acteur alors que toute une série de consommateurs n'a pas accès à des conditions satisfaisantes d'alimentation pour un grand nombre de raisons. Parler de réseau d'alimentation territorialisée sans mettre cette question-là en avant, en tant que chercheur et militant associatif, me paraît extrêmement grave d'un point de vue méthodologique et d'un point de vue politique.

PARTICIPANT : France DRUGUEMONT, Fédération des parcs naturels régionaux

France DUGREMONT, de la Fédération des parcs régionaux. Vous avez présenté des projets alimentaires territorialisés, qui sont émergents. Je voudrais savoir ce qu'est un système alimentaire territorialisé abouti, c'est-à-dire, un système qui met en cohérence des projets. Effectivement, vous nous avez présenté des projets, qui démarrent, certes, où vous rassemblez des acteurs, mais que feront-ils entre eux ? Je trouve que cela n'apparaît pas suffisamment. C'est bien d'avoir des repas ensemble et d'être convivial, mais qu'est-ce qu'on va faire ? Et qu'est-ce qu'on va faire pour finalement arriver à ce que vous nous avez présenté au départ, c'est-à-dire un projet qui soit à la fois social, économique, environnemental ?

PARTICIPANT : Chloé MARIE, Fédération nationale des CIVAM

Chloé MARIE, de la fédération nationale des CIVAM. Ma question va dans le même sens que France Druguemont de la fédération. On voit effectivement qu'il y a une diversité d'actions en place. Mais ce qu'on a du mal à voir, notamment sur la présentation de Madame DELFOSSE, c'est comment cela fait effectivement système. Pour qu'il y ait un vrai projet alimentaire territorial à un endroit donné, quelle concertation y a-t-il, quel pilotage y a-t-il sur une réflexion beaucoup plus globale à l'échelle territoire ? En effet, une diversité d'actions, c'est-à-dire plusieurs actions séparées, ne font pas un projet alimentaire ou un système alimentaire. Comment réfléchit-on à ça ?

Deuxièmement, je voulais réagir à ce que disait Monsieur BUISSON parce qu'au niveau de la fédération nationale on travaille aussi beaucoup avec les CIVAM sur la question de l'accès à l'alimentation. On anime un groupe de travail spécifique de questions dans le cadre du réseau mixte technologique alimentation

locale. On mène également un projet CASDAR sur la question d'accès à l'alimentation pour tous. On est vraiment intéressé par cette question. On peut donc en discuter. ,

PARTICIPANT : Marion BRUERE, association Terre & Cité

Marion BRUERE, de l'association Terre & Cité sur le plateau de Saclay. Je voudrais faire un témoignage. On a fait travailler une quarantaine de chercheurs, il y a deux semaines sur ce qu'on appelait les ateliers de Saclay. En fait, on les a fait travailler sur de l'écologie territoriale pour étudier les flux d'azote et les flux alimentaires et pour identifier les points de blocage existants, et pour savoir comment améliorer cela. Ensuite, on les a fait travailler sur trois fictions pour les territoires, avec trois systèmes alimentaires. Et on a demandé aux acteurs locaux de s'exprimer dessus. On a donc des documents à vous transmettre si cela intéresse certains.

MODERATEUR : je reprends. Madame CHIFFOLEAU, je pourrais synthétiser en disant : qu'est-ce que la participation des chercheurs à ces projets alimentaires territoriaux change dans leur posture de recherche, dans leurs relations aux acteurs, dans leurs relations à leurs institutions, et quelle réflexivité peut-on avoir sur la pratique des chercheurs ? Monsieur BUISSON, votre interpellation était vraiment très claire. Selon vous, les questions d'accès à l'alimentation et même d'accès à la gouvernance des projets alimentaires territoriaux d'une partie de la population ne sont pas suffisamment mises en avant. Ensuite, les deux dernières interventions posent un la question de savoir quelle est la finalité ces projets alimentaires territoriaux, au-delà du fait de rassembler une diversité d'acteurs ou de réseaux d'acteurs ? Est-ce qu'il suffit simplement de mettre les gens autour d'un repas pour que cela génère tout seul de façon magique, des projets alimentaires territoriaux ? Et donc comment on passe de cette multiplicité d'initiatives plus ou moins fédérées, organisées en réseau, à des projets alimentaires territoriaux véritablement construits ?

Réponse de Claire DELFOSSE :

Merci pour ces questions. Pour répondre à la première question, sur le syndicat mixte Bourg-en-Bresse, ce ne

sont pas les acteurs qui sont venus me chercher pour travailler et les aider à mettre en place un réseau territorial alimentaire. Ce sont nous qui, dans une première phase de recherche, sommes allés questionner les acteurs du territoire et voir avec eux comment on pouvait travailler ensemble sur leur territoire. Ce que je vous ai présenté là correspond plutôt à une phase de diagnostic et de début d'échanges avec le territoire, c'est-à-dire que l'on a regardé comment ça se passait, quelles étaient les questions. Et maintenant qu'on a eu une première restitution, je pense que le travail va pouvoir s'enclencher avec eux dans une réflexion concertée. On n'était donc pas encore dans un travail de construction d'hypothèses, mais plutôt à aller regarder ce qui se passe.



©Serge Bonnefoy / Terres en villes

La plus-value apportée par notre travail de recherche correspond à plusieurs choses. Tout d'abord, il a permis de travailler à une autre échelle : 117 communes étaient concernées, ce qui est énorme. Il a ensuite aidé à réfléchir à l'élargissement d'un territoire et à la manière de faire travailler ensemble 7 ou 8 communautés de communes qui vont fusionner, en plus d'une communauté d'agglomérations. Enfin, il a permis d'aller à la rencontre d'acteurs avec lesquels le syndicat mixte ne travaillait pas et de faire émerger des questionnements sur lesquels il n'avait peut-être pas complètement réfléchi.

On est dans un territoire qui se cherche et où l'on fait émerger des questionnements, des tensions existantes et avec des zooms très précis d'enquêtes auprès d'acteurs.

Pour répondre à Michel, les travaux des étudiants ont justement bien fait remonter des besoins en termes d'accès à l'alimentation, liés à l'existence de disparités sociales et notamment en milieu rural. Plus précisément, ils ont permis de souligner l'existence de difficultés d'accès pour les personnes âgées. C'est un exemple parmi d'autres, car je pense que l'on a pu mettre la focale sur quelques petites choses en faisant des enquêtes très précises sur quelques villages en zoom. Cependant, on en est encore à une phase de diagnostic, de recherche, où l'on essaie de voir un peu comment faire émerger les questionnements ; on n'en est pas encore à savoir comment y répondre. Je pense que la construction va prendre forme à partir de maintenant. Je l'espère.

Ce que l'on fait remonter aussi à nos institutions, c'est justement – je pense qu'il faut le dire – l'importance de la recherche-action sur les territoires, l'importance qu'ont les ateliers d'étudiants. Et je pense que ça, c'est quelque chose qui est très important pour nous, enseignants chercheurs, à l'heure où on n'a plus trois francs six sous pour faire fonctionner nos formations avec la réforme des Masters. S'il y a quelque chose à dire et quelque chose à dire en termes de militants d'enseignants chercheurs, nous à Lyon 2, c'est qu'on ne va plus avoir d'argent pour faire fonctionner ces ateliers de terrain. S'il y a quelque chose à faire remonter aux institutions par les acteurs, c'est dire combien vous avez besoin aussi des chercheurs et des étudiants et qu'on ne peut pas faire de la recherche sans aller sur le terrain et sans lien avec les autres.

Réponse de Christine MARGETIC :

Pour continuer avec ce que vient de dire Claire à l'instant, à Nantes, on a déjà solutionné la question : par exemple, pour que nos étudiants de M1 puissent mener leurs études et diagnostics, on trouve des commandes et on fait financer. 500 € pour une étude et pour que les étudiants puissent se former, ce n'est pas cher. Vous le savez tous, l'université est dans une situation qui n'est pas très florissante aujourd'hui. On est actuellement dans la révision de nos maquettes. Le seul élément qui nous soit descendu depuis notre présidence, c'est la question du coût prévisionnel. On est exactement sur ces registres-là aujourd'hui, ce qui oblige l'université à trouver des biais financiers pour éventuellement assurer des formations de qualité. Les géographes vont traditionnellement sur le terrain.

Aujourd'hui, le terrain pour les étudiants nantais, c'est Nantes. Pourquoi ? Parce qu'ils prennent les transports en commun et cela ne leur coûtent rien. Ce n'est pas le lieu pour évoquer ces points-là, mais c'est vrai que c'est quelque chose de très important alors même que c'est essentiel pour la formation de futurs praticiens.

On n'a pas attendu ces projets pour avoir des liens avec ce que l'on appelle le monde professionnel, même si l'université, c'est aussi un monde professionnel. On a généralement une longue pratique de collaboration avec une diversité de structures. Au fil du temps, en fonction des thématiques sur lesquelles on va travailler, c'est amené à évoluer ; mais je dirais que c'est dans la logique. Les questions que se posent pour les chercheurs dépendent aussi de leur trajectoire personnelle. Quand j'évoque ces questions autour de l'alimentation, certains de mes collègues me disent « oui, effectivement, vous mangez bien, mais à part ça, vous ne faites pas grand-chose d'autre. Moi, ce que je fais, c'est bien plus important et bien plus essentiel que ce que vous faites ». Donc effectivement, à chaque fois que l'on s'investit dans ce type de projet, on le fait aussi en amont en le problématisant, en se questionnant de manière épistémologique par rapport à l'histoire de la discipline de travail sur l'alimentation.

Est-ce que cela va apporter une pierre à l'édifice ? Eventuellement, oui. Les éléments que je vous ai évoqués sont aussi en avec un autre programme de recherche co-construction avec des acteurs de terrain. Ils soulèvent des questions pour les acteurs, mais aussi pour les chercheurs. Donc, nous avons aussi besoin de ce type de projet pour avancer. Je suis persuadé qu'on peut aujourd'hui se poser des questions sur la notion de vulnérabilité ; plus précisément, de vulnérabilité des territoires... et en quoi les PAT répondent à cette entrée. Cette entrée est pour l'instant surtout abordée par les environnementalistes, mais on peut transposer et mettre en pratique un certain nombre de choses qui sont faites dans ce domaine-là autour de questions alimentaires. C'est donc quelque chose de très important. En tant que chercheurs, on ne doit pas se limiter dans le type d'acteurs que l'on sollicite. Et parce que nous sommes extérieurs, nous allons éventuellement réussir à faire venir des acteurs qui ne se parlent pas facilement en temps normal. On a donc aussi cette position de médiation, en permettant de constituer des groupes de travail et de suivre des groupes de travaux qui viennent de l'extérieur du territoire. Et ça aussi, c'est quelque chose qui je pense est important.

Réponse d'Antoine BESNARD :

Sur la question de la finalité de ces démarches PAT et des projets qu'ils sont susceptibles de générer, notre intervention était centrée sur la condition d'émergence des PAT. Bien évidemment, sur le pays des Mauges par exemple, j'aurais pu vous présenter plus en détail les projets et les actions plus précises qui sont envisagés si j'avais eu plus de temps. Mais j'ai souhaité en priorité partager deux choses avec vous. Tout d'abord, la question de l'émergence : elle me semblait essentielle, puisqu'avant de parler de projet en tant que tel et de PAT, il s'agit de savoir comment ces conditions d'échange sont créées. Je pense qu'il ne faut justement pas que l'on tombe trop rapidement dans la question de savoir quel projet pour les territoires, quelles actions, etc. On a déjà un enjeu majeur, c'est celui de se réunir autour de la table et de se comprendre, y compris des acteurs des milieux associatifs, par exemple, qui travaillent sur les questions de l'accès à l'alimentation ; car ce ne sont pas des acteurs que l'on rencontre régulièrement.

Ensuite, sur la démarche PAT en elle-même, lorsque l'on fait le parallèle avec celle du pays des Mauges qui est une démarche territoriale préfiguratrice, il y a effectivement eu la construction d'une vision partagée de la question alimentaire sur le territoire. Les acteurs ont également associé cette question aux différents enjeux de leur territoire. Cette vision a été formalisée. Et ensuite, comme dans toutes les démarches mode projet, un certain nombre d'actions a été identifié et priorisé. Nous sommes par exemple partis du constat qu'il n'y avait pas un accès facile à une alimentation locale de qualité. Cet accès était d'autant plus difficile que nous étions dans des communes rurales éloignées. Et donc, au carrefour des enjeux du maintien d'une épicerie locale, de cet accès à l'alimentation et de la confortation d'exploitation en vente directe, il a été décidé de s'appuyer sur l'ensemble de ces épiceries locales pour créer avec les producteurs un réseau de distribution. Cela renvoie donc bien à une ambition pour le territoire de mise en relation de différents acteurs pour un accès à l'alimentation de qualité, avec en arrière-plan un questionnement et un accompagnement sur les conditions dans lesquelles ces produits agricoles sont produits.

Un de mes élus de la Chambre d'agriculture, responsable du projet réseau local dit clairement « moi, je le partage, je mets le bio en démarche aboutie ». Mais pour autant, cela a été évoqué en début de rencontre, on

est dans l'accompagnement à une transition et nous allons tous nous réunir autour de la table pour avancer quelles que soient nos orientations. On a un vrai sujet à porter tous ensemble.

Séquence 1-3

Table ronde : Comment passer des multiples initiatives locales à un projet territorial concerté et fédérateur sur l'alimentation ?

MODERATEUR : comment arrive-t-on à construire à partir des initiatives locales un projet alimentaire territorialisé ? Je pense que l'on n'a pas encore vraiment complètement abordé cette question. C'est l'objet de la table ronde. Je vais demander à tous les intervenants de la table ronde, Jean-Claude LEMASSON de Nantes, Julia FREZEL de PACA, Michel VAMPOUILLE et Paul CHARRIAU et Serge de me rejoindre. Dominique OLIVIER, de la Ferme de Figeac n'a pas pu venir, il est coincé aussi par les questions de transport. On verra si Camille BILLON qui connaît un peu son initiative veut prendre la parole après dans la discussion pour éventuellement témoigner et présenter ce qui se fait avec la Ferme de Figeac.

Ce que je vais vous demander, c'est de vous présenter brièvement en 30 secondes - une minute maximum pour nous dire qui vous êtes, et puis de débattre autour de la problématique suivante : comment passer des multiples initiatives locales à un projet alimentaire territorial ?

Au cours de vos expériences respectives, avez-vous essayé d'articuler la multiplicité des initiatives locales avec la construction des projets alimentaires territoriaux ? Est-ce que vous avez mis en place des dispositifs, des mécanismes de dialogue dans la durée ? On a parlé d'observatoire ; on parle de gouvernance. Comment avez-vous fait ça chez vous et comment essayez-vous d'articuler votre relation avec les acteurs locaux ?

Intervention de Dominique BARREAU, chef de projet agriculture à Nantes Métropole :

Dominique BARREAU, chef de projet agriculture à Nantes Métropole. Je vous prie de bien vouloir excuser Jean-Claude LEMASSON qui est resté coincé

à Nantes ce matin non seulement en raison des grèves qui sont subies par pas mal des absents aujourd'hui, mais avec en plus un enjeu spécial autour d'un grand débat dans l'équipement autour de l'agglomération nantaise.

Alors, comment avons-nous fait ça ? C'est un petit peu tôt pour vous répondre, parce qu'on est en plein dedans pour tout vous dire. Pour ceux qui ne connaissent pas tout à fait le contexte nantais : il y a 600 000 habitants et 24 communes. Nous nous appuyons avant tout sur une politique publique spécifique en faveur de l'agriculture, avec un plan d'action qui décline - des choses assez classiques pour les collectivités locales

Mais la spécificité étant que le sujet a quand même pas mal d'antériorité : dès la fin des années 90 début 2000, nous avons engagé ces travaux en présence d'ailleurs de Jean-Pierre LEGENDRE que je salue d'ailleurs dans la salle - c'était le prédécesseur de Monsieur LEMASSON. Nous avons commencé par des actions assez classiques autour de la protection du foncier et de l'accessibilité au foncier : lutte contre les friches, accompagnement des installations. Le programme étant donc clairement orienté en faveur d'une agriculture locale, étant entendu que l'on a la chance d'avoir une agriculture très diversifiée sur le territoire.

Comme beaucoup d'autres territoires membre de Terres en villes, on a travaillé sur la vente directe puis sur les circuits courts, et puis la question alimentaire est devenue naturellement assez prégnante. Lorsque nous avons commencé à évoquer plus clairement les systèmes alimentaires territorialisés il y a un an environ, cela nous est paru comme une évidence. On s'est donc engagé dans ce dispositif avec une première étape importante, celle de l'engagement politique dans le cadre du pacte de Milan. La métropole a fait partie des 110 ou 120 territoires nationaux ayant signé ce pacte. La France est assez bien représentée : je crois qu'il y avait dès la signature le 15 octobre dernier six ou sept territoires. Ça a donc été un premier acte fort. Et à partir de là, je dirais qu'il nous reste à commencer à tout construire. Dès l'engagement pacte de Milan, nous avons eu vent de l'appel à projets du PNA, porté par le ministère et nous nous sommes engagés dans ce dispositif. Et nous avons appris en février que nous ferions partie des 21 lauréats.

Intervention de Julia FREZEL, animatrice du Réseau Rural en région PACA:

Bonjour, Julia FREZEL. Je suis animatrice du réseau rural en région PACA. Le réseau rural est un dispositif européen financé par le FEADER. Depuis son lancement en 2009-2010, la région PACA s'intéressait à cette question des enjeux alimentaires et agricoles dans les territoires ruraux. C'est donc un travail que l'on mène depuis quelques années aujourd'hui. Aujourd'hui, le groupe de travail que l'on anime s'intègre dans un observatoire régional des circuits courts qui a été lancé par la région en 2010. C'est un réseau d'acteurs qui anime des groupes de travail sur ces questions, c'est-à-dire à la fois les enjeux agricoles et alimentaires et des circuits courts en région PACA.

Nous, réseau rural, sommes un espace de dialogue et d'échanges entre les acteurs du réseau. Nous ne sommes pas une instance où peut se mettre en place un projet alimentaire territorial à l'échelle du réseau, parce que ce n'est pas du tout son objet. Ma réponse va être un peu décalée par rapport à la question. On s'est effectivement demandé comment passer des initiatives à la construction d'un système alimentaire territorial. Donc quand on a commencé à travailler sur cette question, on s'est d'abord intéressé aux politiques agricoles et alimentaires locales de 2011, 2012, 2013, puis à partir de 2014, et on a voulu élargir la réflexion au-delà des collectivités qui peuvent être porteuses de ses politiques. Comment est-ce que les acteurs qui sont présents aujourd'hui dans les territoires et qui mettent en place des initiatives permettant de développer ce lien entre agriculture et alimentation, peuvent-ils faire réseaux aussi entre eux ? Comment peuvent-ils faire système, au-delà même des politiques mises en place et en construction plus ou moins avancée selon les territoires ?

Quand on a commencé à réfléchir à cette question l'année dernière, la notion de coopération interterritoriale était ressortie de manière très forte de la part des acteurs : l'idée, c'est qu'il n'y a pas une bonne échelle pour mener un projet alimentaire territorial, mais que c'est la combinaison d'une réfraction des projets aux différentes échelles qui pose la question d'une coopération beaucoup plus large.

C'est cette volonté d'inscrire cette nécessité de

coopération à la fois entre voisins et entre échelons imbriqués les uns dans les autres - de la base du quartier ou de la commune jusqu'à des échelles de filières - qui est la plus importante.

Dans le groupe de travail que j'anime, on garde vraiment cette notion forte de coopération interterritoriale pour prendre en compte les différentes initiatives qui peuvent être menées aux différents échelons. Sur cette question, est-ce que ces initiatives peuvent faire système au-delà des politiques qui peuvent être portés par les collectivités ? On travaille actuellement avec le réseau LIS et le pôle de développement durable de l'Université d'Aix-Marseille, qui ont essayé de faire un diagnostic de ces initiatives. Ils ont même essayé de les interroger sur les liens qu'elles peuvent avoir entre elles, en prenant en compte à la fois le lien qu'elles peuvent avoir au sein d'un territoire - étant accompagnées par une politique publique et au sein d'un projet construit à l'échelle des collectivités - mais également en dehors de ces liens avec les collectivités, directement en tant que voisin, fournisseurs, prestataires, acteurs, œuvrant à la relocalisation de l'alimentation. Voilà quels sont ces liens entre ces acteurs. C'est une question qui est ouverte au sein du réseau et pour laquelle on n'a effectivement pas encore de réponse.

MODERATEUR : on n'a pas encore de réponses, mais comme vous commencez à réfléchir, on est bien là pour échanger dans l'avancement progressif des réflexions sur le sujet. Michel VAMPOUILLE, pourriez-vous nous communiquer votre expérience ?

Michel VAMPOUILLE, administrateur de l'association Terre de liens en Île-de-France :

Je suis administrateur de l'association Terre de liens en Île-de-France. La première fois, que j'ai entendu parler de ce réseau, c'était dans des listes de discussion du côté des structures agricoles alternatives. Dans une vie antérieure, j'ai été vice-président du Conseil régional d'Île-de-France dans la première décennie du siècle donc j'ai fait adhérer la région Île-de-France avec la Chambre d'agriculture régionale à Terres en villes, ce qui n'avait pas été si facile que ça.

J'ai une vision francilienne, et donc un peu déformée : quand on parle en effet de projet territorial avec les 12 millions d'habitants d'Île-de-France sur 2 % de la

surface agricole, c'est assez difficile. Dans le fond mon interrogation – même si je suis complètement favorable à ce qui se passe – c'est comment intégrer les populations qui sont loin de se demander comment bien se nourrir, mais qui se demande simplement comment se nourrir.

Je participe à un groupe de travail qui est en train de se mettre en place sur l'agglomération de Cergy-Pontoise, sur l'alimentation dans les quartiers prioritaires. Les réponses sont forcément différentes, mais elles sont quand même compatibles. Et puis, comment faire en sorte d'être effectivement dans la transition, comment concilier les réseaux qui sont sur la transition avec ceux qui s'affichent dans l'alternative – comme un peu les réseaux dans lesquels je suis. En bref, comment faire en sorte que tout le monde soit présent dans les projets territoriaux et que chacun soit bien accepté.

En Île-de-France, on est un peu de retard par rapport à ce qui se passe dans notre région. On a une agriculture qui est ce qu'elle est, et on a 12 millions d'habitants, peut-être même un peu plus. Dans le fond, il y a quelques objectifs presque prioritaires avant d'aller beaucoup plus loin sur les projets territoriaux, même s'il y en a quelques-uns qui émergent, mais qui ont une réalité plus ou moins évaluable, avec plus ou moins d'optimisme.

Pour véritablement proposer des projets territoriaux, il faut aussi revenir à une certaine diversité des productions. Pour l'instant, c'est déjà un objectif important en Île-de-France et qui répond aussi aux demandes des citoyens ; c'est-à-dire que qu'il y a une demande de produits de proximité, une demande de produits bio, une demande de produits de qualité, une demande de produits bon marché, mais quand même de qualité dans les quartiers difficiles.

Le premier objectif que l'on peut avoir c'est de mettre tout le monde autour de la table, y compris les structures associatives et citoyennes, qui peuvent à tort paraître un peu anecdotiques. J'ai quelques contacts avec les Incroyables comestibles ; on peut penser que c'est un peu anecdotique, mais dans le fond, concernant le débat sur l'alimentation et l'agriculture urbaine, les associations sont aussi qui sont porteuses d'une vraie émergence du sujet. Et je citais l'agglomération de Cergy-Pontoise, où les Incroyables comestibles ont commencé à dire que l'on doit se poser la question de l'alimentation dans les quartiers prioritaires.

Mais, cela veut dire aussi que débattre de projets territoriaux, c'est débattre de l'assiette alimentaire. J'étais il y a quelque temps à une conférence au ministère de l'Environnement et puisque c'est l'année mondiale des légumineuses cette année, voilà une évolution de notre assiette alimentaire pour des aliments qui sont moins chers que les protéines animales même s'il s'agit pas non plus de les supprimer ; mais les protéines végétales peuvent être en définitive beaucoup moins chères et peuvent être aussi des solutions pour amener une assiette alimentaire de qualité, qui soit accessible par un nombre beaucoup plus grand d'habitants de nos régions. Ensuite, il faut utiliser toutes les opportunités.

D'un point de vue professionnel, je travaille actuellement sur des plans climats et si l'on prend le parc naturel régional du Vexin, il a inscrit la question des circuits courts alimentaires dans le plan climat et le débat a émergé par le plan climat. Bien entendu, il y avait des réalités plus ou moins fortes sur le bilan carbone de la proximité. Ça dépend un peu du type de proximité. Mais je pense que toutes les opportunités sont bonnes. La question qui peut donc se poser dans des territoires très urbains, c'est à quelle échelle on lance une démarche. On ne fait pas un plan alimentaire territorial à partir d'un bureau d'études. C'est une démarche territoriale. Est-ce que la démarche doit être globale, assez régionale tout de suite ? Est-ce qu'elle doit être axée sur une agglomération, est-ce qu'elle doit être démarrée quand on part de très bas, sur un peu du concret de début d'émergence, même si cela peut prendre longtemps ?

Au début, il y a quelqu'un dans la salle qui a dit : « mais dans le fond quelle est la finalité du projet ? » C'est le tort que l'on peut avoir souvent de dire que lorsque des processus émergent, s'ils ne répondent pas tout de suite à toutes les sollicitations, on considère que dans le fond il rate la cible. Mais il faut aussi admettre qu'il faut ne pas charger la mule de ceux qui font émerger les projets.

La question que je me pose et à laquelle je répondrai peut-être demain matin, c'est comment je vais pouvoir peut-être solliciter le parc national naturel du Vexin et l'agglomération de Cergy-Pontoise qui nouent des contacts sur d'autres sujets. Un projet agricole territorial n'aurait-il pas un sens dans une structure périurbaine forte et lourde comme l'Île-de-France entre des espaces ruraux, que sont les parcs naturels un peu organisés, et les agglomérations du périurbain

– où la demande sociale émerge plus fortement même si on sent qu'elle existe dans l'espace rural, mais qu'elle a plus de mal à se cristalliser ?

MODERATEUR : ce n'est pas facile de retenir de toutes ces diversités de situations quelques éléments-clés. Mais je retiens quand même qu'à Nantes, vous nous dites que vous avez démarré par une entrée et puis vous agrégez progressivement. C'est-à-dire que vous n'êtes pas partis de l'idée de faire un diagnostic complet, d'identifier tous les enjeux, tous les acteurs et à partir de là, de réfléchir et de faire émerger le projet. Mais vous avez démarré par des choses sur le foncier, puis vous avez agrégé progressivement un certain nombre de nouvelles préoccupations, de nouveaux acteurs pour construire progressivement le projet. Et c'est ce que je retiens, c'est qu'il y a des articulations des chefs de territoire à travailler. Tout le monde ne travaille pas sur la même échelle et donc il faut réfléchir à ces questions de subsidiarité sans doute. Qu'est-ce qu'on peut faire à des échelles locales, qu'est-ce qu'on peut faire à des échelles régionales plus larges. Et donc ça, c'est déjà peut-être identifier les articulations possibles. On va en reparler quand même à la table ronde de cet après-midi, mais c'est quelque chose que je retiens.

Et puis Monsieur VAMPOUILLE, vous nous dites que l'on peut avoir des objectifs structurants. On peut avoir des objectifs forts que vous sentez ressortir, des préoccupations citoyennes, des préoccupations des Maingeois et portées par des initiatives locales, revenir à plus de diversité, faire évoluer le système pour le rendre plus durable et ça, ça peut irriguer. Je pourrais vous donner le témoignage de Montpellier – j'en profite puisque l'on a accompagné cette élaboration de politique agro-écologique et alimentaire à Montpellier – où la discussion avec les élus s'est faite tout de suite autour de cette question : comment on associe les initiatives locales ? Et en fait, les 31 élus de la métropole nous ont dit « nous on a un projet politique. On veut aller vers plus d'agro écologie, on veut aller vers une préoccupation très forte en termes de lutte contre la précarité alimentaire. On voudrait les lancer et on assume notre rôle d'élus et puis ensuite on va discuter avec la société civile ».

Donc, on voit qu'on a des démarches qui peuvent être très différentes d'un territoire à l'autre. J'attends que Serge nous aide, par la typologie, qu'il essaie de construire et avant ça, je voudrais demander à Paul CHARRIAU un commentaire sur cette question :

comment vous, vous voyez cette question de l'articulation pour passer des initiatives locales aux projets alimentaires territoriaux ?

Intervention de Paul CHARRIAU :

Bonjour à tous et à toutes. Paul CHARRIAU, je suis agriculteur en Loire Atlantique. Je suis élu au bureau de la chambre d'agriculture où je suis responsable de la direction territoire environnement et à ce titre, je suis aussi les relations avec la métropole nantaise. Après ces différents témoignages, on voit bien la question est complexe. Il n'y aura pas une réponse uniforme sur tous les territoires parce que la demande alimentaire est de toute façon elle est diverse, entre le citoyen qui vit dans un quartier sensible, entre celui qui est en zone périurbaine, entre celui qui vit en centre-ville – qui a un peu plus de moyens et d'aisance financière je dirais, on n'aura pas forcément les mêmes réponses immédiates. Je voulais juste rebondir là-dessus. Pouvez-vous me rappeler la question ?

MODERATEUR : de votre point de vue, et de votre expérience, comment arriver à passer de toutes ces initiatives locales multiformes, multiples préoccupations, à un projet alimentaire territorial qui va se fixer des objectifs, qui va se fixer des moyens ? Et comment on fait à partir de cette diversité pour construire ? On a compris que cela ne se fait pas du jour au lendemain. Ce n'est déjà pas simple de réunir les acteurs, c'est déjà compliqué de les identifier ; et donc comment on essaie ensuite de construire ? C'est-à-dire, comment on se donne des objectifs communs, comment on structure de façon concertée un projet ? Je ne vous dis pas que c'est simple comme question. Je sais que c'est difficile et je voudrais que l'on essaie de réfléchir ensemble.

Paul CHARRIAU :

Non. Comme disait Dominique, on démarre dans l'élaboration du PAT. Je pense qu'il faudra être patient et adopter la politique des petits pas. Sur le territoire, il y a de multiples expériences locales, mais on est aussi – je vais parler autour de Nantes – dans une zone agricole forte avec des filières organisées. On peut s'appuyer sur ces filières organisées avec de la traçabilité pour venir quand même vérifier que les produits sont bien locaux. Je pense que ce sera aussi un moyen de

passer à la vitesse supérieure dans la fourniture d'une alimentation locale et de qualité et avec des filières qui ont un savoir-faire dans l'organisation. Cela ne remet pas en cause les autres initiatives locales, mais cela peut, peut-être venir aussi les conforter, voire réussir à les faire travailler ensemble.

Autour de Nantes, en Loire-Atlantique, on a la chance d'avoir une agriculture très diversifiée avec différentes filières organisées. Je pense qu'il faut aussi s'appuyer là-dessus pour progresser.

MODERATEUR : merci. Je crois que Dominique BARREAU avait un mot à compléter là-dessus sur la méthode et puis je donne après la parole à Serge.

Intervention de Dominique BARREAU:

Si la question porte réellement sur la méthode, encore une fois dans l'exemple nantais d'abord appelé, évidemment que le programme agricole historique repose sur un partenariat très large avec l'ensemble des acteurs de la question agricole dans la chambre d'agriculture ; et que pour la mise en place du projet alimentaire territorial, on est quatre copilotes dans les métropoles et chambres d'agriculture, mais qui se sont associés à Terres en villes et l'IUFN. Il s'agit en effet de rassembler des éléments de reproductibilité et pour essayer de partager le plus largement possible.

Au-delà de cela, je dirais que la méthode est assez classique : on est sur un groupe technique d'animation plus un comité de pilotage politique. Il faut préciser que le pilotage politique du projet est confié au vice-président agriculture que je représente aujourd'hui, donc ce n'est pas neutre. Ça veut dire qu'on est bien sûr une entrée liée à la production – et d'ailleurs, au niveau du ministère, ce qui a plu dans le projet s'est connecté sur une entrée clairement axée territoires et productions.

L'objectif global de ce projet, qui est dans une logique extrêmement large, c'est d'arriver à s'adresser véritablement à tous les gens concernés par l'alimentation. Ni plus, ni moins. C'est assez ambitieux comme objectif, mais c'est bien celui-ci quand même.

Ensuite, jusqu'où on va pouvoir aller ensemble ? C'est

là que l'on va devoir travailler ensemble. Je vous disais, on commence juste. Le PAT, c'est 18 mois : avril 2016 - septembre 2017, avec l'objectif de parvenir à un document-cadre qui sera une charte ou un document d'engagement, dans lequel on espère que le plus d'acteurs seront invités et seront associés même si on a commencé à y travailler avant et même si les actions concrètes se poursuivront bien au-delà j'espère.

Dans la façon de faire, on commence juste. On a commencé à échanger, cela fait une semaine tout juste, mardi dernier avec des partenaires qualifiés de référents : une quinzaine d'acteurs, avec tous les consulaires et des représentants de différents mouvements associatifs agricoles. La liste n'est pas close bien entendu. On propose juste à ces partenaires référents, au regard de leur légitimité sur le sujet ou de leur implication avec Nantes Métropole de s'impliquer plus lourdement, plus activement que d'autres. Et puis à côté des partenaires référents, on va voir des acteurs dit « associés » venir en fonction de leur capacité, parce qu'ils reposent sur du bénévolat, du militantisme. Ils n'auront pas forcément beaucoup plus de moyens que cela.

Tout l'enjeu consiste maintenant à articuler cette initiative avec d'autres gros objets de débats si je puis dire. Je pense en particulier à deux échéances qui vont venir à très court terme sur le territoire nantais. On a « Climate Chance » qui arrive fin septembre, qui est la rencontre mondiale des organismes non étatiques autour des enjeux climatiques. Je rejoins d'ailleurs la remarque de Monsieur VAMPOUILLE, il faut faire attention entre le lien climat énergie et alimentation car ce n'est pas aussi simple que ça. Les écobilans nous montrent parfois des résultats surprenants. Donc « Climate Chance », c'est un premier temps, on va pouvoir travailler avec les acteurs impliqués. Et puis au-delà de ça, un grand débat sur la transition énergétique va s'engager entre l'automne 2016 et le printemps 2017 où nous serons je pense plus en capacité d'aller vers le grand public et de le faire travailler dans des logiques de forums ouverts ou d'autres types de débats. On peut s'appuyer sur un historique, une tradition de débats. Maintenant, c'est à nous de construire ça ensemble.

MODERATEUR : merci. Ça confirme bien votre idée, là vous êtes rentré plutôt par la question de production, puis vous avez élargi en vous associant à d'autres espaces de débats sociétaux : la question

du climat et donc là-dedans l'alimentation, quel rôle elle va jouer ; la question énergétique, et là-dedans comment l'alimentation va y jouer. Donc, on agrège progressivement. Serge, les lumières vont nous être utiles : ta synthèse et ta typologie des formes de construction des projets alimentaires territoriaux, c'est là-dessus qu'on t'attend.

Intervention de Serge BONNEFOY :

Serge BONNEFOY, secrétaire technique Terres en villes, chef de projet RnPAT.

Je serais bien plus modeste que cela. Déjà, je parle là plutôt des agglomérations de Terres en villes. Je n'oublie pas, par exemple, qu'un certain nombre de parcs naturels régionaux – je pense au Lubéron, au Vercors qui doit être dans la salle – ont travaillé sur les circuits courts et maintenant sur l'alimentation. Ce sera intéressant dans ce RnPAT, de le mettre en vis-à-vis de ce qui s'est passé dans les agglomérations et de ce qui s'est passé dans les territoires plus ruraux. Je n'oublie pas qu'il y a aussi des communautés de communes. Je crois que leurs représentants n'ont pas pu venir, mais la communauté de Communes de la Région d'Audruicq dans le Nord a fait énormément de travail aussi là-dessus. Et donc, tout n'appartient pas aux agglomérations.

La deuxième chose que je veux dire, c'est que les agglomérations de Terres en villes sont des agglomérations qui ont une histoire en faveur de l'agriculture. Donc elles ont déjà un vécu sur l'agriculture. Et puis, il y a une chose que j'aime bien faire, vu que c'est marqué par les antécédents grenoblois, généralement, je prends le programme agricole de 1984 de Grenoble, je mets la délibération de l'année dernière de la métropole de Grenoble et je regarde ce qui a changé. Et je vois déjà les mots « sensibilisation des consommateurs » en 1984. Je vois déjà la marque de qualité territoriale. Je vois qu'il y a aussi des thèmes nouveaux. Mais ça interroge : attention à ne pas rebaptiser « alimentaires » des actions qui sont des actions classiques de l'agriculture de proximité. A côté, ça nous interroge aussi sur l'évolution qui est forte, sur la biodiversité, sur la gouvernance. Et puis d'un autre côté, ça nous interroge aussi sur l'évolution qui est forte autour de la biodiversité et de la gouvernance : ce sont bien des termes nouveaux, il faut voir quels sont les résultats de ce que l'on a fait depuis 20 ans-30 ans, et quelles sont les limites de ce qu'on a fait. Donc

cette histoire est à prendre en compte.

Tout ça pour dire que dans les agglomérations de Terres en villes on travaille là-dessus, on se compare, on avait un séminaire hier, puisque grâce à la fondation Carasso on a un projet. On voit bien qu'il y a des histoires différentes. Mais on note trois grandes tendances de l'émergence de ces questions alimentaires. Il y a tout d'abord quelque chose qui vient plutôt des sociétés civiles, et si l'on creuse un peu, des acteurs de la politique de la ville. On aurait pu parler de Nantes Ville Comestible, dont acteurs impulsent une réflexion, finissent par être mis à l'agenda difficilement quelquefois ; mais ça, c'est une des tendances selon laquelle la question alimentaire vient plutôt dans une confrontation – qui n'est pas forcément négative, qui va être très positive – entre acteurs de la ville et collectivité.

Il y a une deuxième voie, me semble-t-il, c'est l'évolution de l'action publique agricole. Elle a un peu deux niveaux. Elle peut avoir un niveau régional comme dans le Nord avec les contrats agriculture, alimentation, CAAP'Agglo, où c'est la région qui impulse dans la dernière mandature une évolution du projet vers l'agriculture. Rhône-Alpes a fait ça un peu avec les PSADER + sur l'agriculture. Mais on voit bien que la région, qui porte une réflexion souvent liée à la filière agricole et alimentaire et à cette relation entre territoires urbains et territoires ruraux, est en quelque sorte un impulseur de PAT, mais qu'en même temps il y a aussi un certain nombre d'agglomérations de Terres en villes, qui du fait de l'évolution naturelle de leur projet agricole vont dans le projet alimentaire. Et c'est elles qui est fait le pari il y a une dizaine ou quinzaine d'années de relier politique agricole et avec les atouts du marché de la région urbaine. Elles saisissent l'air du temps en quelque sorte.

Et puis la troisième, c'est une inspiration, on l'a vu peut-être avec Maine-et-Loire, une impulsion qui vient du monde agricole, qu'il soit du monde agricole de l'institution Chambre ou du monde agricole alternatif, on retrouve dans ces deux cas de figure la revendication d'une prise en compte de la question alimentaire à partir de l'agriculture, à partir de la relocalisation, à partir d'une meilleure valorisation du travail agricole. Voilà ce que l'on retrouve à l'heure actuelle dans Terres en villes. Ça mérite d'être posé, c'est le premier classement empirique.

MODERATEUR : est-ce que Bernard veut apporter un petit commentaire à la salle ?

Intervention de Bernard PECQUEUR, économiste à l'université de Grenoble, grand témoin :

Ce que j'ai observé à travers les questions et interventions de premier round, c'est qu'un PAT c'est bien, mais est-ce qu'il y a un dénominateur commun qu'on peut mettre en place, qu'on peut clarifier, qui serait une base des principes sur lesquels on reconnaîtrait un PAT à une autre procédure ? Parce que dedans, il y a quelques préoccupations précises. Et puis ensuite, place à la variété des situations ; parce que si l'on est dans la variété des situations sans avoir fixé un minimum commun, cela peut être n'importe quoi après au bout d'un moment.

Moi, j'avais pensé – et puis c'est un peu en écho à la question de Michel BUISSON qui protestait sur l'absence des questions éthiques et de justice sociale dans l'alimentation – qu'il y a quand même des principes qui reviennent tout le temps et qui ne sont pas trop nombreux. J'en ai repéré quatre, qui me semblent être ce que j'appellerai des principes de justification. Pourquoi on fait un PAT ? Ce n'est pas simplement pour faire une politique ou pour intégrer l'alimentation dans nos préoccupations, mais c'est pour répondre à quatre principes, quatre besoins sociétaux. Le premier est éthique. Le deuxième est sur la sécurité alimentaire. Le troisième est sur la santé publique des populations. Le quatrième est sur l'identité, c'est-à-dire tout ce qui peut me paraître superfétatoire, gastronomie, qui en fait est la façon d'être ensemble et de se reconnaître comme étant ici plutôt que d'ailleurs et donc de faire société.

L'éthique, la sécurité alimentaire, la santé et l'identité, avec derrière l'identité les questions patrimoniale et gastronomique, me paraissent donc être les piliers de base d'un PAT. C'est en tout cas une proposition d'analyse que je vous soumets.

MODERATEUR : bon, j'imagine que cette proposition va vouloir être complétée par quelques piliers. Je vois des mains se lever. Je vous donne la parole après, mais je vais aller donner le micro. Je propose que l'on prenne une série, on ne répond pas tout de suite et éventuellement vous complétez.

Discussion avec la salle

PARTICIPANT : Valérie NICOLAS, association des régions de France (ARF)



On se
r e v e r r a
cet après-
midi avec
les régions.
Juste pour
r e b o n d i r

tout de suite, Monsieur, à ce que vous avez dit, depuis deux ans et demi je cherche à porter la question de l'alimentation au sein de l'association des régions de France et en fait, pour y arriver, on est passé par l'international, aussi étonnant que cela puisse paraître. On parle beaucoup d'agriculture. L'alimentation ce n'était pas évident. Aujourd'hui, on n'y arrive parce que l'on parle de développement territorial avant toute chose à nos élus. On parle d'emploi et de développement économique quand on parle d'alimentation.

Autre chose, merci Terres en villes de parler des régions impulsatrices, etc. Il est à espérer qu'on le soit et qu'on le devienne véritablement pour toutes les régions puisque – on en parlera cette après-midi suite à la loi Notre – suite au transfert des FEADER aux régions comme autorité de gestion, etc., il est probable que ce seront les régions qui porteront ces sujets, qui les financeront aussi évidemment avec la collaboration de toutes les échelles des territoires. Mais je pense que la donnée « emploi », en tout cas pour porter ces sujets auprès de nos politiques, les faire remonter et les faire aboutir, est fondamentale aujourd'hui. Et puis il y a autre chose : la question d'équilibre rural urbain. Bloquer l'activité urbaine et renforcer le rural, parler d'aménagement du territoire, etc. Il y avait encore autre chose dont je voulais parler, mais j'ai oublié. Votre idée Monsieur de Terres de liens, je serais ravi que l'on en discute un peu plus tard. Il y a matière effectivement.

PARTICIPANT : Bernadette LOISEL, association SOLAAL

J'ai bien entendu toutes les questions autour de l'accès à l'alimentation des populations démunies. C'est un

sujet que l'on a pris à bras-le-corps en Bretagne parce qu'il me semble que lorsqu'on parle d'alimentation, ce n'est pas décent de ne pas l'envisager pour ces personnes-là qui y ont droit évidemment. Donc, nous sommes le relais régional de l'association SOLAAL, qui est une association qui facilite le lien entre les producteurs agricoles, les coopératives et les associations d'aide alimentaire, et notamment le lien local quand on est relais régional.

Dans ce cadre-là, ce que l'on a en évidence, c'est le lien entre alimentation, économie sociale et solidaire, lutte contre le gaspillage alimentaire qui est un triptyque complètement indispensable autour de l'économie circulaire. Nous avons repéré une clé, qui est l'innovation sociale, et notamment avec des exemples, comme faire trier, reconditionner des produits qui ne seront pas bons parce que sortant d'un déstockage de pommes où l'on a 5-10 % de tri, le producteur ne peut pas le donner. Qu'est-ce qu'on en fait dans ce cas ? Et bien on a fait l'expérimentation de travailler avec un ESAT, qui a trié, reconditionné. Donc on a eu des dons en plus d'emballages pour pouvoir réemballer et redonner ça à des associations, et en l'occurrence, à la Croix-Rouge. On a pour projet avec la Croix-Rouge de faire un petit événement qui permettra aux personnes qui ont reçu ces pommes, qui ont fait de la compote, de rencontrer le producteur et les personnes de l'ESAT qui ont été ravies évidemment de faire ce travail très utile à d'autres personnes.

Et on a eu ce même type de lien social avec des opérations comme le glanage solidaire sur Saint-Malo, où là aussi on a des personnes en forte fragilité qui ne sortaient plus de chez elles ; accompagnées par le CEDAS donc le département, elles ont voulu sortir pour aller glaner des produits parce que cela servait aux associations d'aides alimentaires pour aider peut-être des gens encore plus démunis qu'eux. Et là, on a des opérations très fortes en termes lien social qui sont vraiment majeures.

PARTICIPANT : Michelle ROUX, Fédération d'associations de développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR)

Je voulais dire que parler de projet alimentaire territorial, parler d'alimentation plutôt que d'agriculture, nous à la FADEAR ça nous plaît. Parce que là, si on parle d'alimentaire, c'est d'agriculture qui produit de l'alimentation, ce qui est de moins en moins

le cas aujourd'hui malheureusement. Donc, je voulais poser des questions par rapport à la taille du territoire concerné dans un projet alimentaire territorial, parce que l'on a parlé de région. Effectivement les régions ont acquis plus de gouvernance maintenant, mais vu la taille des régions, je pense que ce n'est pas possible de mener un projet alimentaire territorial au niveau d'une région. Il faut que la région soit motrice pour que cela se passe sur des plus petits territoires afin que les acteurs, les mangeurs, les citoyens mangeurs et les citoyens paysans et toutes les personnes qui travaillent dans l'alimentation puissent être concernés et puissent participer à ce projet, pour que la démocratie soit vraiment réelle. Donc les acteurs concernés - c'est une question que je voulais poser aussi donc je vous le dis un petit peu - cela peut être les paysans, les mangeurs, les cuisiniers, les artisans dans l'alimentation comme les bouchers par exemple, évidemment les élus locaux ; est-ce qu'ils seront vraiment tous concernés ?

Vous avez parlé plusieurs fois, je ne sais plus qui exactement, de l'agriculture de proximité, de vente directe. En revanche quelqu'un a parlé d'utiliser les filières déjà organisées. Nous parlons de relocalisation de filières longues. On pense que ce qui existe peut être utilisé non pas seulement pour de la vente directe, les marchés, des choses que l'on connaît ; peut-être que l'on arrive au bout d'utiliser ça, parce qu'il y a encore quand même plus de 80 % des gens qui ne se nourrissent pas, en passant par les marchés en passant par les AMAP, en passant par les ventes directes. Ils se nourrissent encore en allant au supermarché. Et donc il faudra trouver un système pour concerner tout le monde si on veut vraiment relocaliser l'alimentation.

Vous avez aussi dit qu'on pouvait faire de la relocalisation seulement s'il y avait de la diversité dans les productions agricoles ; ça, c'est vrai, mais cela ne pourra se faire que si on accepte peut-être de partager davantage le foncier. Nous à la FADEAR, on s'occupe de l'accompagnement en autres de personnes qui veulent installer en agriculture. J'aidais encore à faire une installation il y a trois jours. Il y a des gens qui veulent vraiment devenir paysans cette année, ils veulent produire de l'alimentation. Ils ont trouvé 15 ha et une fois sur deux, même plus, mais cela leur passe sous le nez pour aller agrandir la ferme d'à côté. Il faut que les chambres d'agriculture, qui sont présentes ici bien évidemment, montrent leur volonté de partager les fermes qui existent un peu plus pour ceux pour qui la place et qui veulent produire vraiment l'alimentation,

et pas des choses qui vont transiter sur les routes, faire de l'agro carburants ou des choses comme ça.

PARTICIPANT : Laurent JOYET, Chambre régionale Auvergne Rhône-Alpes, en charge des questions d'alimentation, circuits courts

J'ai une question à Bernard PECQUEUR. Je trouve intéressant d'essayer de retirer quatre principes fondamentaux sur lesquels un PAT pourrait s'appuyer. Le premier était axé sur l'éthique. J'aimerais qu'il développe cette approche-là handicap par rapport aux élus des chambres de culture que nous écoutons et que nous entendons dans nos commissions de chambre d'agriculture. Un PAT a un intérêt si l'on arrive à aborder des notions de création de valeurs ajoutées, de nouvelles gouvernances, de nouvelles relations dans les chaînes. Si c'est pour reproduire des chaînes alimentaires où l'on va au moins-disant, il n'y a pas de sens. Est-ce que le premier point qui était l'éthique, est-ce qu'il recouvre cette dimension-là de création de valeur, de partage de la valeur et de systèmes plus durables ? Et j'en profite – vu que nous avons fait la promotion de PSDR4 – pour vous faire savoir qu'à côté de FRUGAL qui est lauréat du PSDR4, un autre projet qui parle des systèmes alimentaires du milieu et donc qui illustre un peu cette notion de relocalisation ou territorialisation des filières longues, un projet SIAM est en cours de lancement comme le projet FRUGAL dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Voilà, et donc rendez-vous dans quatre ans pour également voir quels sont les indicateurs de performance de ces systèmes alimentaires dits du milieu.

MODERATEUR : qui veut répondre ou qui a des éléments à apporter ? Je pense que sur les questions d'échelle vous êtes un peu appelés. Quelle échelle est pertinente ?

Réponse de Julia FREZEL :

Je voulais réagir aux propos de Bernard Pecqueur qui s'interrogeait effectivement sur les fondamentaux d'un projet alimentaire territorial. C'est une question que l'on s'est posée avec les membres du groupe de travail sur les systèmes alimentaires territoriaux que j'animais l'année dernière.

Ce qui était ressorti comme le plus fort, le plus partagé, le plus nécessaire pour dire qu'on est dans la cadre d'un projet ou un système alimentaire territorial, c'est un partage de valeurs entre les acteurs de ce système.

On avait évoqué différentes valeurs dont celle évoquée aujourd'hui par Bernard PECQUEUR, donc effectivement la question d'éthique, de santé. On avait évoqué aussi les questions de durabilité environnementale, économique, avec vraiment un appui assez fort des acteurs décidés à s'intéresser à la viabilité économique des circuits mis en place. On a aussi évoqué l'utilité sociale et d'autres valeurs comme l'ancrage local ou la coopération entre les acteurs. Mais c'était vraiment quelque chose de très fort qui était ressorti des différents groupes de travail qu'on avait mis en place.

Et derrière d'autres éléments fondamentaux, il y a l'idée d'être dans une action systémique qui intègre vraiment toutes les questions de l'agriculture, des questions foncières jusqu'aux questions d'alimentation en passant par tous les intermédiaires et y compris les questions de formation, d'accompagnement. Des notions de gouvernance partagée étaient ressorties de manière très forte, des méthodes de travail basées sur la participation à tous les niveaux.

Après, il y avait eu la revendication d'avoir les moyens pour pouvoir mettre en place ces projets alimentaires territoriaux. Faire de l'expérimentation ne se fait pas sans temps ni financement. Puisque vous évoquiez tout à l'heure la coopération territoriale, je voudrais rappeler qu'il n'y a pas un bon échelon, mais qu'à chaque échelon doit être réfléchi cette notion du lien entre les acteurs et le lien avec les différents échelons infra et supra.

Et puis, pour boucler la boucle, ce qui était ressorti, c'était la dimension convivialité – qui a été évoquée ce matin, car on ne peut pas construire un projet ou un système alimentaire territorial s'il n'y a pas de convivialité entre les acteurs. Il y a même une personne dans ce groupe de travail qui avait pu dire, « pour moi l'échelle maximum du système, c'est celle du lien maximal entre les gens ». À partir du moment où il n'y a plus de liens directs ou quasi indirects entre les gens, c'est que l'on est plus dans un système local et territorialisé, mais c'est qu'on est déjà dans quelque chose où il y a une perte de liens. Voilà, c'était pour

boucler la boucle entre les valeurs jusqu'à la notion de convivialité.

Réponse de Michel VAMPOUILLE :

Sur la question de l'échelle j'allais dire, l'idéal est d'avoir une échelle suffisante pour qu'il y ait une certaine diversité de la production qui corresponde à la diversité de la demande. Mais maintenant, il faut aussi se dire qu'on doit partir d'une échelle où il y a des gens qui sont d'accord pour le faire parce que travailler avec ceux qui ont envie de travailler, c'est plus facile que de travailler avec des gens qui n'ont pas envie de travailler. Donc c'est un premier point. Sur les objectifs, il y en a un que je cite toujours depuis 15 ans : celui de recréer du lien entre les urbains et le rural. Ce lien, il est sur l'alimentaire.

Sur la question de l'identité, elle vraie, mais moi je vais prendre un exemple. J'ai rédigé un avis dans le débat public qui a lieu actuellement sur le projet Europa City qui est un projet d'humanisation, peu importe, ce n'est pas le projet en lui-même. Mais, dans notre document, on a mis dans le fond que les populations urbaines, qui sont sur Gonesse, Goussainville, ne s'intéressent pas du tout à la question agricole. Il n'y a aucune mobilisation locale contre le projet parce qu'ils sont très loin de l'agriculture et que l'agriculture pour eux, ce sont des tracteurs qui circulent et puis des productions alimentaires qui vont ailleurs. J'ai émis notamment comme hypothèse que dans le fond, pour recréer du lien entre les populations comme disent certains du secteur qui viennent d'ailleurs et qui ne consomment pas ce que l'on produit, il faudrait que sur des sols de la plaine de France on puisse cultiver du sorgho, des patates douces, qui sont consommées par des populations qui habitent autour. Je ne sais pas si c'est faisable agronomiquement, que je pense que oui.

Je dirais que l'identité est importante, mais recréer du lien entre les habitants et des productions locales, ça peut être aussi avec des productions qui n'étaient pas comprises comme de chez nous. Mais enfin chez nous, il n'y a pas de haricots ni de tomate. Il n'y a pas grand-chose qui vient de chez nous. Donc, je pense que c'est aussi un point important.

Et puis le point important, il peut être aussi dans l'autre sens. On peut appeler cela économie circulaire, mais dans le fond une réflexion sur l'économie circulaire du

carbone organique : c'est-à-dire, en gros, comment les biodéchets de la ville reviennent fertiliser les champs d'une manière correctement faite. Ça peut être aussi un élément supplémentaire de récréation de ce lien entre l'urbain et le rural.

Donc en plus des projets alimentaires, dans le fond, ce sont des projets autonomie carbone et autonomie azote qui sont importants selon moi – même si l'autonomie, je n'aime pas trop ce mot-là parce qu'il ne veut à peu près rien dire. La résilience et la sécurité alimentaire, elles reposent sur le fait qu'on peut toujours produire localement. Si on importe toute l'énergie pour l'azote et si on n'a pas toute la matière organique d'ailleurs pour mettre dans les sols, on est dans une autonomie très virtuelle.

Réaction de Serge BONNEFOY :

Oui, j'ai une ou deux petites réflexions personnelles là-dessus. Sur la question des échelles, il aura un atelier tout à l'heure, enfin une table ronde. Je voudrais juste dire que l'on sait très bien qu'aux différentes échelles, on ne fait pas la même chose et que l'importance c'est d'articuler ces différentes façons de poser la question de l'alimentation. Et pour venir à l'échelle infra régionale, c'est à l'échelle infra régionale du territoire projet de l'agglomération du parc ou du pays ou de ce que sont devenus les pays que l'on peut poser des questions de bassins de vie à cette échelle-là. Elle est de toute façon fondamentale à prendre en compte.

La deuxième chose, c'est une petite remarque, c'est la deuxième fois après le PAEN de la loi sur le développement rural de 2005 que je vois à peu près les mêmes réactions. On a un texte que je trouve intéressant parce qu'il ne définit pas trop les choses, qu'il laisse beaucoup de créativité. On se demande toujours si on ne pourrait pas plutôt le définir, comme si dans ce pays, il fallait toujours définir les choses dans cette transition de décentralisation et qu'on avait du mal quand on n'avait pas des pièces, des murs qui utilisent les choses. Moi, je considère plutôt que ce que devrait être la planification stratégique, ce que l'on fait là, c'est une co-construction. C'est donc un récit alimentaire territorial et ça se fait entre acteurs avec des rapports de force. Mais cette création, c'est une construction de vouloir déjà dire les finalités avant d'avoir commencé, ça peut représenter des injonctions normatives pour employer le gros mot.

MODERATEUR : mais enfin, en même temps, si tu construis une maison tu as peut-être intérêt d'avoir les plans, mais c'est peut-être qu'on reçoit des villages et qu'on n'a pas forcément le premier village au départ. Alors je crois que tu voulais dire un mot, Bernard a été quand même interpellé sur l'éthique et puis il y a d'autres propositions, mettre l'emploi, et moi j'ajouterais mettre l'environnement peut-être aussi comme un des piliers.

Réponse de Dominique BARREAU :

Je voulais revenir sur le sens, je pense, fondamental du projet alimentaire – en tout cas version nantaise, qui porte sur le mieux vivre ensemble. On s'appuie sur une donnée essentielle, comme je disais tout à l'heure, qui est l'alimentation. Elle concerne tout le monde. Mieux vivre ensemble, c'est aussi donner à comprendre, c'est permettre d'éclairer le consommateur et toute la chaîne, tout ce qui tourne autour d'eux, pour mieux comprendre et donner de la cohérence et éclairer ensuite les actes d'achat. On disait hier qu'*in fine*, c'est quand même le consommateur qui décide. Le consommateur est le client, le client est roi. Donc on veut quand même jouer sur cette logique-là.

Ça ne veut pas dire qu'on est forcément dans la recherche d'une position ou d'un consensus. Non. Je vais prendre un exemple précis. Madame, vous disiez, agriculture ou alimentaire, quelque part il faudrait choisir. Si je prends l'exemple nantais, les gars qui produisent du muguet ou du camélia et qui contribuent directement à l'activité agricole, ça ne se consomme pas. Je ne vous le conseille pas d'ailleurs, ce n'est pas terrible ! Il n'empêche que c'est une activité qui produit du patrimoine, qui est vecteur d'emploi, d'économie, qui ramène pas mal d'argent. Je ne connais pas beaucoup d'agriculteurs producteurs de camélias ou de muguets qui seraient prêts à arracher pour mettre des pommes de terre à la place. Il faut prendre ça en compte. On n'est pas dans une logique d'opposition. On a la place pour produire à peu près ce qu'il nous faut.

Après, il y a la question de l'échelle qu'on a évoquée, mais finalement, l'enjeu n'est pas là. L'enjeu n'est pas de dire qu'il faut de ci ou de ça. C'est plus de trouver à chaque fois le meilleur projet possible dans le contexte possible de production économique et de potentiel du sol, d'images culturelles, culturelles, tout ce que l'on veut, et de débouchés économiques. L'activité agricole repose toujours avant tout sur un équilibre

économique. On est plus dans cette logique-là. Je ne sais pas si ça répond en partie à votre remarque, mais je tenais à préciser ça.

Réponse de Bernard PECQUEUR :

Dans ce débat, j'ai ouvert un peu petite boîte. Et beaucoup de gens s'y sont engouffrés et tant mieux, parce qu'on ressent bien le besoin de resserrer, mais de ne pas se censurer non plus. Autrement dit, on voudrait bien avoir des critères assez limités en nombre, mais en même temps on a plein d'idées, on a le désir de faire rentrer dans le PAT tout un tas de trucs, que l'on voudrait voir changer, et évoluer dans la société. Alors comment on gère ça ? C'est un peu un problème. Il y a un problème très particulier par rapport à la personne qui a insisté sur l'emploi. Moi, j'ai une expérience très mauvaise de l'emploi comme critère de développement. Ayant travaillé pendant des années sur l'intervention économique des communes, je me suis aperçu que le résultat est finalement assez mauvais en termes d'efficacité et que les élus ont été traumatisés par une injonction qui leur a été faite en 1982, quand on leur a dit « l'emploi c'est vous ». Ça leur est tombé sur le crâne. Depuis, ils ne parlent plus qu'emploi d'abord, on réfléchit après- et je le sais ayant été élu dans la partie.

Or l'emploi comme vous le savez, ce n'est pas une cause du développement. C'est un résultat, une conséquence du développement. Donc dire qu'il faut que l'on crée des emplois comme objectif premier, je pense que c'est une erreur. Je sais bien que je n'aurais pas les politiques avec moi parce que... c'est bien dommage, c'est un gros problème. Je demande à ce que l'on réfléchisse à ça. L'emploi, c'est un nuage de fumée qui empêche de réfléchir au développement. C'est un petit peu brutal, ce que je dis, mais ayant cette pratique depuis 30 ans, ayant constaté que quelquefois, on a fait une course qui consiste à essayer de faire venir des emplois, en général, on les pique à un autre endroit. Donc en fait c'est très souvent un jeu à somme nulle.

L'efficacité de la chose est tout à fait problématique, mais c'est un baromètre de l'action politique. Je pourrais raconter cinquante anecdotes là-dessus, sur la façon dont on dit « mon bilan, c'est d'avoir créé dans ma commune tant d'emplois ». Quand vous regardez ça de plus près, c'est tout à fait stupide, ça n'a pas de sens. Donc attention, l'emploi est quelque chose, un

indicateur qui n'est pas à mettre au même plan. C'est plutôt après que ça intervient, de se demander si notre action va être favorable à une création d'emploi. Là, je pense qu'il faut remettre la charrue après les bœufs si vous voyez ce que je dire. Donc ça, c'est un débat. On ne va pas l'ouvrir là maintenant. Mais ça me paraissait important de le dire.

Ensuite, concernant toutes ces questions et ces désirs, il faut voir tout ce qui est opérationnel dans l'échelle d'un PAT. En particulier, la question environnementale, oui, il faut la mettre dedans, mais peut-être pas toutes les questions environnementales. Il y a des choses qui se traitent à d'autres échelles. Il faut avoir la lucidité sur les échelles. Sur la question éthique : bien sûr c'est un chapeau général, ce sont les inégalités d'accès à l'alimentation, mais c'est aussi tous les travaux qui ont été évoqués tout à l'heure sur le droit à l'alimentation comme un droit opposable, comme on a ce principe pour le logement, par exemple, en disant maintenant qu'il revient aux pouvoirs publics de pourvoir à une alimentation saine de leurs concitoyens. Ça fait partie des obligations de services publics en quelque sorte. Ça, ça rentre dans le domaine de l'éthique. Et pour tout ce concerne le partage de la valeur ajoutée, pense que c'est à cheval entre les questions éthiques et celles d'identité. Donc on peut arriver à reclasser tout ça. Sinon, on croit que l'on va ramener à quelques principes et finalement, on met tout dedans et on va avoir une nomenclature extrêmement vaste avec quelque chose que les PAT ne seront pas capables de faire. Donc voilà, il y a un tri à réaliser. Évidemment, c'est facile de le dire, c'est plus difficile de le faire. Maintenant, il faut y réfléchir.

Sur le lien entre les urbains et les ruraux, je pense que dans votre réponse tout à l'heure, vous avez ouvert un nouveau débat, qui va encore un peu plus loin : c'est que la pratique de ces projets est un peu un signe avant-coureur d'une mutation fondamentale de la relation entre les urbains et les ruraux, qui est en train de se vivre, qui est en train de se mettre en place. Et là, on est plus dans la prospective. Mais je pense que cela va avoir des conséquences importantes. Donc, moi, je mettrai à l'agenda du réseau un travail sur plusieurs de ces piliers fondamentaux qui soient le minimum commun. Évidemment, il y aura toujours des gens qui diront « vous avez oublié ci, vous avez oublié ça » ; mais il faut qu'il y ait un minimum commun de façon à ce que l'on puisse avoir un discours intelligible, parce que s'il n'y a pas de discours commun, il n'y a pas de discours intelligible dessus.

MODERATEUR : il y a beaucoup de choses intéressantes qui ont été dites. Ce que je retiens, les choses sont en train de se construire, on n'a pas encore beaucoup de recul, chacun s'y essaie. On est dans l'identification des acteurs, on est dans les tours de table, déjà, ce n'est pas facile à faire. On n'a pas encore véritablement du recul pour pouvoir tirer des leçons et cela avec l'objet du RnPAT. Ne chargeons pas les territoires locaux de toutes les ambitions de changement du système alimentaire et étudions bien ce qu'ils peuvent faire avec efficacité à leur échelle. On est dans la construction et on ne va pas forcément aborder tous les enjeux d'emblée pour d'abord passer plusieurs années à identifier tous les enjeux, tous les indicateurs, tous les acteurs, tous les projets. On va peut-être commencer par étapes. On va commencer par des choses, s'y essayer et puis progressivement agréger. On a peut-être besoin, pour gérer cette immense diversité des revendications portées par la multiplicité des acteurs dans le territoire, de définir quelques piliers fondamentaux qui permettent de considérer qu'il s'agit bien là d'un projet alimentaire territorial. Et ce, avec un certain nombre d'objectifs fondamentaux. Donc ça, c'est peut-être aussi un chantier de démarrage du RnPAT.

Séquence 2

Du projet alimentaire territorial à la mise en œuvre d'actions concrètes

Séquence 2.1

L'économie alimentaire en question : Stratégie alimentaire et acteurs de l'économie

Intervention de Julien COSME, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc :

Je refais un tout petit peu de contexte avant de détailler quelques actions.

La genèse, c'est effectivement un projet que l'on a eu en réflexion avec les autres chambres consulaires, donc avec la Chambre de Commerce et d'industrie de Haute-Savoie et la Chambre de Métiers et de l'artisanat. Et on a continué à travailler ensemble après avoir réinitié le premier PAT sur Cluses qui était en fin 2012 de mémoire. Et c'est aussi quand même une volonté des politiques, ce qui est important parce qu'ils financent les projets et nous accompagnent.

Donc, on part d'une volonté de l'ensemble des acteurs du territoire de développer le consommateur local et de répondre aux demandes. On a une volonté premièrement du consommateur sur le territoire qui peut être, chez nous les résidents, les actifs, on a beaucoup de gens qui viennent uniquement travailler sur notre territoire et puis il ne faut pas oublier les touristes. On a également de manière induite les professionnels des métiers de bouche. Par professionnels des métiers de bouche, on englobe tout ce qui va être artisanat, donc boucher, traiteur, pâtissier, vente à emporter ; et puis on va avoir également les restaurateurs ou les hôteliers par exemple, sans oublier du coup une volonté des élus qui eux vont avoir une pression de leur concitoyen, ou tout simplement une envie de développer la restauration hors domicile sur leurs communes. Et puis on a également, pour

nous dans les stations, les acteurs du tourisme, donc là, ça peut être les offices de tourisme, les campings ou les centrales de réservations. Et donc on a travaillé sur quatre stratégies de développement d'un système alimentaire, du consommé local sur le bassin annécien. Comment on a procédé ? Tout d'abord, chaque chambre consulaire s'est occupée de ses ressortissants pour enquêter l'offre et la demande. Du côté demandes, on a eu sur ce bassin à peu près 400 artisans en métier de bouche et 800 restaurateurs-superettes-commerçants. Sachant qu'on va réduire à peu près à 600 pour ces restaurateurs-superettes-commerçants, pourquoi ? Parce que ce sont surtout les restaurateurs qui sont intéressés. On a certaines superettes qui ont été intéressées par la démarche et les GMS très peu. On a énormément de mal à convaincre les grandes surfaces ou les petits commerces de détail de rejoindre cette démarche, ils font du produit régional chez nous et ça leur suffit. Il y a la confusion qui fait aussi qu'ils n'ont pas besoin d'aller travailler du produit local pour répondre à la demande du consommateur. Ces personnes ont été enquêtées, je dirais plutôt qualitativement, sur leurs demandes, plutôt que quantitativement.

Je vous donnerai les détails par la suite de cette enquête. Pour les agriculteurs, la chambre de l'agriculture a pris parti de ne pas aller enquêter quantitativement cette demande des agriculteurs, cette offre, parce que finalement pour nous ce n'est pas forcément important de savoir qu'avec quelque 200 maraîchers on aura tel volume et on aura du coup telle offre à proposer. Ce qui nous intéresse nous, pour avoir fait deux SAT antérieurement, c'est de partir déjà de volontaires qui vont vouloir s'impliquer avant de dire tel maraîcher qui a cinq hectares pourra fournir tant de quantité de légumes. Parce que dans la réalité, ce n'est pas comme ça. Ce n'est pas parce qu'un maraîcher a cinq hectares et a telle production qu'il va livrer la totalité de cette production aux clients qui vont être les artisans ou les restaurateurs. Et puis sur ces 50 maraîchers, par exemple, seulement dix d'entre eux peut-être vont

vouloir partir dans la démarche.

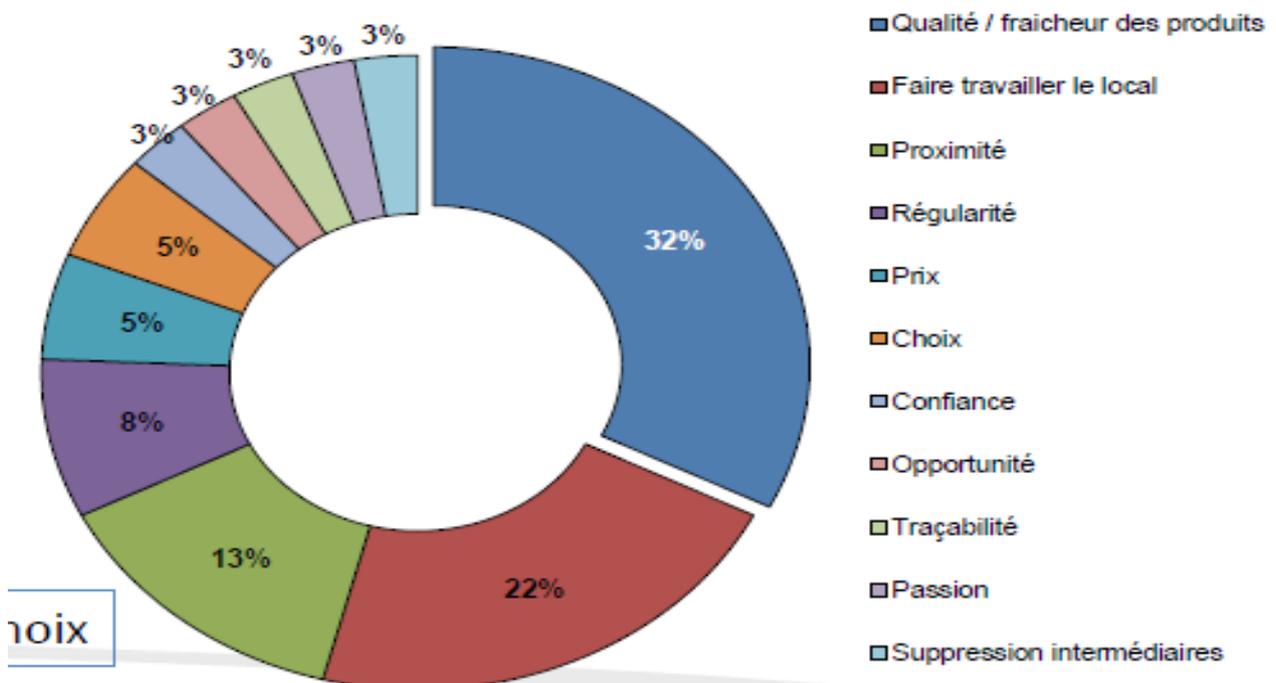
Donc, on est parti sur une démarche groupe-filière où on s'est dit : on va travailler sur comment la filière des maraîchers va pouvoir aller livrer, répondre à la demande des artisans ou des restaurateurs et quels vont être les freins éventuels à développer ces partenariats. Et nous avons cette filière qui correspond à peu près à l'agriculture qu'on a sur les Savoie. Ce qu'il faut retenir, c'est que sur les quelque 1200 professionnels des métiers de bouche, nous en avons 127 qui se sont dits intéressés pour aller plus loin dans la démarche et tester de nouveaux partenariats avec l'agriculture locale, et pas seulement l'agriculture locale d'ailleurs parce qu'un restaurateur peut se fournir auprès d'un boucher, d'un pâtissier, d'un traiteur qui, lui va travailler de la matière locale, mais qui n'est pas agriculteur. On n'est pas uniquement sur une offre agricole.

Et puis nous avons sur nos groupes-filières 109 participants, dont 60 agriculteurs, qui souhaiteraient aller livrer ces professionnels qu'ils ne connaissent pas trop. Dans l'enquête pour faire très rapide, on a peut-être quelque chose qui est surprenant, mais 87 - 88% des restaurateurs ou artisans déclarent s'approvisionner en local. Moi, je dirais qu'il faudrait faire attention parce qu'il y a quand même derrière la

notion de proximité différentes choses et la proximité, ça peut être par exemple un artisan qui va dire : « moi je vais me livrer chez le primeur du coin », mais est-ce que le primeur travaille une production locale qui soit de Savoie ou de Rhône-Alpes pour ce qui concerne notre projet ? Pas forcément. L'avocat, il n'est pas local, mais dans la démarche d'un restaurateur qui s'approvisionne chez son primeur d'Annecy, consommer des carottes qui vont être locales, mais des avocats aussi à côté, pour lui, c'est local ou c'est de la proximité. Et puis parfois on a même, pour aller plus loin, des restaurateurs qui vous répondent : « moi oui bien sûr je consomme local, je vais à Métro », sauf qu'à Métro ou dans les Cash and carry, la viande elle n'est pas forcément ni des Savoie ni de Rhône-Alpes, elle n'est peut-être même pas française. Mais dans la démarche, ils vont sur la commune d'à côté donc ils sont sûrs de la proximité. Donc, il faut faire attention à ça.

Qualitativement, je vous disais sur l'enquête, ce qui intéresse les restaurateurs et les artisans dans cette démarche, ce sont des notions économiques et qualitatives, car ils ont besoin de se différencier. On a soit un trop-plein d'offres de restaurateurs sur Annecy parce que c'est très touristique, soit sur les communes un peu plus rurales des risques de désertification de nos artisans métier de bouche, pas forcément les

Les facteurs explicatifs de la perception positive des circuits courts



boulangeries, mais les boucheries. On en voit de moins en moins, les poissonneries aussi, donc, du coup, ils ont besoin de se différencier et d'avoir des produits de qualité, de fidéliser le client, et ça, ça peut passer par une offre de produits locaux dans leurs produits transformés et par le fait de communiquer là-dessus auprès du consommateur.

Dans les facteurs explicatifs de la perception positive d'aller dans cette démarche, ce qui est intéressant, c'est que, souvent on a l'a priori du prix de se dire les produits locaux, c'est trop cher et les professionnels ne voudront pas y aller. Ça ressort assez loin, c'est exprimé par moins de 5% des professionnels qui ont répondu à l'enquête, les aspects qui ressortent prioritairement c'est la qualité et la fraîcheur et puis également faire travailler la proximité et la régularité d'approvisionnement (voir diagramme p. 43).

Donc ça c'est important aussi à prendre en compte parce que nos agriculteurs aujourd'hui travaillent avec la saisonnalité et ne sont pas forcément aptes à répondre à une offre annuelle en ce qui concerne les pommes ou les poires, par exemple, ou les produits caprins ou autres.

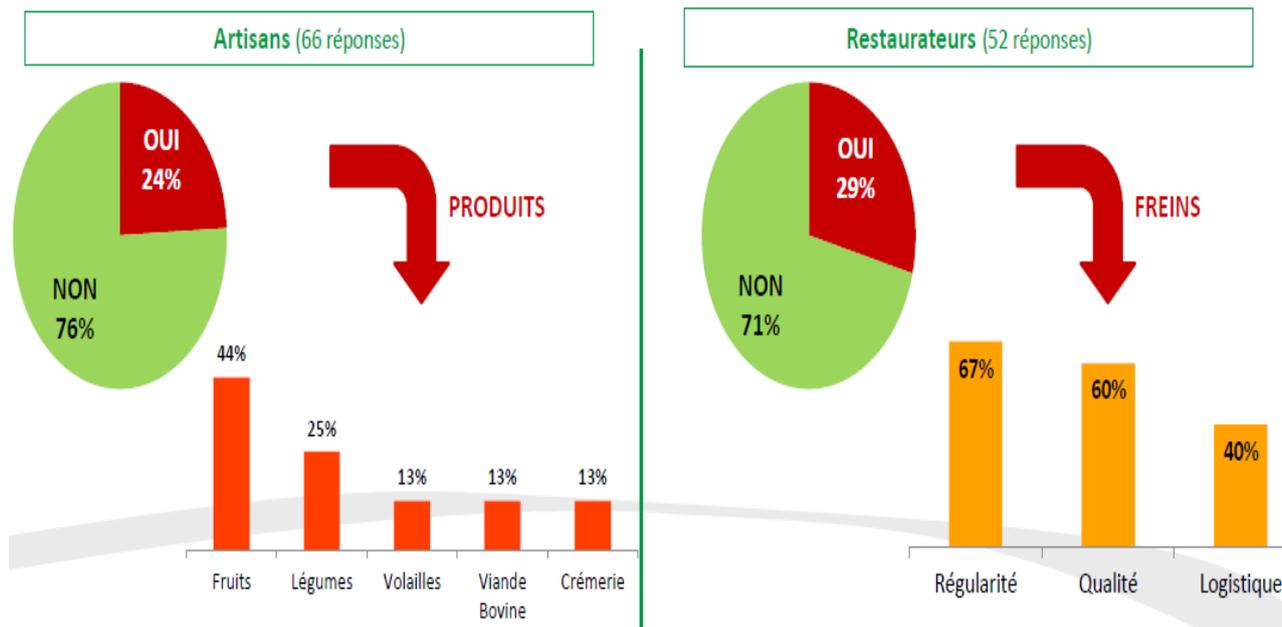
Sur la dernière partie pour l'enquête, je vous ai extrait aussi les éléments de réponse de la question : «rencontrez-vous des difficultés pour trouver des fournisseurs répondant à vos attentes ?» que l'on a vue avant.

Donc ce qui est marrant, c'est que les artisans ont plutôt des contraintes à trouver des fournisseurs sur les produits en se disant: «la régularité, on peut faire autrement, on a aussi d'autres fournisseurs, nous ce qui nous freine, c'est de ne pas avoir suffisamment de légumes». En Savoie, on est en montagne ce n'est pas la production majoritaire, on est sur de l'élevage et sur du lait, donc effectivement les artisans se disent: «ce qui pourrait nous freiner dans la démarche, c'est que, bien sûr, on va prendre un peu de reblochon, un peu de fromage, un peu de beaufort, etc., mais on n'a pas les légumes et c'est contraignant parce qu'on aimerait avoir une gamme assez large».

Et puis les restaurateurs, eux vont surtout aller sur des critères de : nous c'est la régularité qui compte, on ne peut pas se permettre d'avoir X fournisseurs et du coup, si on prend un fournisseur, même s'il est agriculteur ou artisan local, il faut qu'il y ait de la régularité d'approvisionnement, de la qualité, et une logistique parce qu'en terme de logistique on ne peut pas non plus aller faire nos courses dans les fermes.

Approvisionnement :

Rencontrez-vous des difficultés pour trouver des fournisseurs répondant à vos attentes ?



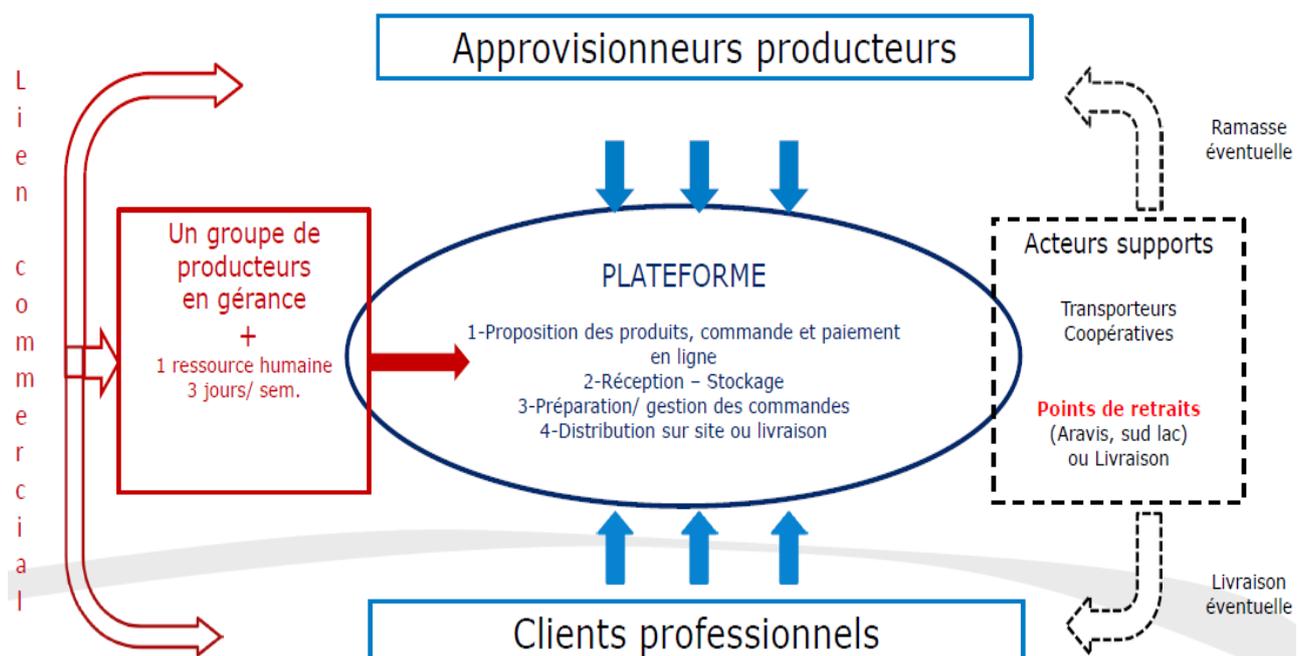
A partir de là, on a fait des groupes de travail avec les producteurs, les quelque soixante représentants des restaurateurs et des artisans, des élus, et nous avons travaillé à plusieurs actions à travailler pour mettre de la cohérence avec ce que l'on disait ce matin : on a une multitude d'actions, mais comment on fait de la cohérence entre tout ?

Chez nous, sur le bassin annécien, il y avait trois thématiques qui ressortaient : la logistique, la restauration à domicile et la communication. Autour de ça, on a mis en place différentes actions.

Je ne peux pas tous les développer sinon ça va prendre une heure, mais on a déjà fait certaines petites choses notamment ce qui est tout simple : un catalogue qui est à la disposition à la chambre des métiers, à la chambre de l'agriculture, à la chambre de commerce, dans les offices de tourisme avec ces fameux soixante participants qui sont prêts à aller fournir les professionnels. Donc aujourd'hui lorsqu'un professionnel questionne sa chambre des métiers ou sa chambre de commerce, on lui donne cet annuaire en lui disant : voilà, il y a tel et tel producteur qui a telle et telle production qui peut te fournir à telle et telle saison. En revanche, on est vraiment plutôt sur de la mise en relation. On n'a pas solutionné la logistique, mais on a déjà fait ça. Sur la logistique, je vais vous détailler une action qui consiste à mettre en place une plate-forme logistique – parce que ça c'est vrai que ça

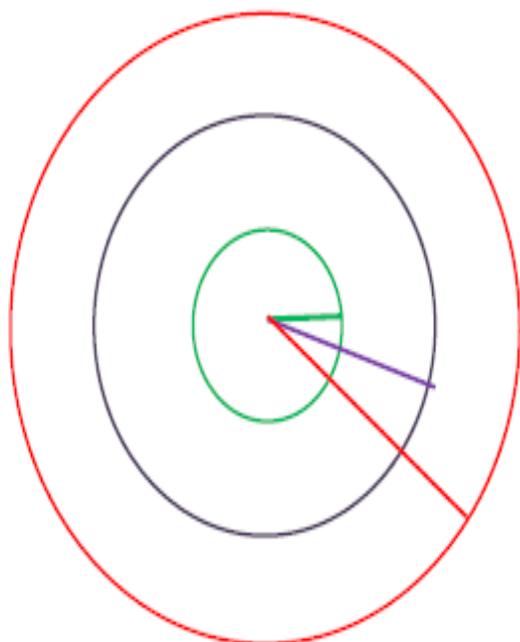
manque – et sur la RHD, restauration hors domicile, on a déjà travaillé aussi à l'échelle de communauté de communes, à ce qui est en gros la communauté de communes des Aravis pour le pays de Thoun, on a 50% des établissements scolaires qui ont rejoint cette démarche aujourd'hui et qui s'approvisionnent localement avec des agriculteurs ou des artisans tels que des bouchers, assez régulièrement.

Je vais vous détailler du coup l'action sur la plate-forme des produits locaux. Quel est son fonctionnement ? Pour faire simple, vous avez des agriculteurs qui vont gérer cette plate-forme. Tout à l'heure on parlait d'économie, de maintien de la valeur ajoutée ; c'est aussi important de se dire qu'il faut consolider nos exploitations agricoles et les professionnels qui existent, au-delà de créer de l'emploi. Donc, ils vont gérer leur plate-forme, proposer des produits en ligne, les fournisseurs pourront être multiples (des agriculteurs, des artisans, bouchers, pâtisseries, etc.). Les produits sont mis en ligne, les clients qui sont professionnels, donc, des restaurateurs ou des artisans à nouveau qui voudraient commander des produits locaux, passent commande en ligne, paient en ligne, les producteurs amènent les productions qui ont été commandées dans cette plate-forme. Les commandes sont préparées, un salarié les prépare et là on a deux possibilités de logistique : soit comme les professionnels font quand ils vont à Métro, ils viennent récupérer leurs commandes quand ils sont sur Annecy, soit on organisera des livraisons, deuxième possibilité adaptée on va dire à la restauration hors domicile



où les cuisiniers ne vont pas forcément se déplacer et au professionnel qui sera un peu plus loin sur les territoires.

Ce qui est intéressant, c'est le schéma suivant, ce dont je ne vous ai pas parlé : les agriculteurs gèrent,



Dans nos chiffres clés, pour bientôt terminer, en hypothèse basse, on va dire on part sur deux-cent-milles euros de chiffre d'affaires ce qui correspond environ à cinquante commandes. Tout ça, c'est de la moyenne, donc ça veut dire cinquante clients

Agriculteurs et coopérative
gestionnaires - investisseurs

Les fournisseurs : agriculteurs
et artisans

Sphère consultative sur le
fonctionnement entre
fournisseurs et acheteurs

c'est notre rond vert. C'est-à-dire qu'aujourd'hui ils investissent dans leur outil, ils gèrent le salarié et puis l'outil de commande en ligne « mes produits en ligne ». J'en profite pour dire qu'il y a un produit chambre d'agriculture APCA que l'on a développé par ailleurs sur les Savoie aussi. Et du coup, on a un rond autour qui va englober d'autres fournisseurs. Aujourd'hui, un potentiel d'une cinquantaine de fournisseurs avec possibilité de doublon, on peut avoir plusieurs producteurs de pommes pour justement avoir de la régularité qui vont être concertés et puis on a aussi dans notre fonctionnement l'intégration des clients. C'est vrai qu'ils vont être concernés pour apporter leur avis, il y aura deux réunions par an à peu près pour savoir ce qu'ils en pensent et puis on a aussi ces gens-là qui, c'est peut-être je ne sais pas si ça se fait ailleurs, mais les restaurateurs se disent : à nous aussi de nous impliquer !

Pourquoi seulement les producteurs ou les artisans qui vont fournir les produits devront investir ? On va investir aussi sous forme d'une cotisation annuelle et on est prêts à mettre environ 200€ par an. C déjà ça parce que si vous avez une centaine de clients, ça vous fait un budget qui vous permet de financer une partie de la plate-forme.

sur cinquante semaines, avec des paniers moyens de cinquante euros en sachant qu'un restaurateur va commander environ quarante euros pour une commande de produits locaux ; et puis par contre si l'on a la cuisine centrale d'Annecy par exemple qui est une grosse cuisine centrale, on est sur des montants bien plus élevés que ça, donc, on a fait des moyennes. Et en hypothèse haute, on part sur le double en ayant un rendement sur les premières années de quatre cent mille euros de chiffre d'affaires.

Ce qui est important de dire et que je n'ai pas dit, c'est que l'on est sur une phase-test de deux ans, ce qui fait que si cette plate-forme ne marche pas, ne prend pas, n'a pas d'adhérents, on n'aura pas trop pris de risque parce que l'on sera sur des locations dans les investissements et on arrêtera le projet ; et s'il continue, je l'espère, on sera sur un autofinancement de la plate-forme.

Et pour finir je voulais vous montrer le budget parce que c'est important. On parlait tout à l'heure des financements, de l'implication des financeurs. On est sur un projet qui est pour deux années de tests avec des locations, pas des achats en dur puisque si l'on commence à partir sur l'investissement immobilier

sur Annecy, on est sûr du bien plus cher que ça. Mais on est sûr deux cent mille euros hors taxes pour deux ans, dont de l'accompagnement du fonctionnement de la part des chambres consulaires pour environ un quart, c'est important et j'insiste parce que les projets comme ceux-ci ne peuvent pas fonctionner sans accompagnement, sans structuration juridique, sans étude économique.

Nous avons d'ores et déjà fait des demandes de financement à la région, à l'agglomération d'Annecy qui est une communauté d'agglomération qui nous a donné un avis favorable et puis nous sommes toujours en recherche de financement. Je reviens rapidement sur la région, on est quand même assez bloqué aujourd'hui sur ces projets. La région Rhône-Alpes a eu plusieurs sollicitations pour ce projet, et aujourd'hui de par les réformes de la loi Notre, on est bloqué sur les financements. Notre projet est en dormance depuis six à huit mois, je dirais, puisque pour l'instant, il y a un jeu de renvoi de balle entre Conseil départemental et Conseil régional qui ont des compétences, qui sont mutés d'un côté à l'autre. Et donc pour l'instant, on n'a pas forcément trouvé les financements complémentaires à l'agglomération d'Annecy, on est toujours en train de rechercher et pourquoi pas aussi sur du mécénat. Voilà pour ce projet d'action de la plate-forme des produits locaux du bassin annécien.

MODERATEUR : merci beaucoup, Monsieur COSME, c'est frustrant parce que ça représente un travail considérable et en quinze minutes vous n'arrivez pas à tout dire, et c'est normal. Du coup, vous avez les mails de tous les participants dans votre pochette et l'idée, c'est que le réseau se met en place.

Séquence 2.2

Nutrition, santé et accessibilité sociale

MODERATEUR : je vous passe la parole Monsieur HALLÉ. Donc, vous vous êtes la communauté d'agglomération du Douaisis dans le Nord-Pas-de-Calais, vous allez plutôt nous parler de nutrition, de santé et d'accessibilité sociale.

Intervention de Jean-Luc HALLÉ vice-président au Développement rural, à la politique agricole et aux espaces naturels, Communauté d'Agglomération du Douaisis :

Alors Serge, vous avez dit vingt minutes, vous, vous me dites dix minutes et mon personnel m'a dit, « on vous fait une préparation en trente minutes pour être sûr que vous teniez le coup », donc voilà ça va être compliqué. On va passer quelques diapos quand même. C'est toujours la faute des techniciens, c'est jamais de la faute des élus. Rapidement, je vais essayer de tenir les dix à quinze minutes.

On va quand même repartir sur l'histoire parce que ce n'est pas un projet qui s'est bâti en quelques mots, on l'a vu ce matin, c'est très long, c'est dans la durée. Il y a une douzaine d'années que l'on a vraiment commencé à se pencher sur les questions agricoles au sein de la communauté de l'agglomération du Douaisis qui est née en 2002. On est sur un territoire, il faut le savoir, extrêmement urbanisé. La CAD, Communauté Agglomération du Douaisis, c'est 84%



de la population qui est en zone urbaine, donc très peu rurale en définitive avec une densité de population qui est extrêmement élevée. C'est 640 habitants au

kilomètre carré, c'est-à-dire c'est six fois plus que la France.

C'est donc un territoire très urbanisé et très marqué par son histoire minière et ça a une certaine importance pas seulement sur les paysages, pas seulement sur le patrimoine qu'il nous a laissé, mais aussi sur la mentalité, sur les aspects sociaux. On est sur un territoire où les gens n'ont pas trop l'habitude de se soigner, ça n'a jamais été la priorité tout simplement parce qu'à l'époque des mines, ils étaient pris en charge en totalité et que donc ça se faisait tout seul. Aujourd'hui se prendre en charge, prendre en charge sa santé ce n'est pas évident pour eux. Et ça nous donne le classement au niveau national d'un certain nombre de critères extrêmement négatif. Ce n'est pas du Zola à tous les étages, il ne faut pas exagérer, mais il n'empêche que c'est la réalité, la position dans un certain nombre d'exemples est assez dramatique sur le plan social. Cela va nous amener, on le verra après, à donner la priorité quand même aux personnes défavorisées.



N o t r e agriculture existe quand même, même si on est sur une surface agricole extrêmement réduite. C'est

54% de notre territoire, la moyenne française c'est 60 et la région Nord Pas-de-Calais c'est 74%. Donc il y a une surface agricole extrêmement réduite, avec néanmoins deux zones bien identifiées. Et surtout au niveau de la gouvernance de la communauté beaucoup d'élus sont issus de la zone rurale, parce que toutes les communes ont au moins un représentant.

Nous avons trente-cinq communes à la CAD dont 22 de moins de cinq mille habitants. Ce qui fait que les 22 élus qui viennent des petites communes ont quand même un poids relativement important qui a permis d'amener progressivement l'idée qu'il fallait peut-être, même à une communauté d'agglomération qui est urbaine, avoir une politique de développement local.

La volonté politique était au départ de replacer l'agriculture au cœur de notre projet de territoire. On avait une agriculture comme dans d'autres territoires certainement, mais qui était de plus en plus

déconnectée des élus et du projet de territoire. Et donc, nous avons vraiment voulu remettre cette agriculture au sein de notre projet de territoire avec un engagement de la collectivité qui était très fort avec un triple rôle. Le premier rôle était la mise en réseau et la mobilisation des acteurs autour d'une programmation multi-partenaire. En politique de développement local, on commence toujours par ça. Le deuxième rôle était de valoriser et d'aider les acteurs à mettre en œuvre leurs actions, devant s'inscrire dans une stratégie territoriale partagée : on est là pour aider, pas pour imposer et puis d'assurer dans le cas de nos compétences certaines missions dont on est directement maître d'ouvrage. Et enfin, le troisième rôle était de piloter les actions relevant des orientations communautaires prioritaires.



©Serge Bonnefoy / Terres en villes

Et bien sûr, il ne suffit pas de dire qu'on veut faire, il faut aussi assurer jusqu'au bout le financement. De ce côté-là, la CAD, notre communauté, a su assumer je pense, avec l'aide d'autres financements bien sûr, les financements

nécessaires. Et puis, il faut aussi que l'on montre l'exemple parce que c'est très difficile, on est une agglomération avec plus de 220 personnes, avec une douzaine de directions différentes, essayer de mettre de la cohérence en interne parce qu'à l'externe on ne comprend pas bien quelques fois certaines politiques menées par d'autres directions alors que nous on a telle politique ou telle politique.

Si je ne prends qu'un exemple, vous avez le développement économique à peu près au milieu. Quand on crée une zone d'activités qui prend cent hectares de terrains agricoles, derrière on a du mal à ramer parce qu'il faut rattraper tout ça pour discuter avec le monde agricole. Alors, on s'est donné un certain nombre de contraintes : par exemple, on s'est engagé et on l'a fait, à utiliser d'abord tous les anciens terrains industriels qui étaient délaissés. Ça, ça a été fait, on s'est engagé à n'accepter sur nos zones d'activités que des entreprises qui créent au moins 19

emplois l'hectare. Et puis dans le domaine de l'habitat – parce que l'on a aussi la politique habitat, on s'est imposé également un nombre de logements à l'hectare, on s'est imposé une priorité sur le logement vacant ; parce qu'on a besoin de logement, certes, mais on a aussi énormément de logements vacants. On a donné quand même un certain nombre de signes au monde agricole, à ceux qui produisent notre alimentation, pour montrer que la CAD était bien engagée pour faire en sorte de mettre de la cohérence dans sa propre politique.

Le partenariat essentiel, c'est une politique de développement local participative. On retrouve tous les partenaires classiques que l'on peut trouver, mais je voudrais mettre l'accent sur trois partenaires qui sont importants et qui peuvent servir à d'autres territoires. Vous avez le réseau rural évidemment : là matière de circuit court, il n'y a pas mieux ; vous avez Terres-en-Villes dont je vais pas encore faire l'éloge aujourd'hui, mais ils ont énormément apporté depuis qu'on a adhéré ; et puis vous avez un troisième partenaire qui est le CERDD, le Centre ressources du développement durable en région : je ne sais pas si ça existe dans d'autres régions, mais vous allez sur leur site internet, c'est une source d'information extraordinaire pour les territoires qui veulent faire du développement local.

Si l'on reprend toute la démarche qu'on a initiée dans les années 2004-2005, on avait une première réalisation en 2007 qui était le chemin de trame verte et bleue, qui nous a permis de rentrer dans le monde agricole et d'avoir nos premiers contacts avec le monde agricole. Ensuite, on est passé en 2010-2011 au circuit court avec une étude qui nous a permis de décliner une quinzaine d'actions qui, aujourd'hui, ont toutes été mises en œuvre – ce n'est pas l'objet de le détailler aujourd'hui. En 2012, on est passé à la restauration hors domicile, à la restauration collective, avec des résultats qui ne sont pas négligeables. En 2013, on a signé avec la région un contrat que l'on appelle les CAAP'Agglo, les contrats d'agriculture durable qui nous a permis de financer, mais aussi d'avoir l'aide de l'ingénierie de la région. En 2015, on a mis en place – et j'en reparlerai puisque ça fait partie du programme alimentaire maintenant – une concertation territoriale pour le développement de l'agriculture biologique. Et enfin, à partir de 2016, à partir de cette année, on entre résolument dans une démarche de développement pour une politique alimentaire territoriale.

L'ambition, c'est de développer une politique alimentaire locale en faveur du mieux vivre des habitants du territoire. L'objectif est de proposer à nos habitants, et surtout aux plus défavorisés, une alimentation de qualité et si possible provenant du local.

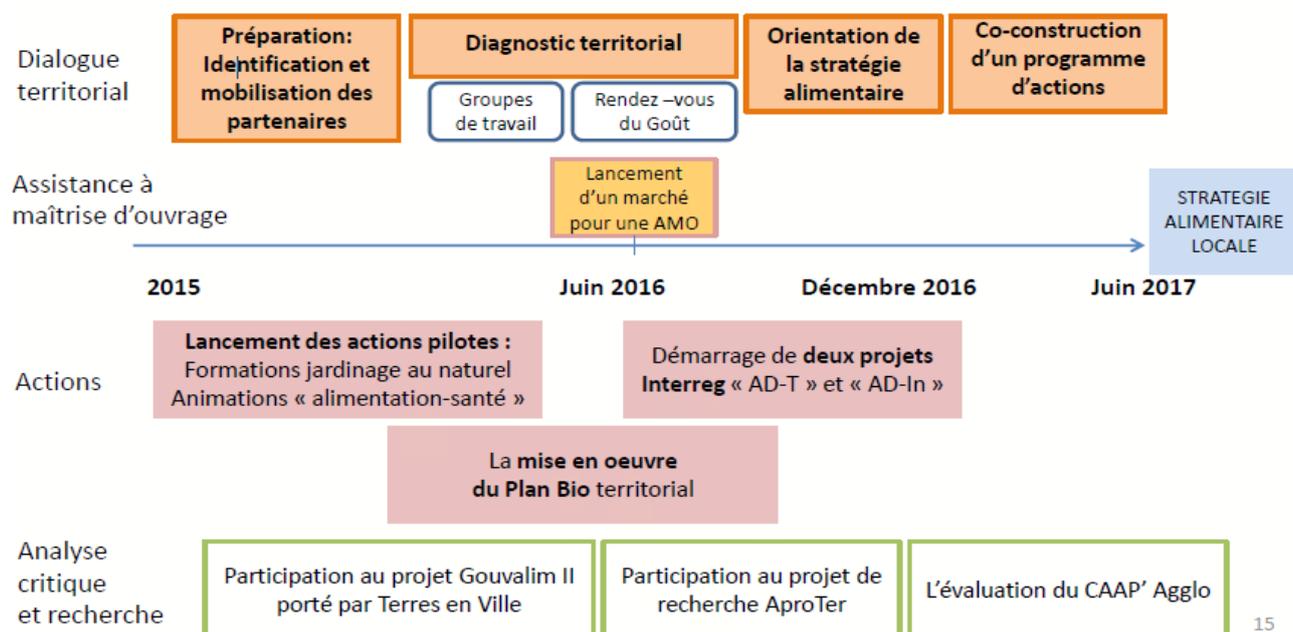
On sait bien que le local, on en a parlé à plusieurs reprises, il a ses limites. Au moins, pour nous, local c'est local de nos producteurs locaux, ça peut être la région, ça peut être aussi la France en étant un peu plus large sur certains produits, mais on essaie autant que possible de travailler avec les producteurs locaux pour satisfaire cette ambition.

Si l'on a appelé notre démarche « plan bio pour une agriculture de meilleure qualité », ça ne veut pas dire que les autres produisent une mauvaise qualité, ça veut dire qu'avec le bio on a d'autres avantages que je ne vais pas développer ici ; on a par exemple des responsabilités en politique de l'eau, on a un réseau d'eau potable à gérer et donc on utilise le développement de l'agriculture bio pour le protéger. Ce plan territorial pour le développement de l'agriculture biologique, après une concertation territoriale, a mis en avant 15 actions que nous sommes en train de décliner. On en a choisi deux qui sont caractéristiques pour parler aujourd'hui. La première est de rendre accessible les produits bio et locaux à tout le Douaisis et en particulier au public défavorisé : là on a des actions dans les quartiers en difficulté pour leur proposer des paniers bio à tarif réduit, mais aussi pour leur montrer qu'en cuisinant d'une certaine façon on peut éviter que ça coûte plus

cher que les produits traditionnels. Une deuxième est de faire émerger une offre bio dans les métiers de bouche : et là on travaille avec le monde économique, avec la chambre des métiers pour travailler avec les bouchers en particulier et les boulangers. Nos partenaires essentiels sur cette politique-là sont bien sûr la chambre de l'agriculture, elle est évidemment incontournable, mais aussi la chambre des métiers et le groupement des agriculteurs biologiques du Nord, le GABNOR chez nous.

La volonté politique, je l'ai déjà plus ou moins évoqué, elle est indéniable, elle est aussi très partagée par l'ensemble des élus. Il n'y a pas que le vice-président qui porte, il y a l'ensemble du personnel aussi. Nous sommes un service à part, agricole et trame verte et bleue. On a démarré avec deux chargés de mission en 2006 et aujourd'hui il y a dix personnes qui travaillent dans le service. Il y a six permanents et quatre stagiaires au service civique - vous savez ce que c'est que le service civique, qui est un produit très intéressant pour venir épauler nos politiques - qui montrent bien la volonté politique du conseil communautaire et des élus.

Au début de notre démarche, on a le dialogue territorial : ça commence bien sûr par l'identification et la mobilisation des partenaires, qu'on a voulu faire en interne et qu'on n'a pas délégué ça à un bureau extérieur. Ça permet de nouer tout de suite les contacts avec les structures qui sont concernées. Ensuite, pour aller plus loin on va se faire aider par un bureau d'étude qui va nous aider à établir un programme pluriannuel d'actions. Parce que si en



2016, on est dans le diagnostic on est dans le débat, on espère bien qu'en 2017 ça ne serait plus un projet alimentaire territorial, ça serait vraiment le début d'un vrai plan alimentaire territorial.

Et puis en même temps se lancent en 2016 les actions du plan bio. On a toujours mis en avant des actions de préfiguration, des actions pilotes qui permettent de faire patienter, qui permettent aussi de montrer l'engagement de la communauté sur les dossiers que l'on veut faire avancer. Et là, on a mis en place un certain nombre d'actions pilotes sur le territoire. Et puis le dernier étage de cette diapo, c'est l'évaluation permanente : elle est indispensable pour savoir se remettre en cause, mais aussi à un certain moment des évaluations formelles. Cette année, on va faire une évaluation complète sur la trame verte et bleue, l'année prochaine une évaluation totale sur notre politique agricole. On est aidé par le programme Gouvalim II dans lequel on est engagé. Et aussi, c'est très intéressant, on devrait être retenu pour un appel à projets qui a été lancé par région Nord-Pas-de-Calais, région de Haute-France maintenant, sur un projet qui s'appelle APROTERRE dont l'intitulé est «système agricole et environnement en Nord-Pas-de-Calais», donc en plein dans tout ce que nous faisons.

Concernant les partenaires et la démarche partenariale : il y a eu tout un tas de nouveaux partenaires qui se sont greffés et là ils ont une quarantaine identifiés sur notre petit territoire. On peut y ajouter tous les centres sociaux, la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis qui travaillent beaucoup sur la santé des jeunes. Les jardins ouvriers, par exemple, des associations comme l'union des commerçants de Douai, du Douaisis. On a même un Intermarché qui nous a rejoint récemment, et bien sûr la chambre des métiers que j'ai évoqué tout à l'heure.

J'ai détaillé des actions concrètes, mais je ne vais pas aller trop loin : il y a l'action jardin au naturel, je crois que ça parle de lui-même ; il y a l'animation également dans les collèges, sur le thème de l'alimentation ; et puis on a eu la chance d'être retenu dans un projet INTERREG : étant limitrophes de la Belgique, on travaille avec la Région wallonne sur trois orientations qui reflètent un peu ce que j'ai dit depuis tout à l'heure, les consommateurs et alimentation durable, les acteurs de la restauration , on travaille aussi avec les restaurateurs de notre territoire et puis un point qui est axé sur les publics les plus éloignés de l'alimentation. A ce titre, on a droit à des financements

particuliers.

Le dernier point que je voudrais aborder, c'est la mobilisation des habitants. Effectivement, on est dans une démarche de développement local : il faut donc mobiliser les habitants car le projet se fait pour eux et avec eux. On place donc des groupes de discussion, des ateliers autour d'un repas ; on l'a évoqué tout à l'heure, c'est très important un repas que souvent on fait faire par le centre social du secteur, ça nous coûte moins cher, mais aussi c'est beaucoup plus convivial parce que tout le monde participe.

Voilà, j'ai essayé de tenir le délai. On est vraiment dans une communauté qui est engagée. On s'est posé la question plusieurs fois de savoir si les structures politiques devaient s'engager, avaient quelque chose à faire dans une politique alimentaire, mais c'est quelque chose qui nous semble évident. Si vous le permettez, quand on met en place une politique de développement local il faut bien que les élus soient présents. Quand on essaie de développer les liens entre l'agriculture et le territoire, quand on essaie de faire travailler ensemble les gens, quand on essaie de valoriser l'économie locale, quand on essaie d'améliorer le mieux-être des habitants, de faire en sorte qu'il y ait plus de justice et de cohésion sociale, je crois que, nous, élus politiques, on a toute notre responsabilité et toute notre place.

MODERATEUR : merci, Monsieur HALLE. Donc, vous nous présentez une démarche où vous affirmez des priorités, vous mettez en réseau les acteurs, vous soutenez ceux qui œuvrent à la stratégie, à l'objectif, vous mobilisez des partenaires, vous faites une évaluation permanente pour un pilotage stratégique de vos actions. C'est un bel exemple de méthodologie telle qu'on l'a discuté ce matin. Donc là encore, je vous invite à garder en mémoire cette expérience du Douaisis si vous voulez vous en inspirer.

Séquence 2.3

Aménagement du territoire et planification alimentaire

MODERATEUR : on continue ce tour de table, je vais demander maintenant à Laurence Berne de UrbaLyon de nous présenter l'expérience de la métropole Lyonnaise et je vais vous passer un micro, prenez-le !

Intervention de Laurence BERNE, chargé d'étude à UrbaLyon :

Bonjour à tous, alors on va monter un peu en généralité par rapport aux exposés qui ont précédé. Monter en généralité pour, j'espère, revenir au mieux dans l'action dans les années à venir. Je vais vous parler d'aménagement du territoire et de son lien à la stratégie alimentaire à travers les outils d'ingénieries que sont les agences d'urbanisme, la fédération nationale des agences d'urbanisme la FNAU, et partenaire du réseau national des projets alimentaires territoriaux et c'est à ce titre que Serge Bonnefoy m'a convié pour cet exposé.

Le lien entre aménagement du territoire et système alimentaire sonne comme une évidence. J'aurais pu proposer aussi un autre titre qui aurait été: « Si l'alimentation re-questionnait l'aménagement du territoire ? » parce que finalement, les différents enjeux que l'on aborde quand on questionne un système alimentaire dans toutes ses dimensions amèneraient à repenser aussi à la façon d'organiser et d'anticiper l'aménagement du territoire pour les décennies à venir.

Le système alimentaire, je vais y revenir, on a approfondi la question dans l'air Métropolitaine Lyonnaise, c'est pour faire simple la façon dont les hommes ou les groupes humains s'organisent dans le temps et dans l'espace pour se nourrir et pour consommer leur nourriture. Donc ce système alimentaire est bien à l'origine de l'aménagement et de l'organisation de nos sociétés et de nos territoires, mais il était un peu en arrière-plan et c'est vrai que c'est une problématique qui revient sur le devant de la scène. Et en tant qu'agence d'urbanisme, on est bien placé aussi pour prendre le pouls de ces

sujets qui émergent, dans la mesure où on est un peu le miroir des territoires pour lesquels on est amené à travailler.

Donc, ce sujet de l'alimentation rejaillit aujourd'hui autour d'un certain nombre de craintes ou au contraire de facteurs très positifs, voire de fierté. Le discours et l'injonction à la réduction de la consommation des espaces agricoles a conduit bien évidemment à saisir et à se saisir pleinement de la question du système alimentaire, les difficultés du monde agricole évidemment, les questions de santé publique là aussi j'y reviendrai, finalement on en a beaucoup parlé ce matin, tout au long de la journée. Il y a aussi les enjeux du développement économique des territoires, puisqu'on s'aperçoit que l'alimentation est un vivier d'emploi et un facteur de développement pour un certain nombre d'entreprises.

Donc, l'agriculture est sous-jacente à la question du système alimentaire et c'est par cette activité agricole que la question d'alimentation est arrivée dans les études que l'on a pu réaliser au sein des agences urbaines.

Pour nous présenter très rapidement, Serge m'a dit pas trop de temps, mais quand même une agence d'urbanisme pour celles et ceux d'entre vous qui ne connaissent pas nos organisations, alors il y a le cadre de nos interventions et ça, c'est commun à toutes les agences d'urbanisme, et puis ensuite il y a les missions simplement pour donner à voir la diversité aussi des métiers que l'on peut trouver aussi dans nos associations avec évidemment des missions d'études classiques, en planification urbaine ou planification territoriale, sur les SCOT et sur les PLU notamment. Mais également, on se saisit de plus en plus de

Qu'est ce qu'une Agence d'urbanisme ?

Cadre d'intervention :

- Une association Loi 1901 régie par le code de l'urbanisme
- Un Conseil d'administration rassemblant les principaux membres (Collectivités, État, EPCI, syndicats mixtes)
- Un programme d'étude partenarial décidé par le Conseil d'administration
- Un budget principalement financé par les subventions des partenaires

Missions :

- Suivi des **évolutions territoriales** (urbain, périurbain rural)
- **Études thématiques** couvrant un large spectre de l'aménagement
- **Elaboration et mise en cohérence des politiques d'aménagement et de développement**
- **Elaboration des documents d'urbanisme (PLU/Scot)**
- **projets de territoire et médiation interterritoriale**, dans un souci d'harmonisation des politiques publiques.

beaucoup de sujets, de beaucoup d'études thématiques qui couvrent un large spectre, ce qui explique aussi la présence des agences d'urbanisme sur la question agricole qui historiquement, c'est peut-être pas des problématiques évidentes, mais en tout cas d'on est de plus en plus monté en compétence sur ces sujets-là. Et il y a également une dimension intéressante à mettre en lumière dans le cadre des projets alimentaires territoriaux, c'est le rôle que l'on peut avoir dans la médiation entre les territoires. On fait de plus en plus appel aux agences d'urbanisme pour créer du lien et pour insuffler des projets entre collectivités à l'échelle d'un territoire plus ou moins vaste.

Et donc les agences d'urbanisme sont structurées en réseau, celui de la FNAU à l'échelle nationale. 52 agences urbaines en France qui sont, je disais aussi, le miroir de ce qui se fait dans les agglomérations. Comme leurs noms ne l'indiquent pas, les agences d'urbanisme ne travaillent pas que sur les territoires urbains et ça aussi je pense que c'est une dimension importante dans les problématiques qui nous intéressent. On intervient beaucoup sur les territoires périurbains évidemment et ensuite selon nos partenariats, on est aussi amené à travailler avec des secteurs beaucoup plus ruraux. C'est le cas par exemple de l'agence Urba de Lyon qui avec ses 37 partenaires a conduit beaucoup d'études avec des territoires qui sont relativement éloignés du centre de la région Lyonnaise.

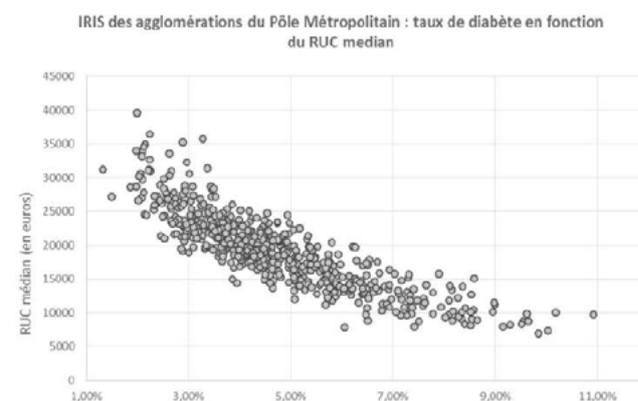
Ces agences d'urbanisme se sont saisies, elles aussi, de l'enjeu de l'alimentation. Je vous ai rappelé ici les quelques titres de notre revue interne qui permet de prendre le pouls des études conduites par différentes agences d'urbanisme en France. Elles ont surtout des approches spatiales et toujours autour de la question agricole, bien que progressivement – on le voit avec notamment des études conduites en Ile de France sur les filières courtes et les questions de logistique – le champ d'intervention là aussi se diversifie et donc tend à approfondir différents aspects d'un système alimentaire.

On va passer rapidement sur l'exemple lyonnais parce que c'était quand même intéressant de pouvoir vous en dire deux mots. Donc, on a réalisé l'année dernière et on a achevé cette année une étude sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyonnaise. Contrairement à ce qui a été exposé, on se situe ici très en amont dans une démarche éventuellement d'élaboration d'une stratégie alimentaire. Cette étude

a été réalisée dans un cadre partenarial, donc il n'est pas piloté par un de nos partenaires en particulier, mais elle réunit les partenaires de l'agence intéressés par la question et visait essentiellement à défricher le sujet sur tous les champs du système alimentaire. On est parti de la consommation, en évoquant évidemment la production, en passant par la distribution et la transformation. Il s'agit surtout de mettre en mouvement des connaissances et des acteurs autour des problématiques de l'alimentation. Ce que je dois dire aussi, c'est que c'est une étude qui a été réalisée avec nos collègues de Saint Étienne.

Simplement pour vous faire découvrir notre vaste territoire d'étude, donc, l'aire métropolitaine Lyonnaise, au centre l'agglomération Lyonnaise en blanc – vous avez la région Stéphanoise aussi et puis je le disais les territoires du Nord Isère – c'est un peu plus de trois millions d'habitants, 550 000 hectares de SAU, une part importante d'emploi dans l'industrie agro-alimentaire. Et puis ce petit calcul facile, mais qui a le mérite d'illustrer l'ampleur de la tâche : 3,5 milliard de repas pris annuellement par les habitants et les actifs de ce territoire. Donc, on imagine derrière les flux, les volumes, les stocks, le personnel, bref tout ce qui va permettre précisément à cette population d'accéder à une alimentation.

Cette étude, elle est en ligne, je ne vais pas la détailler, j'ai juste fait trois slides sur trois sujets ; la santé ça a été largement évoquée donc ça vient plutôt conforter les propos de ce matin. Chaque petit point représenté ici symbolise un quartier, celui des Iris. C'est une unité géographique de 1000 habitants, sur l'axe horizontal vous avez les personnes traitées sous antidiabétique, pour une pathologie de diabète, et sur l'axe vertical les revenus médians des ménages. Donc, la corrélation est vraiment frappante : plus les ménages sont précaires ou sont vulnérables, plus les taux de personnes sous antidiabétiques sont élevés. On a là une relation



très forte entre précarité, alimentation et santé qui recouvre évidemment des enjeux majeurs pour nos territoires.

Ce que je n'ai pas dit c'est que cette étude elle a été réalisée à l'échelle des quatre agglomérations du pôle métropolitain, et quand on spatialise chacun de ces points, les points qui sont situés le plus en bas à droite de la courbe correspondent majoritairement aux quartiers qui sont déjà identifiés dans le cadre de la politique de la ville, et donc qui sont des quartiers prioritaires normalement, de la géographie prioritaire ; et là, on cible un peu plus précisément en terme d'action future des communes des secteurs qui sont particulièrement vulnérables sur ces problématiques.

La slide suivante, là non plus, je ne vais pas m'éterniser, c'est les pratiques d'achat. Donc là aussi c'est une enquête locale, qui est l'enquête comportement d'achat menée notamment par les CCI qui permet de mesurer les lieux privilégiés pour l'achat de produits alimentaires et donc finalement on est entre 65 et 85% de ces achats qui sont réalisés dans le territoire Lyonnais en grande surface. Derrière grande surface, il y a une agrégation de la typologie qui est sur le graphique. Ce que l'on porte à travers ces chiffres-là, c'est qu'on cible aussi la grande distribution pour agir en rappelant que c'est massivement sur ces formes de ventes que les achats se réalisent, alors qu'il y a effectivement la responsabilité des consommateurs qui est en jeu dans les pratiques alimentaires. Mais

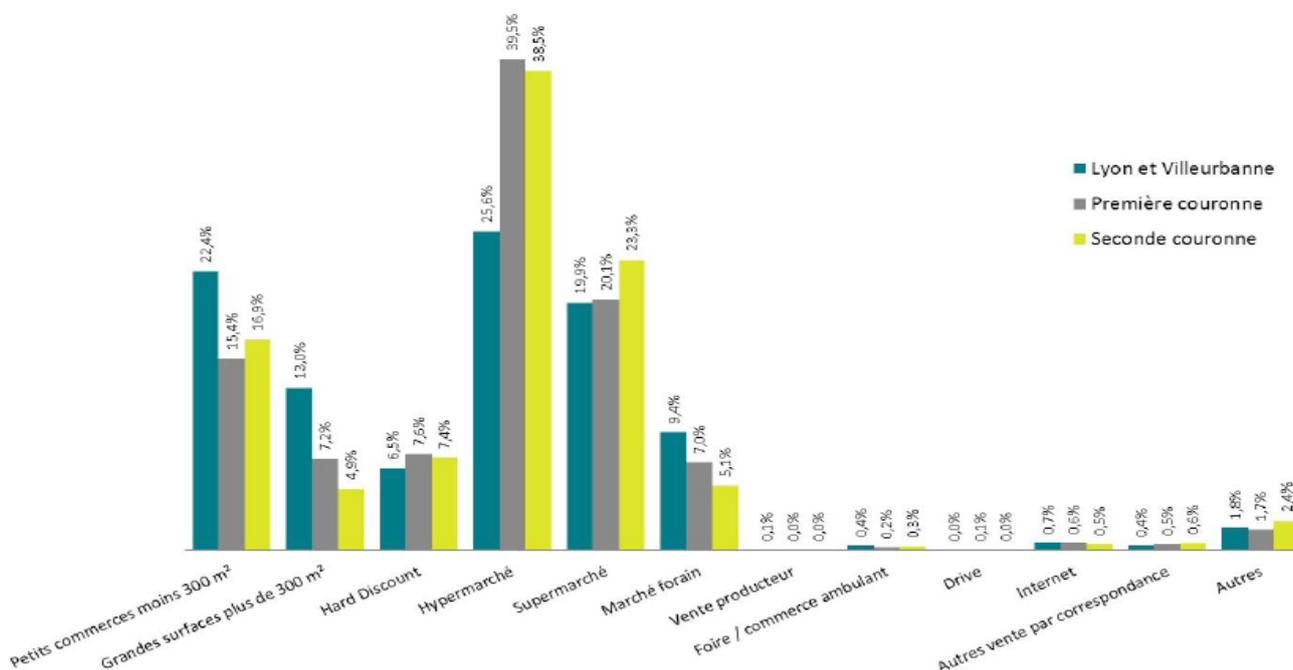
en tout cas dans les formes de distribution dans les circuits, dans les flux, dans la logistique, c'est bien vers la grande distribution que l'on peut se tourner.

Et puis pour terminer la dernière slide sur l'aire métropolitaine lyonnaise, c'est un clin d'œil, ce sont les grands noms de l'industrie agro-alimentaire dans le territoire. L'idée est de montrer qu'il y a aussi des fleurons sur lesquels on peut s'appuyer pour mettre en place, pour valoriser une politique économique tournée vers l'agro-alimentaire. Il y a une forte concentration de ces fleurons dans la région Stéphanoise liée à l'implantation historique du groupe Casino dans la région, et qui avait comme ça ses relais locaux avec des entreprises qui le fournissaient pour son approvisionnement.

Voilà pour l'aspect aire métropolitaine Lyonnaise,



Les grandes surfaces : entre 65 et 85 % des achats de produits alimentaires



j'ai juste deux points à ajouter pour terminer. Le premier, c'est que pour tous les sujets qui couvrent en fait les politiques sectorielles des collectivités pour lesquelles on travaille, on se rend compte que l'alimentation traverse bien évidemment tous ces silos et qu'il y a un vif intérêt à pouvoir infuser, voire à être une vision beaucoup plus globale de la question de l'alimentation.

Un enjeu fort attend l'aménagement du territoire autour de la question alimentaire : celui de la croissance démographique.

Je pense qu'il est intéressant de se plonger dans cet exercice prospectif par le prisme de l'alimentation. Dans l'aire métropolitaine d'ici 2040, on attend 500 000 habitants supplémentaires. Là aussi ce sont de nouveaux habitants qui devront être logés, il va donc falloir construire de nouveaux logements. Bien souvent, en consommant de l'espace agricole, il va falloir également construire des infrastructures, il faudra que ces personnes puissent être éduquées, qu'elles puissent travailler. Et enfin, elles devront se nourrir, donc c'est bien évidemment un critère déterminant pour penser l'avenir d'un territoire, pour penser son équilibre au même titre que la ressource en eau peut l'être. Et on a souvent ces discussions dans le cadre d'élaboration de SCOT. On se projette avec les élus sur le très long terme et où l'accès à l'eau potable pour certains territoires commence à devenir un enjeu majeur.

Et enfin, vraiment pour terminer les agences d'urbanisme ont plusieurs angles d'attaque pour aborder de front l'alimentation et l'aménagement. Évidemment, la réduction de la consommation d'espace agricole via les documents d'urbanisme, l'émergence des solidarités villes et campagnes, c'est intrinsèque souvent à nos partenariats ; et je le disais dans des démarches dans lesquelles on peut accompagner aussi, il y a cette mise en relation. Relayer donc les problématiques de l'alimentation dans différents champs de l'action publique, placer la question alimentaire au cœur des problématiques de l'aménagement, tisser des relations entre les partenaires et on l'a évoqué aussi en filigrane ce matin la question des échelles qui reste cruciale et notamment l'identification des échelles les plus pertinentes. Voilà, vous je remercie.

MODERATEUR : merci beaucoup Madame BERNE, je me permets d'insister sur votre présentation parce que

je trouve qu'elle est emblématique de quelque chose qui est en train d'arriver en Europe, c'est la prise de conscience que sur les grandes questions alimentaires. On est en train d'abandonner l'idée qu'il faut travailler le consommateur, qu'il faut le sensibiliser, le former, lui expliquer ; et on se dit qu'en fait c'est l'offre, c'est l'environnement, c'est l'aménagement du commerce et des espaces de production agricole jusque dans les cuisines qui façonnent les routines des consommateurs. De ce point de vue-là le Canada, les États-Unis, le Mexique qui sont confrontés à de graves problèmes alimentaires, beaucoup plus graves que les nôtres en terme de coûts sociétaux que ce soit sur les questions d'obésité ou de précarité alimentaire. Et ils ont compris qu'en fait il fallait complètement changer de perspective sur la gestion de ces problèmes-là, et ont complètement mis en avant l'aménagement du territoire, l'aménagement même de la ville. Vous avez entendu parler Madame Obama faire de la lutte contre les déserts alimentaires son cheval de bataille, mais ça nous montre qu'aujourd'hui les collectivités territoriales ont, par l'agencement de la ville, par l'aménagement même de la ville ou de l'espace périurbain ou rural, une arme très importante pour façonner le comportement et pas uniquement en essayant de jouer sur ce qui se passe dans la tête du mangeur.

Donc, je me permets d'insister là-dessus puisque ça préfigure, me semble-t-il, comme quelque chose qui est vraiment une prise de conscience, une lame de fond qui arrive chez tous les gens qui travaillent sur ces questions d'alimentations durables et du comportement du consommateur.

Séquence 2.4

Culture et gastronomie : une expérience locale

MODERATEUR : on va finir avec Monsieur Rémy GUYOT et Camille Citerne sur votre expérience à la métropole de Saint-Etienne. Je vous laisse 10 - 15 minutes maximum pour qu'on ait le temps de prendre un peu de discussion. Merci.

Intervention de Rémi GUYOT, vice-président en charge de l'agriculture et de l'économie agricole, Saint-Etienne Métropole :

Ça va le faire sans problème. ça sera surtout Camille qui vous présentera l'ensemble du projet, moi je fais juste une petite introduction. En fait, ce projet-là, il est porté par le pôle métropolitain qui est un rassemblement de quatre agglomérations : le Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, Vienn'Agglo, CAPI Porte de L'Isère ; c'était le cas où à un moment on a répondu à un appel à projets de l'État, et aujourd'hui deux agglomérations supplémentaires sont venues nous rejoindre là, des communes de l'Est Lyonnais et le Pays de Villefranche. Donc, avec ces six agglomérations aujourd'hui, on s'est posé la question de l'agriculture. On vous présentera quelques chiffres très rapidement. Et puis il y a eu l'appel à projets en Novembre 2014 de l'État auquel on a répondu et pour lequel nous avons été retenus. Nous avons donc démarré après la remise du prix au salon de l'agriculture 2015 de ce projet-là.

On s'est interrogé sur l'approvisionnement local des événements culturels ou sportifs, et sur la manière dont on pouvait essayer de l'accompagner au mieux pour faire évoluer les pratiques de consommation alimentaire.

On va vous expliquer la démarche, c'est Camille qui va le faire.

Intervention de Camille CITERNE, chargée de mission à Saint-Etienne Métropole :

Merci, bonjour. Camille CITERNE, donc je fais partie de l'équipe permanente du pôle métropolitain qui est la structure porteuse du projet que je vais vous détailler rapidement.

Comme Monsieur Guyot l'expliquait, c'est un projet qui a pour objectif de faciliter l'approvisionnement en produits locaux lors de manifestations culturelles et sportives de tous types, de toutes tailles, de tous modes d'organisation. C'est un projet qui est porté par le pôle métropolitain, une structure de coopération entre plusieurs territoires comme l'a expliqué Laurence Berne tout à l'heure. C'est un territoire deux millions d'habitants, un million d'emplois et 115 000 entreprises.

L'enjeu pour le pôle métropolitain qui est un territoire plutôt urbain a été d'inscrire dans sa feuille de route dès son démarrage l'agriculture périurbaine avec plusieurs axes. Le volet aménagement et paysage, le volet foncier, un volet plutôt économique en s'intéressant notamment aux professions agricoles et puis un quatrième axe sur l'alimentation. C'est finalement cet axe-là qui a été creusé. Partons aussi du constat que les agglomérations menaient déjà un certain nombre d'actions sur les autres volets.

Il s'agit vraiment pour le pôle métropolitain de mener des actions concrètes qui permettent sur des sujets de faire coopérer les différentes agglomérations, d'être dans des choses très opérationnelles, mais qui permettent ensemble de monter des projets et de préfigurer des stratégies. Le tout en étant sur un périmètre à la grande échelle qui déborde finalement le cadre d'intervention des agglomérations, le cadre d'intervention habituel, et de coopérer ensemble. C'est donc un projet expérimental, soutenu à la fois par le ministère de l'Agriculture et par la région Rhône-Alpes Auvergne. Le potentiel qui s'est posé au moment de la constitution, de la concrétisation, de la formalisation du projet, c'est en premier lieu potentiel du côté des événements : on est un espace sur lesquels il y a de nombreux événements, je le disais de toutes tailles, mais on réunit plus de quatre millions de spectateurs sur les grands événements du pôle métropolitain. Juste une petite nuance sur ce chiffre, parce qu'avec la seule fête des Lumières, on réunit plus de trois millions de spectateurs donc ça laisse quand même un million de spectateurs à se partager pour les autres événements. Ensuite, le potentiel est du côté de l'espace agricole sur le pôle métropolitain. C'est un territoire urbain et rien que sur cet espace-là, 43% des espaces sont des espaces agricoles auxquels s'ajoutent les espaces naturels.

Tout l'enjeu du projet c'est donc la mise en lien entre ces deux potentiels, je vais le dire comme ça, en

partant déjà d'un premier diagnostic : est-ce que les événements sur le territoire proposent déjà des produits locaux ? Est-ce qu'ils sont enclins à le faire plus ? Pourquoi ça ne se rencontre pas ? On part d'une idée assez simple : le fait que sur les événements il y a une belle occasion de communiquer auprès du public. Alors désolée, moi j'y reviens, mais on est quand même parfois sur des enceintes fermées. Donc effectivement en construisant une offre qui oblige le public à consommer local parce que ça ne peut pas être intéressant et quel sont les intermédiaires à appliquer parce que là dans le petit schéma que je présente ils n'apparaissent pas du tout, mais dans le projet ils apparaissent clairement. Y compris sur des fonctions de logistique, de métier de cuisine, de métier traiteur, food trucks, puisque ce sont des tendances qu'on voit aussi apparaître sur les événements avec même certaines tendances parfois un petit peu particulière sur l'évènementiel et d'où la question : est-ce que le public est sensible à cela ?

Monsieur Guyot disait que c'est sur les quatre agglomérations historiques que l'expérimentation est menée et pour être le plus concret possible, même si on pourra tirer des enseignements plus généraux de ce projet-là, on a approché six événements test volontaires répartis en deux événements sur les plus grosses agglomérations : l'agglomération Stéphanoise et l'agglomération Lyonnaise. Et à côté de ça, un événement sur Vienne qui est Jazz à Vienne, qui accueille à peu près 150 000 personnes sur une quinzaine de jours et également le théâtre du Vellein qui est équipement de la CAPI donc directement géré par les services de la CAPI en Nord Isère - la Communauté d'agglomération Porte de L'Isère - qui a pour le coup une programmation pluridisciplinaire à l'année.

Dans cet échantillon très diversifié on a un événement sportif, des événements culturels avec des portages, y compris variés puisque ce sont des EPIC, des Établissements Publics Industriels et Commerciaux qui portent Nuit de Fourvière ou Jazz à Vienne. Et on a voulu tester des cas de figure très différents pour voir ce que ça pouvait donner.

Quatre de ces événements vont avoir lieu pendant la période estivale, on va donc pouvoir pleinement tester. En quoi consiste la démarche d'accompagnement d'un événement ? Je vais vous la détailler rapidement. On l'a peu à peu formalisé, du diagnostic à la sélection d'un accompagnant extérieur. On a en effet estimé que ça

pouvait être intéressant de s'associer, une compétence extérieure, une connaissance du territoire, une compétence qui peut être plutôt du côté culturel ou plutôt du côté agricole, on peut avoir des structures qui sont plutôt fédératrices d'un ensemble de métiers, comme le pôle agro-alimentaire de la Loire, qui réunit à la fois les partenaires agricoles, mais aussi les traiteurs, etc. L'idée avec l'évènement c'était donc, partant du diagnostic très précis sur l'organisation, sur la volonté de changement aussi exprimée par l'évènement et puis un repérage un petit peu précis de toutes les offres de restaurations et de boissons présentes sur l'évènement, que ce soit pour les artistes, que ce soit pour le grand public, pour les équipes techniques, etc. L'accompagnant extérieur nous a permis de valider un scénario d'évolution, scénario qui de toute manière est amené à bouger et à être réajusté tout au long de l'accompagnement.



Le travail d'accompagnement s'engage encore plus à ce moment-là, avec par exemple l'aide à la rédaction de marché, la recherche de fournisseur, la rencontre de prestataires, des temps de formation ; parce qu'on voit aussi qu'il y a un certain nombre de structures, associatives ou même publiques qui parfois ont aussi besoin d'avoir quelques rappels sur des premières règles, d'hygiène notamment. Quant à l'organisateur d'évènement, son premier métier c'est d'organiser un événement, de faire une programmation. Et finalement, la restauration est quelque chose d'accessoire, mais qui peut avoir de l'incidence et de l'importance aussi dans le modèle économique de certaines structures. Même si il a été compliqué de travailler avec plusieurs d'entre elles sur les questions de partenariat de boissons par exemple, on sait que ce sont des choses qui peuvent

être importantes sur lesquelles il y a sans doute des modèles économiques à trouver et à inventer.

Alors, s'est engagé déjà pour plusieurs événements à une phase de test et ensuite nous pourrions réaliser un temps de bilan. Ce travail est mené concomitamment sur chacun des territoires avec l'appui et le suivi de chacun des territoires membres du pôle. Je vais donner quelques exemples pour vous préciser de manière un petit peu concrète quel est le travail qu'on a pu réaliser. Sur Sainté Trail Urbain – une course à travers la ville de Saint Étienne – l'enjeu portait essentiellement sur des ravitaillements : ravitaillement pour des marcheurs, des coureurs. Et puis, il portait sur une proposition en fin de parcours avec la fameuse paella mise en place par les équipes bénévoles. Là, le challenge c'était de rechercher produit par produit, comment on pouvait avoir un approvisionnement local. On est en effet peu sur du produit transformé. Donc, le challenge, c'était de chercher un produit local, à la place du produit qui n'y était pas forcément, à tarif équivalent. Et la bonne surprise, c'est que dans l'ensemble on était en capacité de proposer un pack à prix équivalent.

Sur Jazz à Vienne dont je parlais rapidement tout à l'heure, ce qui a été organisé et mené par la chambre d'agriculture de l'Isère, c'est de rencontrer chacun des prestataires intervenants sur l'événement, à des titres différents pour la partie cantine pour les artistes et les équipes techniques. Concernant la partie offre entreprise, il y a souvent sur les événements un traiteur qui va venir et un package proposé, c'est-à-dire qu'une entreprise va acheter un package, une formule repas plus soirée. Et donc il y a toute cette offre-là. Et puis, des offres pour le grand public également sur la scène du théâtre, dans l'enceinte du théâtre antique et sur les scènes de Sybel. Et là, la rencontre qui a été réalisée avec chacun des prestataires par la chambre d'agriculture a permis d'identifier des produits sur lesquels ces prestataires n'arrivaient pas à se fournir en local. Du coup, on a pu rechercher des filières existantes via des plates-formes de producteur avec parfois des produits assez précis : « je cherche pour faire mes frites de la pomme de terre épluchée, coupée, sous vide, etc. ». Et puis, je ne l'ai pas précisé à l'écrit, mais ce qui a été intéressant c'est de réunir aussi l'ensemble de ces prestataires ; ça a été fait par Jazz à Vienne il y a quelques semaines et ça a permis aussi aux différents acteurs économiques de confronter leurs pratiques, de voir ce qui avait le plus d'importance pour eux : sortir un prix, à quel prix

acheter, est-ce que le consommateur était prêt à payer plus, etc. ?

Autre événement : les Nuits de Fourvière Il y a une programmation sur deux mois dans le théâtre de Fourvière. C'est encore un autre angle d'attaque parce que les équipes de nuit gèrent directement leurs parties buvette et petite restauration. Par ailleurs, il y a un *catering* qui est également en place en partenariat avec un restaurant en proximité. Donc là aussi on entend le discours de la proximité, mais où est-ce que ces restaurants s'approvisionnent ? Du coup, le travail a été d'autant plus facile à mener, puisqu'on avait la main d'une certaine manière. Elle n'était pas un prestataire extérieur. Et c'est un partenariat avec deux plates-formes de producteurs qui a pu être mis en place et qui va être testé sur les semaines à venir. Par ailleurs, il y a une aide à la rédaction de marché, pour retenir des *food trucks* sur une programmation délocalisée dans le parc de Lacroix Laval.

Quatrième et dernier exemple, c'est celui de woodstower qui est un événement familial ayant lieu sur le dernier week-end du mois d'août, avec une partie payante le samedi et une partie familiale ouverte au grand public le dimanche. Le festival est déjà fortement engagé en faveur de l'approvisionnement local et a servi dans notre échantillon de témoin par rapport aux autres événements. On a décidé de mettre place pour cette édition 2016 une animation qui permettrait plutôt de communiquer, de voir comment le grand public était sensible à cette question de « l'approlocal », avec des recettes dans lequel il y aura un ingrédient produit Grand Parc qui est une marque développée par le Grand Parc de Miribel Jonage.

Voilà pour ces quelques exemples.

On en retient vraiment un accompagnement sur mesure, par étape, puis cette formule qu'on a appliquée au début : définir des objectifs réalistes, mais ambitieux. On s'est dit qu'il fallait que ce soit bien l'événement qui se sente en responsabilité de progresser dans sa démarche d'approvisionnement local.

Il y a d'autres temps forts : les rendez-vous Festitabl' C'est un après-midi de rencontre commerciale qu'on a pu mettre en place fin mai pour mettre en relation des organisateurs d'événements d'une part, et des professionnels de l'alimentation locale d'autre part ; Le bilan est plutôt positif pour une première. On n'a pas

trouvé d'équivalence sur ce format au niveau national, même si on a pu s'inspirer de ce type de rencontre qui peut être mis en place sur les territoires pour favoriser la mise en relation entre des producteurs locaux et des metteurs en marché de manière plus générale. La plupart des participants nous ont dit qu'ils allaient normalement concrétiser entre une et quatre relations commerciales suite à la rencontre, donc c'est plutôt quelque chose de positif. Pour détailler un petit peu la nature de l'événement, c'est un *speed dating* qu'on a mis en place avec inscription en ligne, choix de l'expression de préférence, sélection des gens qu'on souhaitait rencontrer, etc.

Quels sont les enseignements ? C'est intéressant de privilégier la rencontre en direct parce que ça permet de confronter les contraintes des uns et des autres. Le but du jeu, ce n'était pas d'imposer un modèle, mais de bien poser des règles du jeu, notamment par rapport à la cible visée; c'est-à-dire qu'on n'allait pas chercher, par exemple, des producteurs individuels qui ne transformaient pas et disant plutôt: « les événements ont besoin d'avoir un lieu unique qui centralise un certain nombre de produits » même s'ils réalisent, par exemple, eux-mêmes leurs sandwiches.

Donc, on a fixé avec les partenaires un certain nombre de règles du jeu. Puis on a posé un engagement de principe, mais qu'on n'était pas en capacité de contrôler. C'est-à-dire que du côté des professionnels de l'alimentation locale, il y avait un engagement à s'approvisionner au maximum en local avec des produits issus de 80km aux alentours de Givors, à peu près vers le centre du pôle métropolitain. Voilà les règles du jeu qu'on avait pu fixer, ça a permis de déplacer le seul cercle d'initiés. On a vu des événements qu'on n'avait pas forcément vus jusque-là. On a pu aussi toucher des professionnels, par exemple, des grossistes qui ont monté des partenariats avec des plates-formes de producteurs. Et ça, ce sont des schémas qui nous paraissent intéressants à creuser.

Je vais finir avec le temps de bilan et diffusion, qui nous incombe aujourd'hui et sur lequel on sait que l'Etat sera notamment assez attentif. On est encore en pleine phase de réalisation et de concrétisation du projet. Au-delà du test grandeur nature qui est en train d'avoir lieu, on va voir: est-ce que l'accompagnement est vraiment suivi des faits ? Et, ça pose aussi la question du contrôle, éventuellement au-delà de l'attention. On envisage principalement deux temps. Tout d'abord, l'évaluation de la démarche, donc la réunion

de nos différents événements tests pour voir quels enseignements et quelle forme d'accompagnement on doit privilégier. Ensuite, et c'est le deuxième temps, la formalisation peut-être d'un certain nombre d'outils. Mais on n'a pas directement le kit pédagogique pour avoir des retours d'expériences, des listing d'acteurs, des exemples de formulation dans les marchés, etc., et transformer finalement les constats en proposition d'outils.

MODERATEUR : merci beaucoup, Camille CITERNE. On a vraiment eu 4 présentations très intéressantes, autant les unes que les autres.

Discussion avec la salle

MODERATEUR : je vous propose de prendre quelques questions très courtes, très rapides, ou quelques commentaires vraiment rapides et puis je passerai la parole à Bernard PECQUEUR pour quelques commentaires transversaux sur tout ça. Est-ce que ces expériences vous inspirent des commentaires, des questions, d'éclaircissement ? Je vois un doigt qui se lève, c'est Yuna CHIFFOLEAU, il y en a d'autres ? Soyez plus clairement explicites si vous voulez prendre la parole, que je vous voie bien. Et toujours vous vous présentez pour savoir d'où vous parlez, merci.

PARTICIPANT : Yuna CHIFFOLEAU, INRA

Yuna Chiffolleau, INRA. J'ai juste une toute petite remarque à faire sur la dernière présentation très intéressante, mais juste au tout début, votre première image c'est «c'est près, c'est bon». Du coup, qu'est-ce qu'il y a derrière ? C'est-à-dire que nous avons fait une enquête consommateurs, 50% des gens pensent que circuit court égal BIO. Quand ils vont découvrir que ce n'est pas ça, ils risquent d'être déçus. Et comment après on va les récupérer ?

Donc c'est la question de la confiance. C'est la question de quelle promesse vous faites, et qu'est-ce qu'ils doivent en attendre en retour ? Local n'est pas forcément synonyme d'une agriculture de qualité. Est-ce qu'il y a un accompagnement en ce sens aussi ? Vous n'en avez pas parlé, mais j'aimerais avoir s'il y a une controverse aussi là-dessus.

MODERATEUR : est-ce qu'il y a d'autres questions ? Ou alors je pose une question à tous les intervenants : parce que vous mettez tous en avant l'idée d'une alimentation locale, mais pour quels objectifs derrière ? Et j'aimerais que vous explicitiez ça davantage, mais histoire de faire patienter l'auditoire, il n'y a plus de questions ? Alors, est-ce que vous voulez apporter un commentaire ? D'abord, il y a une réponse qui doit être apportée à la question de Yuna.

Réponse de Rémi GUYOT :

Oui, le «c'est près, c'est bon», c'est un peu un slogan

d'affiche quand même là-dessus. Je pense que l'on est tous convaincus que ce n'est pas parce que c'est près que c'est bon, il y a des produits qui viennent de très loin qui sont de très bonne qualité. Pour certains produits, c'est naturellement meilleur, parce qu'il y a la fraîcheur et des choses comme ça ; ça concerne les fruits, peut-être les légumes, forcément si c'est près... Par exemple, vous prenez un fruit qui n'est pas passé en chambre froide, qui est consommé directement, forcément il faut qu'il soit près parce que s'il y a de grandes distances, il est forcément transporté dans le froid. Et là, vous avez une meilleure qualité, mais c'était surtout un slogan.

Et puis par rapport à la question que posait Nicolas sur les circuits courts, le travail que l'on fait avec les organisateurs d'événements aussi, c'est de leur dire: "vous touchez de l'argent public pour aider vos festivals, vos événements; faites aussi en sorte qu'il y ait des retombées locales sur l'économie". Et sur le fait de s'approvisionner localement, c'est important.

Par contre, je pense qu'il faut insister là-dessus, parce que, effectivement on a besoin aussi non pas de vivre en circuit clos complètement fermé, mais malgré tout... La grosse difficulté de l'approvisionnement local, c'est souvent qu'il y a des choses qui sont produites ou qui sont consommées très proches de vous et vous ne le savez pas, vous ne le connaissez pas. Nous aussi on a eu assez souvent des réponses du type : « mais on fait du local, on va à Métro ». On retrouve bien les mêmes éléments, et là on a quand même senti qu'il y avait une évolution.

Notre seul problème, c'est que l'on va faire une évaluation et que derrière, il faut qu'on aille plus loin. On l'a bien senti, et on a eu avec Sainté Trail Urbain beaucoup de difficulté à les faire évoluer, parce que c'était un monde associatif ; ce n'est pas péjoratif, mais untel a l'habitude de travailler avec untel et ils se connaissent, ils ont tel type de relation. Et même si le produit ne vient pas de proximité, c'est compliqué de les faire changer d'habitudes parce qu'ils ont des relations amicales qui vont au-delà de la relation commerciale. Et du coup ça se respecte, je veux dire c'est humain. Donc, il y a aussi ce travail à faire évoluer. Mais par exemple, Sainté Trail Urbain était présent fin mai, alors qu'événement a eu lieu en mois de novembre, pour nous dire: on a envie de continuer à travailler, à avancer sur cette thématique. Et on va trouver une solution pour essayer de les accompagner sur une deuxième phase, parce que si on en reste à

une expérimentation avec six événements, derrière on n'aura rien fait. Donc, l'autre question aussi, au-delà de ce qu'on propose, c'est comment on continue, comment on essaie de continuer, pour arriver à capitaliser sur la durée et à faire rentrer ces pratiques dans la bonne méthode.

Réaction de Yuna CHIFFOLEAU:

Alors nous, ce n'est pas forcément quelque chose qu'on met en avant, de prime abord. On parle surtout de raréfaction du foncier agricole. Par contre, la reconnexion entre la production agricole et les consommateurs, elle peut être intéressante dans une perspective de réduction des coûts environnementaux notamment, si tant est que la production locale soit aussi économe en énergie et respectueuse des ressources. Mais, c'est vrai que ce n'est pas forcément l'entrée qu'on a le plus développée dans cette approche.

Réponse de Rémi GUYOT :

Je voulais juste rajouter qu'effectivement, quand on fait travailler des producteurs locaux sur des événements comme ça, en terme de quantité ou d'hectares représentés c'est très limité, ça ne représente pas beaucoup. Par contre, ça peut être un créneau très intéressant pour une, deux, voire dix exploitations; et ça, c'est important parce que finalement ça peut permettre d'ancrer quelques exploitations un peu fragiles, avec des surfaces réduites sur des productions spécifiques et avec une vraie marque, une vraie plus-value.

MODERATEUR : merci, je passe la parole à Julien Cosme et puis on finira par vous.

Réponse de Julien COSME :

Sur «pourquoi le local» ? Il y a tout simplement le consommateur qui demande à manger du local pour savoir ce qu'il mange, et quand on dit «savoir ce qu'on mange» c'est aussi voir comment s'est produit. Donc, le local sur les Savoie, pour pouvoir aussi aller sur les fermes et puis comprendre le terroir et le territoire, les métiers de bouche s'y intéressent aussi en se disant : finalement, nos consommateurs et nos

touristes veulent aussi savoir ce qu'on leur met dans l'assiette quand ils vont au restaurant ; et quand on va chez un boucher, quelle est la particularité de la viande. On a plusieurs parcs naturels régionaux sur les Savoie, celui des Bauges, celui de la Chartreuse, bientôt celui de Belledonne. Et les gens veulent aussi se dire : est-ce que la viande a une qualité particulière ? Par rapport à votre remarque sur les consommateurs qui disent : « produits de qualité, 50% en bio »; peut-être qu'ils ne connaissent pas non plus très bien ce qu'est une IGP ou une AOP. On en a sept sur les Savoie et aujourd'hui je peux vous assurer que les consommateurs ne demandent pas forcément à 50% du bio. Nos enquêtes, c'est bien moins que ça, parce qu'ils sont contents aussi de manger un reblochon qui est sous un cahier des charges très strict et qui n'est pas forcément bio. Mais où les vaches ont eu une nourriture, je dirai, contrôlée. C'est la même chose pour les pommes et poires de Savoie qui ne peuvent pas recevoir tous les pesticides que l'on peut imaginer. Du coup, le consommateur veut aussi, sur un critère de santé, savoir ce qu'il mange et pouvoir aller vérifier. Et c'est pour ça finalement aussi que le local, de manière induite, se pose dans les programmes alimentaires territoriaux. Les gens veulent revenir vers du local. Ils veulent comprendre aussi ce qu'ils mangent et quelle est l'histoire du produit.

Ça me fait juste redire très rapidement en une minute qu'on a une action dont je n'ai pas parlé, je peux la citer; on a une action que l'on développe qui s'appelle «les professionnels des métiers de bouche à la ferme», les restaurateurs et les artisans à la ferme. En quoi consiste-t-elle ? Deux fois par an sur les territoires dont celui où l'on a développé des PAT, ces artisans et restaurateurs viennent sur les fermes pour visiter une filière particulière, pour comprendre le fonctionnement de l'exploitation, pour voir ce que mangent les animaux, pour voir comment sont cultivés les végétaux. Ils peuvent découvrir comment les produits sont fabriqués, comment on fabrique un reblochon, qu'est-ce qu'il y a derrière une fabrication de reblochon ou d'un yaourt. Et puis la dernière phase sera de montrer la valorisation d'un produit par un professionnel des métiers de bouche. L'objectif sera finalement de montrer ce qu'apporte mon boucher sur ma viande locale que j'ai élevé de telle et telle manière. Comment le restaurateur va faire une belle assiette à partir de produits qui sont locaux et peut-être essentiellement laitiers ? Du coup derrière cette idée, on a aussi des notions de fraîcheur, de qualité de produit, et c'est ça aussi la qualité des produits

locaux. C'est peut-être aussi d'avoir une fraîcheur derrière les produits. Voilà ce que je pouvais apporter sur «pourquoi consommer du local».

Réponse de Jean-Luc HALLE :

Oui, sans répéter tout ce qui vient d'être dit, je suis tout à fait d'accord. Nous, on parle d'ailleurs moins de circuit court que d'agriculture de proximité, parce que des circuits courts ça peut venir aussi de très loin ; en effet, la définition qu'on en a retenu est qu'il n'y a pas plus de deux intermédiaires. A partir de là on peut très bien avoir un produit, des pommes de terre qui nous viennent de Pologne alors que l'on en produit juste à côté. Donc, on parle plutôt d'agriculture de proximité, et je crois que c'est beaucoup plus parlant encore pour tout le monde avec tous les avantages que ça peut avoir en termes de relocalisation de l'alimentation, de proximité avec le producteur, mais aussi pour le développement d'une économie locale où les emplois ne sont pas délocalisables. Ça rejaillit sur l'agriculteur, mais aussi sur les transformateurs, sur les bouchers – on l'a évoqué, sur les restaurateurs. Effectivement, je peux confirmer ce que vous venez de dire aussi, c'est que le consommateur ne plébiscite pas nécessairement le bio. La plupart du temps, les consommateurs nous demandent des produits de qualité, parce qu'ils veulent savoir d'où ça vient, comment ça a été produit, et si ça vient du voisin pour eux c'est bien. C'est d'abord ça qu'ils souhaitent, plus que du produit bio.

Intervention de Bernard PECQUEUR :

J'ai peut-être deux remarques tout simplement. Sur le local, il y a un débat-là qui est tout à fait intéressant. Je pense qu'il y a une dimension du local que l'on sous-estime peut-être, c'est que l'on sort d'une modalité anonyme d'alimentation. C'est-à-dire que l'alimentation, pour prendre un mot un peu générique fordiste ou du système industriel, c'est une alimentation dont on ignore la traçabilité ; on ignore d'où ça vient, et au fond il y a une forme d'anonymat de la fonction de s'alimenter.

Le local, c'est bien retourner l'idée que c'est bio même si ça ne l'est pas, l'idée que c'est bon, que c'est sain pour la santé. Mais c'est aussi une action de réappropriation par le citoyen consommateur de son propre environnement humain et culturel. Donc en

fait, ils se redonnent des marges de manœuvre dans un monde extrêmement globalisé dans lequel on perd un peu la maîtrise de tout ce que l'on a autour de nous. Alors, on entend de trucs terrifiants : Monsanto et les semences. On a des tas de menaces mondiales qui planent et on ne sait pas trop bien exactement ce qui se passe. Ce n'est pas vrai seulement pour l'alimentation, mais, c'est particulièrement vrai pour l'alimentation. Donc, choisir le local, c'est choisir de se réapproprier le monde d'une manière la plus intime possible. Ça, c'est une motivation extrêmement puissante. Elle est peut-être circonstancielle dans une période de forte globalisation et de crise, mais elle joue fortement.

La deuxième remarque que je voulais faire, c'est sur un aspect qui manquait peut-être, bien qu'il soit implicite dans les projets qui ont été présentés : c'est la temporalité d'un projet d'alimentation territoriale. Ça s'installe dans une certaine temporalité. Il faut donner du temps au temps. C'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de périodes à respecter dans un projet, et ça il faut y penser ; parce qu'on a toujours envie de faire pareil que ceux qui font, et de le faire le plus vite possible. Le temps est extrêmement important.

Je regrette que Monsieur Olivier qui représentait les fermes de Figeac n'ait pas pu se déplacer aujourd'hui, parce qu'il nous a expliqué qu'à Figeac ils ont passé deux années à discuter entre eux du projet. Ça a été une longue démarche. Ils se sont donc donné du temps. Et c'est d'autant plus efficace par rapport à d'autres façons de faire où l'on dit: « bon écoutez, le cycle de reproduction de l'élu – si vous me permettez cette expression – il est de six ans à peu près, donc il y a une temporalité beaucoup plus contrainte avec un risque de changement au bout des six ans, et donc les diagnostics, il faut les faire vite parce que si on veut faire des changements on va plutôt faire ça en début de mandat, etc. ». Je vous épargne les détails, mais on a une contraction du temps extrêmement forte. Et c'est évidemment c'est difficile de mener à bien un projet quand on va trop vite, notamment quand on bâcle le diagnostic. Donc, je ne détaille pas sur le bâclage du diagnostic, mais gardez ça en tête, c'est-à-dire que la réflexion sur ce qu'on va faire est au moins aussi importante que de le faire.

MODERATEUR : merci beaucoup, Bernard. Heureusement que tu es là pour nous éclairer, synthétiser un certain nombre de choses, ça nous aide

quand même à ressortir avec des éléments qu'on peut garder génériques. Je vais remercier nos participants de cette première partie de l'après-midi.

SÉQUENCE 3

Articuler les échelles et les politiques territoriales aux bénéfices du PAT et du territoire

Ouverture

MODERATEUR : on va faire maintenant la dernière séquence, la séquence numéro trois, plutôt consacrée à la question suivante : comment les projets alimentaires territoriaux sont-ils des outils d'articulation intersectoriels d'une part, et comment jouer les articulations entre les différentes échelles du local jusqu'au national, voir à l'international ? Et pour ça, je vais demander à tous les participants de cette table ronde, Valérie NICOLAS pour l'association des régions de France, Rémy GUYOT qui remplace Philippe SCHMIDT qui n'a pas pu venir, et puis Philippe CASTANET, Arnaud MARTY, Karine BOQUET et Vincent GITZ de nous rejoindre. On a une dernière table ronde, qui va être forcément très courte malheureusement puisqu'on doit impérativement libérer la salle à 16h45, si j'ai bien compris. Donc, ça veut dire qu'il nous reste une heure pour à la fois vous écouter autour de cette table, et avoir quelques discussions menées par deux intervenants qui viendront discuter. Est-ce qu'on a assez de place sur les fauteuils ? On peut en rajouter. Oui, les deux discutants, vous pouvez nous rejoindre. Et puis à nouveau, on demandera à Bernard de clôturer la discussion. Je vais vous passer la parole successivement pour que vous présentiez très rapidement, pour dire qui vous êtes, d'où vous venez. Puis on donnera la parole à chacun pour deux-trois minutes, vraiment maximum, pour nous livrer un ou deux messages clés sur les questions d'articulation intersectorielle et d'articulation d'échelle.

Karine BOQUET, chef du secrétariat interministériel du Conseil National de l'Alimentation :

Bonjour à tous, je m'appelle Karine BOQUET, je

suis chef du secrétariat interministériel du Conseil National de l'Alimentation, qui est une instance consultative interministérielle placée auprès de trois tutelles : le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Santé et le Ministère de la consommation. Peut-être que si je faisais un petit sondage pour savoir qui connaît le CNA et qui a déjà utilisé les productions, les travaux issus du CNA, peut-être qu'il y aurait très peu de doigts qui se lèveraient ; et pour autant vous le connaissez indirectement parce qu'il y a des représentants au CNA de chaque principal acteur. En tout cas au niveau des organisations nationales, de tous ceux qui sont concernés par l'alimentation : les associations des consommateurs, les représentants de la société civile, les représentants de tous les maillons de la filière, de la production primaire avec la PCA, les inter-professions agricoles, les transformateurs, la remise directe avec l'artisanat, la grande distribution, les restaurations collectives, commerciales... On a aussi tout un collège d'ayant-droit avec les agences, les structures de recherches, l'association des Maires de France, l'association des départements des régions et puis enfin les Ministères en charge de ces politiques publiques autour de l'alimentation.

J'aurai peut-être l'occasion par la suite de vous donner quelques exemples de production que nous avons sur ces réflexions autour des questions d'alimentation et de territoire.

Philippe CASTANET, responsable du service Aménagement agricole et qualité alimentaire au Conseil Départemental du Gard :

Bonjour, je suis Philippe CASTANET, responsable du service Aménagement agricole et qualité alimentaire au Conseil Départemental du Gard, avec pour principale mission le déploiement de la politique alimentaire sur notre territoire.

Vincent GITZ, sous-Directeur de la politique d'alimentation, Direction Générale de l'Alimentation au MAAF :

Bonjour, Vincent Gitz, sous-Directeur de la politique d'alimentation, Direction Générale de l'Alimentation au Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Je pense que je n'ai pas besoin de présenter les missions du Ministère et de la DGAM.

MODERATEUR : tout le monde ne te connaît pas forcément dans cette nouvelle fonction donc c'est l'occasion de te présenter.

Rémy GUYOT :

C'est Philippe SCHMIDT qui devait être là et qui est le Secrétaire Général de l'Assemblée des communautés de France, l' AdCF, donc je ne me permettrai pas de parler au nom de l'AdCF puisque c'est une structure qui regroupe toutes les intercommunalités. Si je dois apporter quelques mots, c'est plutôt sur l'expérience dans notre agglomération à Saint-Etienne métropole et un peu au pôle métropolitain, du travail que l'on fait en direction de l'alimentation.

Arnaud MARTY, Commissariat Général à l'Egalité des Terroires (CGET) :

Bonjour, Arnaud MARTHEY, je travaille au CGET, l'ancienne DATAR pour ceux qui ne connaîtraient pas. Le CGET est co-pilote du Réseau rural français qui soutient ce projet de RnPAT avec le Ministère de l'Agriculture qui est autorité de gestion du programme et avec l'association des régions de France.

Valérie NICOLAS, Association des Régions de France :

Je suis Valérie NICOLAS, je travaille pour l'Association des régions de France, pour certains, parce que j'ai noté pendant la pause déjeuner que certains ne savaient pas ce que c'était. L'Association des régions de France, c'est le bras armé des régions, du Parlement, du gouvernement, pour tout ce qui a trait aux politiques régionales. Étonnamment, j'ai la charge des affaires internationales et je suis ici car je remplace au pied

levé ma collègue, Conseillère à l'agriculture, Hélène AUSSIGNAC ; et si je traite aussi l'alimentation, c'est parce qu'à l'international on traite souvent de développement rural et de sécurité alimentaire. Et de fait, le groupe Système Alimentaire Territorialisé a été créé il y a trois ans à l'Association des régions de France, groupe technique où sont mêlées toutes les Directions régionales, mais aussi les Fondations: la Fondation de France, la Fondation Carasso, mais aussi des centres de recherches tels que le CIRAD ou la chaire UNESCO. Et ce groupe a été créé via une demande internationale. C'est assez intéressant de voir comment, en venant de l'international, on traite finalement des projets de développement territorial très «chez nous», très national.

Jean-Louis CAZAUBON, administrateur Terres en villes et premier vice-président de l'APCA :

Je me suis présenté ce matin, Jean-Louis CAZAUBON, je suis un affreux cumulard puisque je suis un élu aussi, professionnel et régional, mais je suis avant tout un producteur, Président de la chambre d'agriculture, mais j'ai fait du circuit court durant toute ma carrière. Ma grand-mère en faisait, même elle ne savait pas que ça s'appelait comme ça, elle pratiquait les circuits courts, la vente directe de proximité. Je suis installé avec deux garçons qui continuent à faire du circuit court.

Daniel ROGUET, agriculteur, Président de la Chambre d'agriculture de la Somme, Vice-Président de l'APCA et Président de la Commission Nationale de l'Élevage :

Daniel ROGUET, je suis agriculteur en polyculture élevage et Président de la chambre d'agriculture de la Somme, Vice-Président de la APCA et Président de la commission nationale de l'élevage. C'est pour cette raison que je n'étais pas là ce matin, parce que l'élevage aujourd'hui connaît quand même pas mal de difficulté et on doit trouver des stratégies. Bien entendu, je suis aussi co-Président de Terres en villes chambre d'agriculture et très engagé dans tout ce qui est proximité. Malgré le fait que l'on parle souvent de la Somme pour ses grandes cultures de masse, il y a aussi un développement de circuit de proximité, et avec peut-être plus de difficulté qu'ailleurs, mais c'est aussi une conviction par rapport à ce qu'on peut développer.

MODERATEUR : Monsieur ROGUET et Monsieur CAZAUBON vous allez plutôt faire la synthèse à la fin avant Bernard Pecqueur. Je voudrais que l'on repasse la parole peut-être dans cet ordre-là, avec Valérie NICOLAS et puis on continue pour voir comment vous voyez la question des projets alimentaires territoriaux comme des moyens de gérer de l'intersectoriel et comment vous voyez l'articulation entre les échelles depuis les territoires les plus locaux jusqu'aux espaces nationaux ou internationaux. Donc peut-être Valérie d'abord puis on continuera dans l'ordre.

Table-ronde

Quels leviers pour positionner les Projets Alimentaires Territoriaux comme un outil d'articulation et de mise en œuvre des politiques publiques sur un territoire?

Intervention de Valérie NICOLAS :

Par essence, les PAT appellent la transversalité. C'est fort intéressant puisque dans ces cas-là, effectivement quand on est une région, toutes les directions sont impliquées. Je vais faire un point sur les incidences de la loi Notre et sur où on en est dans les régions. J'imagine que vous, acteurs des territoires, ça vous intéresse vivement d'autant plus que les régions ont plutôt la tête sous l'eau en ce moment puisqu'elles fusionnent pour certaines, puisqu'il y a des changements d'équipe, puisqu'il y a donc des changements de structure à l'intérieur des régions. Tout d'abord, la loi Notre nécessitait pour les régions de faire deux schémas qui vous concernent directement et qui concernent les PAT bien entendu : ce sont les Schémas régionaux d'internationalisation et d'innovation des entreprises, SRII et ce fameux SRADET dans lequel il faut absolument inscrire l'alimentation. Là-dessus, il faut faire remonter rapidement près de vos régions, près de vos vice-présidents, près de l'ARF vos demandes, vos sollicitations, vos textes, etc. Pourquoi ? Parce

que l'on a un délai très court, c'est la fin d'année, ça doit être prêt. Et d'après ce que j'ai compris, en ce moment, vu que les régions fusionnent et sont dans une situation un petit peu compliquée, la relation avec les territoires n'est pas aussi évidente.

Ensuite, on a autre chose qui est très important, c'est le transfert de l'autorité de gestion des fonds FEADER qui quand même donnent des moyens assez conséquents aux régions pour travailler sur le sujet des PAT. On passe de trois cents millions de fonds, cumulés pour toutes les régions, à un milliard huit aujourd'hui. C'est quand même assez important. Je pensais que c'était pour la programmation, mais pas du tout ! C'est par an. Il va y avoir des appels à projets, etc. Je pense que là aussi il faut rentrer en contact avec vos régions. Donc pour faire très court, il est évident que les régions ont à la fois la compétence de droit, de la loi et les moyens pour avancer avec les acteurs des territoires sur ces PAT. Évidemment, la position de l'ARF sur la question des départements – puisque les départements ont encore des compétences sur ce sujet – n'est absolument pas fermée. Je crois que la position très claire du Président Richard, c'est la coopération territoriale ; et là c'est à nous, têtes de réseaux, de travailler avec les autres têtes de réseaux : l'AdCF, bien entendu, l'ADF, etc.

Autre chose d'important : pour les acteurs que vous êtes, il y a différentes difficultés en ce moment pour les régions. Tout d'abord, il y a la question des difficultés de paiement. L'agence des services de paiement est à Paris et elle n'a pas encore changé de logiciel. Donc c'est très compliqué, il y a des retards dans les paiements. Ensuite, l'État s'était engagé à transférer du personnel, mais il n'est pas encore transféré et bien souvent les régions travaillent encore avec les services de l'État. Ce n'est pas toujours fluide. Donc, il faut le savoir.

Enfin, j'ajouterais que la région est l'échelon qui permet de « systémiser » et de monter des stratégies. Un autre point important, c'est que les nouveaux exécutifs d'après ce que j'ai saisi lors des dernières déclarations n'opposent pas du tout le local et l'international. Et là, je pense qu'il y a un travail d'articulation à faire, qu'on a tout intérêt à faire, pour mettre autour de la table tous les acteurs. Et autre chose encore, très souvent – je le vois dans notre groupe Système alimentaire territorialisé – quand on traite de ces sujets PAT, la distribution n'est pas là. Les grandes distributions ne sont pas présentes. Ça n'engage que moi, mais je

pense qu'on a tout intérêt à les intégrer et à avancer ensemble.

MODERATEUR : merci Valérie, vous avez eu des infos importantes, vous avez compris que les régions disent « nous on est à la bonne échelle, on a de l'argent, il faut qu'on dialogue ». Donc j'espère que l'appel est entendu et que tu vas avoir des connexions derrière. Monsieur MARTY, sur ce sujet intersectoriel et inter-échelle, qu'est-ce que vous pouvez nous dire ?

Intervention d'Arnaud MARTY :

Oui, alors rapidement, il y a eu beaucoup de choses de dites, mais néanmoins on peut constater qu'aujourd'hui la construction de l'intersectoriel me paraît être secondaire par rapport au projet collectif et territorial que représente le PAT. C'est plutôt un projet intégrateur et qui derrière permet l'intersectoriel plutôt que l'inverse. Et ce qui me paraît important également c'est la création de chaînes de valeur, qu'elle soit économique ou philosophique, à travers l'enjeu de qualité et de valorisation des produits, de ces zones habitées, de traçabilité, de prise en compte des attentes sociales. Et c'est là que l'on peut voir un projet alimentaire qui prend tout un ensemble de panels du développement territorial, et qui permet aussi – pour en avoir parlé avec des élus locaux qui parfois n'arrivent pas à positionner leur agriculture dans leur propre territoire – de territorialiser une forme d'agriculture sans en exclure les autres, puisqu'on a rarement des territoires qui ont une agriculture complète, on va dire.

Par rapport à cette identification des échelles, je ne pense pas qu'il existe aujourd'hui une autonomie alimentaire par territoire. Du coup, il y a un enjeu de complémentarité, notamment avec des villes, mais aussi avec plusieurs campagnes suivant les agricultures qui sont représentées sur ces territoires. Donc, est-ce que le projet alimentaire territorial doit être complètement contigu ? C'est une question. Dans cette question qui nous a été posée, il y avait un volet international : est-ce que sur certaines filières, il n'y a pas des coopérations à mener – par exemple, dans tout ce qui est achat solidaire, avec les filières café où de toute façon on ne parviendra pas à les produire ?

Un point ensuite concernant l'accompagnement de l'État par rapport à ces projets alimentaires

territoriaux. Comme l'évoquait ce matin le Ministère de l'Agriculture, il y a eu un cadrage national à la fois dans la loi de 2014 et dans le Comité interministériel aux ruralités. Néanmoins, une fois que ce cadrage est fait, l'enjeu est vraiment local sur le projet collectif ; et peut-être que c'est finalement le meilleur moyen pour l'État et cette structure d'envergure nationale d'accompagner cette création de projets alimentaires territoriaux. C'est peut-être cette initiative via le réseau rural, qui aujourd'hui permet à des acteurs compétents de procéder à un décloisonnement de l'ensemble des acteurs, peut vous accompagner chacun dans votre rôle et vous permettre de faire puissance après au niveau régional. À savoir aussi que les réseaux ruraux régionaux pilotés par les régions ont également été informés de ce projet et que vous avez donc peut-être des connexions à faire avec eux en les contactant au niveau local. Je pourrai continuer, mais...

MODERATEUR : non, mais merci. Ce sont déjà des choses intéressantes. Vous voulez dire rapidement quelque chose ?

Intervention de Daniel ROGUET :

Rapidement. En fait, la problématique quand on se penche sur la question est aussi celle de l'articulation entre tous les territoires pour porter ces projets.



On vient d'entendre la région, qui nous dit: « on a la compétence, on a l'argent, sauf qu'on n'est pas encore

prêt »; parce qu'effectivement les régions se sont mutualisées. Elles sont en train de remettre en place une nouvelle politique contractuelle. Et d'un autre côté on a des comités d'agglomérations, puisque là on représente Terres en villes et c'est quand même aussi les comités d'agglomérations urbaines et autres.

Et on est aussi en train de changer de taille de territoires, avec souvent beaucoup de contraintes sur les territoires, beaucoup de situations un peu conflictuelles. Les préfets décident en ce moment ou à la fin du mois de juin les regroupements des collectivités et des intercommunalités. Elles ne seront effectives qu'au premier janvier 2017. Il y a les crédits FEADER, les programmations, c'est 2015-2020, je crois. On est déjà en 2016 et il n'y a rien d'engagé, et on va arriver à la fin du programme, on va dire: il faut faire vite, il faut consommer les crédits parce qu'on n'est pas prêt, on n'a pas consommé. C'est un peu souvent ça, et il faut qu'on trouve les solutions très rapidement. Pour notre part sur le département de la Loire, demain après-midi l'agglomération, on rencontre tous nos élus régionaux demain soir, et ils vont commencer à venir nous parler de ce qu'ils mettent en place au niveau de la région en nouvelle politique contractuelle. Parce que l'on a voté, on sort d'un contrat qui s'est terminé au 31 décembre 2015 avec la région Rhône-Alpes, on a validé avant le 6 décembre des projets pour consommer nos crédits comme ils nous demandaient, sauf qu'aujourd'hui la commission permanente ne s'est pas prononcée. Et ces crédits-là, on nous a dit qu'il fallait vraiment les instruire et les démarrer très vite. On les a démarrés et on attend l'argent sur le terrain parce que les dossiers ne sont pas signés ou autres. Donc, on a toujours un peu cette course permanente.

Après, qui est le mieux placé pour porter tout ça ? Je pense que l'avantage de ce projet alimentaire territorial, c'est qu'on parle d'alimentation et ça c'est déjà important. On parle de production, c'est très important pour l'agriculture, et ça permet aussi de se rendre compte que de produire ça a un coût, et que si on veut consommer de la qualité, il faut aussi accepter peut-être une augmentation des coûts. Mais on s'est aperçu, en ayant fait le test avec le pôle métropolitain sur certains comparatifs de prix, que les bons produits locaux pouvaient être sortis au même prix que les autres. Donc ce programme alimentaire permet aussi justement de rebattre toutes ces questions, de les mélanger, de beaucoup échanger, de beaucoup discuter, et ça, je crois que c'est déjà un point très positif sur nos territoires. Après, comment chacun de nous va s'emparer de ça pour le porter et le faire

avancer, la question reste ouverte. Ça fait déjà longtemps qui l'ont dit qu'on travaille sur ces problèmes d'alimentation, on a accompagné la restauration collective, la RHD. On travaille sur les Familles alimentaires positives, on a plein de projets qu'on a abordés. Donc il faut un peu concrétiser tout ça, et je pense que le programme alimentaire territorial ou le projet alimentaire territorial va nous permettre de le faire.

MODERATEUR : merci, je vous propose d'écouter Monsieur CASTANET puis Karine BOQUET, puis on finira par Vincent. Nos deux commentateurs feront ensuite une première petite réaction à tout ça. Merci !

Intervention de Philippe CASTANET :

Oui, je vais répondre à la première question, sur l'alimentation comme outil de mise en cohérence des politiques publiques. Comme je l'indiquais, je travaille au sein d'une collectivité départementale, le département du Gard. Comme beaucoup de départements, nous accompagnons l'agriculture depuis un certain nombre d'années. Au fil des années, cet accompagnement a évolué. C'est-à-dire que nous sommes passés d'un accompagnement sectoriel agricole à un accompagnement au développement d'une agriculture durable au service d'une alimentation de qualité. Donc, je dirai que cette première phrase résume des années d'évolution.



©Serge Bonnefoy / Terres en villes

Aujourd'hui, la politique alimentaire sur le département du Gard est construite comme une politique publique, globale et transversale. Cette transversalité peut se retrouver à trois niveaux : administratif, politique et territorial.

Je m'explique. Au niveau administratif, nous sommes une collectivité composée d'un peu plus de 3000 agents. Et nous avons de par la loi des compétences. Donc, nous avons mis en place un mode projet qui permet au service Aménagement agricole et qualité alimentaire de piloter la politique alimentaire. Cela nous permet surtout de travailler au sein de comités techniques et de comités de pilotage, et d'associer l'ensemble des services et des directions qui ont des activités en lien avec l'alimentation.

Cette transversalité se retrouve également à un niveau politique. Là, il s'agit pour nous d'avoir un engagement politique fort : aujourd'hui nous disposons d'une élue déléguée à l'alimentation de qualité. Il s'agit de Madame Cathy CHAULET, Vice-Présidente du département du Gard et fortement engagée pour faire avancer la cause de l'alimentation. Au sein de ce comité de pilotage, les élus peuvent discuter des différentes actions qu'ils conviennent de conduire en termes d'alimentation, et nous sommes au croisement de plusieurs politiques. En effet, l'ensemble des élus qui gèrent des aspects de politique économique, de politique touristique ou de politique environnementale font partie intégrante de ce comité de pilotage.

Sur les territoires, je dirai que l'on retrouve également cette diversité d'acteurs ; et surtout d'acteurs qui arrivent de différents secteurs, qui illustrent également la transversalité des politiques. Je prendrai un exemple relativement simple. Nous conduisons depuis un certain nombre d'années des actions sur la restauration collective. L'objectif de ces actions est de favoriser au mieux un approvisionnement local et de qualité. Donc, nous prenons en charge l'intégration des produits bio, mais pas uniquement. En février dernier, nous avons organisé un colloque à l'échelle du département, avec la participation des services de l'État. Lors de ce colloque, la transversalité s'est effectuée en interne puisque l'ensemble des services du département – service éducation, service économique, service du laboratoire départemental – ainsi que les services fonctionnels comme la direction de la communication et la direction de la commande publique nous ont aidé à mettre en œuvre ce colloque. Au niveau politique, ce colloque a été présidé par notre élue en charge de

l'alimentation, et on a retrouvé l'ensemble des élus qui représentaient leur secteur respectif d'intervention. Je dirai que ce colloque nous a permis de réunir environ 130 personnes pour à peu près 80 à une centaine de structures, intéressées pour développer un approvisionnement local en restauration collective. Et là, on retrouve également cette diversité puisque des communes, des communautés de communes, des lycées, bien sûr des collèges, et grand nombre d'établissements de santé ainsi que les services de l'académie, ont également participé à ce colloque. Pour répondre à la première question, à savoir, l'alimentation est-elle un outil d'articulation des différentes politiques ? Je dirai qu'effectivement, l'alimentation permet de répondre à une nécessité et à différents besoins qui peuvent apparaître sur un ensemble d'activités et de politiques publiques pour une collectivité. Voilà, merci.

MODERATEUR : merci, je vous propose que l'on écoute Karine BOQUET puis Vincent GITZ sur ces questions où vous n'êtes pas à des échelles locales, vous êtes à des échelles nationales et du coup, c'est intéressant d'avoir votre point de vue sur ces articulations, notamment, bien sûr intersectorielles pour le CNA puis inter-échelles pour le Ministère.

Intervention de Karine BOQUET:

Alors, effectivement, je n'ai pas de réponse à la question que vous m'avez posée en tant que Représentant du Conseil National de l'Alimentation, parce qu'en fait on est dans une phase de questionnement qu'il est peut-être intéressant de vous transmettre : un questionnement pour savoir quel est le rôle de ce Conseil National de l'Alimentation sur ces questions de projets alimentaires territoriaux, sur cette articulation avec les politiques publiques au niveau national. On est en train d'y réfléchir avec la DGAL, pour voir un petit peu dans ce jeu d'acteurs au niveau national quel rôle peut jouer le CNA et quel lien on peut faire avec les territoires. En tout cas, le Conseil National de l'Alimentation est une originalité en France, il n'y a pas de structure équivalente dans les États-membres.

Donc le CNA n'est pas dans l'action, il est dans la réflexion, soit en amont de l'élaboration de politiques publiques –ou privées d'ailleurs, mais plutôt publiques – soit, en aval, peut-être dans un retour d'expériences ou d'évaluation. Voilà, c'est toutes ces questions-là

qu'on se pose aujourd'hui: comment mobiliser le CNA, instance originale où on a la possibilité d'avoir peut-être un consensus des acteurs – ou quand on n'a pas de consensus on révèle des contradictions ? Le fait est qu'on n'a pas tous les mêmes points de vue entre les consommateurs, les transformateurs, etc.

Ça c'est le premier point. Le deuxième point, ce qui me paraît très intéressant sur toutes ces initiatives au niveau territorial, c'est que ça fait le lien avec une nouvelle mission que va développer le Conseil National de l'Alimentation. Ces missions sont inscrites dans une loi, la dernière loi d'Avenir, qui est l'organisation du débat public. Et le fait de penser peut-être les politiques publiques d'une autre façon en parlant d'initiative locale de territoire et en associant la société est intéressant ; comment on fait ensuite, on n'est pas encore sûr de le savoir, étant donné qu'on est tout début de ces initiatives de débat public sur l'alimentation. En tout cas, on parlait tout à l'heure du Nord Pas-de-Calais, et j'ai vu qu'on avait fait une petite étude pour identifier au niveau national les initiatives de débat public sur l'alimentation, et la région Pas-de-Calais avait en 2014 organisé le premier débat sur cette question donc c'est assez intéressant.

Et enfin, je termine par un dernier point concernant toutes les recommandations que l'on est amené à concevoir au sein du CNA. J'en ai retenu une, puisque ça fait deux mois que je suis arrivée au CNA donc j'ai encore un regard très neuf. Il y en a une qui est vraiment ressort sur une problématique qu'on a abordée : c'est le problème de la confiance dans les systèmes d'alimentation par le consommateur. Comment peut-on redonner de la confiance ? Tout à l'heure, on a évoqué la question de la réappropriation de l'alimentation en passant par les territoires, et ça, ça me paraît essentiel, parce qu'on a mis en évidence l'importance d'ouvrir un peu la boîte noire que sont les filières de production alimentaire, pour raccorder le consommateur à ces systèmes de production. Et ça passe par du très concret, par des initiatives locales concrètes que peut mesurer le consommateur pour ré-enchanter l'alimentation – on utilise beaucoup ce terme de ré-enchanter l'alimentation.

MODERATEUR : merci beaucoup. Bon, Vincent GIZ, le ministère, la DGAL, la politique alimentaire française.

Intervention de Vincent GIZ :

Je crois qu'on n'y arrivera pas en deux minutes, ni même en vingt. Mais ce qui est extrêmement intéressant, pour revenir sur la question qui a été posée, c'est qu'il y a une bonne raison pour laquelle on doit descendre au niveau du territoire pour regarder comment un ensemble de politiques sectorielles peut s'articuler. C'est justement parce que c'est à ce niveau-là que tout est lié. Il est vrai qu'au niveau national, et même au niveau global par rapport aux objectifs de développement durable, on a souvent du mal à faire la part des choses entre les politiques sectorielles au niveau du territoire. C'est là où on doit mettre tout en cohérence. Je peux parler du climat, de l'énergie, du transport, des infrastructures, de l'habitat, etc.

Nous pensons qu'il y a une bonne raison pour laquelle l'alimentation est un sujet qui permet plus que tout autre de structurer tout un ensemble de politiques : d'une certaine manière parce que c'est un intégrateur, et qu'elle est liée de fait à un ensemble d'autres politiques sectorielles. On l'a vu dans le cas du Douaisis : il y a une prise de connaissance y compris au niveau de l'action et de l'organisation territoriale de ce fait-là. Il y a quelque chose qui est extrêmement intéressant dans ce dispositif des PAT, c'est qu'il permet d'envisager voire de repenser tout un ensemble de politiques publiques et de stratégies d'acteurs, y compris dans les choix économiques des acteurs et l'orientation de l'espace de choix.

Je voudrais aussi mettre l'accent sur un des points qui nous semblent essentiels sur ces projets alimentaires territoriaux. Il s'agit bien de remettre de la valeur à travers l'alimentation, dans un territoire. C'est la valeur économique, sociale, environnementale. J'insiste – c'est le privilège de parler à la fin – sur l'importance de la dimension sociale. Ça peut être, je pense, un des moteurs ou une des raisons finalement de la création de ce genre d'initiative. Et la dimension économique, c'est ce qui va rendre ce changement possible. La dimension sociale est importante parce que l'on parle finalement d'alimentation, de santé, et on a vu y compris dans l'agglomération lyonnaise les problèmes qui se posaient de manière très concrète, par des chiffres concrets. Et puis bien sûr, il y a le côté social sur l'emploi ; j'ai beaucoup aimé l'indicateur d'emploi par hectare. Je crois que c'est un peu ça l'idée. C'est des emplois en agriculture, mais aussi dans la première transformation d'une industrie agroalimentaire, dans le secteur du commerce, des métiers de bouche, etc.

Je crois qu'il y a vraiment cette vision d'emploi, de densité de structuration, y compris dans des zones où l'on a des défis spécifiques sur cette dimension.

Encore une fois, l'alimentation est une politique qui permet de remettre de l'emploi dans les territoires. Il faut aussi jouer sur la dimension identitaire comme condition du succès, pour l'inscrire dans le temps. Parce que finalement, un PAT doit correspondre à l'identité des acteurs, pour que acteurs puissent construire leurs identités propres.

Comme on se situe au niveau d'une confrontation d'objectifs divers, ce qui primera au niveau du territoire c'est aussi la qualité de la gouvernance : puisqu'on parle d'actions collectives, d'acteurs divers, de secteurs divers, on sera très attachés à la qualité de la gouvernance, aux méthodes, aux moyens. On parlait d'inclusivité, on parlait de méthode de diagnostic : il faut que le diagnostic aussi soit partagé, de manière à ce que des priorités qui émergent de diagnostic soient partagées et qu'on aboutisse à des points d'entrées qui permettent aussi un élargissement.

Je veux dire un petit mot pour terminer sur le rôle de l'État dans une politique territoriale. La mesure du développement des projets alimentaires territoriaux a été adoubée par le comité interministériel de ruralité, et je crois que c'est très important pour la placer à la fois dans l'interministériel et dans l'intersectoriel. D'abord, le rôle de l'État c'est d'accompagner le développement et la mise en place des PAT et du dispositif. Il y a des outils ; il y aura l'appel à projets du PNA qui a vocation à soutenir des projets pilotes, mais aussi à soutenir des démarches qui visent au développement des PAT et qui visent à la montée en puissance du volet territorial du PNA. Ça, c'est le premier point.

Le deuxième point, c'est d'assurer la crédibilité de l'ensemble de ces démarches. On ne part pas de zéro, bien souvent, ça existe depuis plusieurs dizaines d'années, au moins deux dans les exemples qu'on a vus aujourd'hui. Et donc il y a un rôle d'encadrement à assurer. Bien sûr il ne s'agit pas de décréter depuis Paris quel va être le dispositif, mais il s'agit d'encadrer un dispositif qui aura eu l'assentiment de l'ensemble des acteurs, afin qu'il soit reconnu. Cette reconnaissance se fait à la fois au niveau de ce qu'est un projet alimentaire territorial, et au niveau de ce que sont des démarches fédératrices permettant de dire ce qu'est un projet alimentaire territorial ou autour de l'alimentation. Quand bien même ces démarches

peuvent venir d'autres secteurs.

Comme l'a annoncé Arnaud MILLEMANN le Conseiller du ministre, avec la décision de lancer un groupe de concertation pour construire avec l'ensemble des parties prenantes dont l'APCA et Terres en Ville sont les chefs de file ce dispositif de reconnaissance, il faudra tenir compte de la diversité des situations. Il ne s'agira pas de faire un portrait-robot d'un dispositif unique.

Par ailleurs, ***le RnPAT doit permettre de constituer un socle commun à ces projets, et doit être un outil structurant en lien avec la politique nationale.***

Ce socle minimum commun doit permettre à l'ensemble des acteurs de dialoguer verticalement entre eux et entre échelles, mais aussi de manière horizontale : ils peuvent se rencontrer, s'appuyer sur les démarches existantes, regarder les démarches qui existent dans d'autres secteurs et qui ont touché à l'alimentation par l'économie circulaire, par le plan climat. Il s'agit de voir que certains PAT existent sans même en avoir l'appellation par ailleurs.

Je voudrais finir par le plan de travail que l'on va vous proposer : la mise en place d'un groupe de travail auquel vous aurez vocation à être partie prenante, parce qu'heureusement vous avez commencé à travailler sur le sujet et heureusement il y a déjà des PAT sur lesquels on peut s'appuyer. Il y aura des travaux qui sont similaires à ce que vous avez déjà engagé, et du coup, on va s'appuyer largement sur ce que vous êtes en train de faire. Les inventaires, des grilles d'analyse, une typologie des projets alimentaires territoriaux, la construction d'une liste de critères et la mise en place d'un dispositif de reconnaissance. Je crois qu'il y a l'idée de développer les PAT, on a cité un objectif de 500 en 2020.

Au-delà de l'effet du territoire, il y a la volonté que ce soit finalement un outil structurant et là ce dont on parle aussi, c'est le rôle des régions, de la politique nationale de l'alimentation. On va vraiment faire un volet important de l'ensemble de la politique nationale comme étant finalement l'échelle d'opérationnalisation de cette politique. Et je souligne encore une fois le rôle central des collectivités territoriales auquel finalement on donnera avec l'ensemble des acteurs de terrain les clés des PAT.

MODERATEUR : merci beaucoup Vincent. Je vous passe la parole, dans quel ordre vous voulez la prendre Jean Louis Casaubon, d'abord ? Ou Daniel Roguet ?

DISCUTANT: Jean Louis CAZAUBON

On ne va pas se battre. Je voulais rebondir sur ce que vient de dire Monsieur GITZ à l'instant. Les enjeux économiques, ils sont importants. Je viens d'une région Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon. L'agriculture, l'agroalimentaire dans cette région, qui est la vôtre d'ailleurs, c'est 164 000 emplois et 14 milliards d'euros de chiffres d'affaires tous les ans. Ça, c'est récurrent. Quand je compare à Airbus – et je n'irais pas me battre contre Airbus si je pouvais avoir un petit frère dans la région, on le prendrait volontiers – c'est la moitié à peu près. C'est pour dire que c'est quelque chose sur lequel il faut se pencher. On n'a pas parlé d'argent aujourd'hui, mais il faut le dire. Sur le plan économique, c'est très important.

Sur ce plan-là, agriculture et agro-alimentaire, on a vu une ADN commune aux deux régions, avant de fusionner. C'est le produit SOUCICO, il y en a 250. En Midi Pyrénées, c'est beaucoup plus de solide, en Languedoc Roussillon beaucoup plus de liquide. Il est évident que si l'on devait consommer tout le vin de la région, on n'y arriverait pas ou alors on ne serait pas être très bien à la sortie ; il faut aller en vendre un peu aux Chinois, un peu aux Anglais, et autres. Par contre, sur certaines filières, je pense que la porte de salut peut être et doit être ces projets alimentaires territoriaux. Et il faudra arriver à dire « c'est quoi un PAT, mode d'emploi ». En clair, il en existe dans les régions des initiatives, on l'a vu ce matin, mais il faudrait que l'on arrive à en avoir un par département. Mais il faut savoir comment on le monte, et comment on y arrive.

Je reviendrai là-dessus parce que quand je parle sur certaines filières, par exemple 80 % de la viande consommée à Toulouse ne vient pas de la région, c'est le problème. En Aveyron, qui fait partie de la région, il y a pourtant plus de vaches que d'Aveyronnais.

Comment met-on en place des circuits de distribution, comment reprend-on des parts de marché pour produire de la valeur ajoutée? C'est une question importante qui nous est posée avec les PAT.

Parce que là on doit, me semble-t-il, surfer sur les attentes des consommateurs. Les consommateurs demandent la proximité. Vous vous rappelez ? Il y avait une enseigne autrefois, je ne la citerai pas, qui disait : "nos emplettes sont nos emplois" ; on est en plein dans la démarche, on a besoin dans le secteur de la production de retrouver cette valeur ajoutée. Le consommateur, on ne l'attachera pas avec une ficelle. Il est libre. Selon les moments de la journée et de la semaine, il ne consomme pas la même chose ni de la même manière. Moi, je vais manger un sandwich dans la journée, et si je reçois des amis le week-end – vous faites sans doute pareil – je sors les petits plats et les produits de qualité, ou les produits festifs.

Alors, il y a deux niveaux dans les PAT. Il y a les restaurations collectives, c'est sûr, mais aussi le GMS. Quelqu'un l'a dit ce matin, 80% des quantités consommées dans notre pays passent par le GMS. Comment on se positionne face à cela ? Comment ces circuits de proximités peuvent intégrer les GMS locaux ? On voit des aberrations, j'en citais tout à l'heure. Moi, je vois des vaches qui partent et qui font des kilomètres et des kilomètres avant de se faire abattre et d'être découpées en Mayenne. Je n'ai rien contre la Mayenne, mais elles parcourent toute cette distance pour revenir se faire distribuer dans une chaîne de magasin à 1km là où elles ont passé leur vie. Il y a sans doute là des choses à revoir, des systèmes à mettre en place. Il nous faut des outils pour ces filières de proximité, ces circuits courts : des abattoirs, des salles de découpe et distribution, des salles de découpe et de transformation, à échelle humaine, et c'est ce dont on a besoin.

Et puis aussi, on a l'opportunité de sortir de cette logique de production de minerais, quand je parle de produits identitaires. Quand je citais les produits sous signes qualités, ce n'est pas dans des régions bénies des dieux, où l'agronomie ne permettra pas de faire 100 quintaux de blés ou 110 quintaux de blés ; seulement il y a eu des hommes et des femmes-là qui ont élaboré des produits, qui les ont sublimés et qui font qu'aujourd'hui qu'ils sont reconnus. Et l'on peut faire de l'économie avec ce genre de produits, et des produits identitaires que le consommateur appelle

de ses vœux. Quand on va à Marseille, on mange la bouillabaisse, à Strasbourg de la choucroute. Donc c'est cette carte que l'on doit jouer, me semble-t-il, et les PAT doivent être cette occasion. Ces démarches-là, elles existent dans certains cas, c'est le nom de baptême qui change. Mais c'est à nous ensemble, de les dupliquer, et de les multiplier, parce que c'est sûrement la porte de sortie pour nombre d'exploitations, mais aussi pour la filière. Et puis plusieurs d'entre vous l'ont dit, c'est un moyen de répartir des emplois sur tout le territoire, de manière plutôt homogène, même dans le rural profond ; sinon, les emplois se concentrent autour des grandes agglomérations. C'est une piste justement pour aménager le territoire d'une manière différente.

DISCUTANT: Daniel ROGUET

Bien, je crois que Jean-Louis a dit beaucoup de choses. Moi, je voudrais parler de 3 thèmes. Le premier thème, c'est celui de l'agriculteur. Je suis avant tout, avant d'être responsable, un agriculteur. Je suis parti dans la diversification il y a quelques années, et quand je parle de circuit de proximité, de circuit court, j'ai vendu directement sur les marchés. Je vendais directement et j'avais ma valeur ajoutée directe.

Aujourd'hui, on passe dans une deuxième phase. On doit aller vers la restauration collective : ça veut dire une nouvelle démarche, ça veut dire quelque chose qui est un peu nouveau, il faut le reconnaître. C'est un peu la difficulté que, dans mon département et ma région, on a rencontré, nous, par rapport à la mise en place des restaurations collectives. Vous savez qu'on fait un prix qui ne correspond plus à une vente directe, mais à une vente avec un intermédiaire, et ça, c'est quelque chose qui a été quelque chose assez difficile à mettre en place chez nous. Parce que j'ai dit : « attendez, moi je fais la diversification, et circuit court pour vendre directement, et voilà la valeur ajoutée ». Et ça, c'est à mon avis, un défi qu'on doit relever aujourd'hui par rapport à notre nouvelle démarche, par rapport à nos territoires. Nous, Chambre d'agriculture, nous agriculteurs dans nos régions, nous avons quand même l'habitude d'avoir des produits de masse. Être en circuit direct, c'est être face à des difficultés que l'on ne rencontrait pas avant. L'enjeu pour nous c'est l'approvisionnement. Et on constate qu'un agriculteur dans nos régions, quand on parle d'approvisionnement, ça veut dire de la régularité, ça veut dire de la qualité,

ça veut dire aussi que, parfois il faut aller ramasser les salades, même le week-end, pour pouvoir approvisionner la semaine. C'est des choses, qui à mon avis, sont à mettre en place dans notre organisation au niveau des chambres de l'agriculture, et ce n'est pas toujours si évident.

Après, il faut savoir que le réseau est pour moi quelque chose d'important à développer, parce qu'on a au moins l'avantage de reconnaître des réalisations qui se font dans nos territoires. Ça nous évite parfois aussi de construire quelque chose à long terme, et ça nous permet d'être réactifs. Mais j'ai bien entendu tout à l'heure qu'il fallait du temps, parce que c'est un petit peu une révolution aussi ; il faut savoir que quand on part dans un système qui est un peu confortable et qu'on se force à diversifier, à approvisionner, c'est quelque chose qui est différent. J'interpelle les élus locaux ici, sur ce point. Sachez aussi prendre en compte le côté des agriculteurs, prenez en compte leurs contraintes, parce que ce n'est pas toujours évident de s'organiser. C'est aussi quelque chose qu'on doit intégrer.

On parle beaucoup de nouvelle forme d'agriculture, nous dans le département où je préside aujourd'hui. C'est un projet un peu ambitieux que l'on est en train de mettre en place : celui de dire, au lieu d'attendre des surfaces pour s'agrandir, il est peut être préférable de diversifier et de voir un petit peu ce qu'on pourrait mettre comme atelier de développement qui correspond à une valeur ajoutée. Et je prends un seul exemple. Un jeune agriculteur dans ma région qui s'est installé, il y a à peu près une dizaine d'années, et il attend des ponts chez ses parents pour reprendre une surface. Il se trouve qu'il a développé un atelier de fromage spécifique pour ceux qui connaissent, qui est le Neufchâtel-en-Bray, pour fournir un petit peu des collectivités. Et aujourd'hui il ne parle plus d'agrandissement. Simplement, son épouse est revenue sur son exploitation, il a créé deux emplois, et il n'a pas du tout agrandi son exploitation. Et pour lui ce n'est plus un objectif ; c'est donc une nouvelle approche pour nous, au niveau agricole, qu'il faut qu'on intègre. C'est aussi quelque chose qu'il faut qu'on intègre, dans l'information. Je regrette qu'aujourd'hui, dans les formations proposées par nos écoles, on n'ait pas encore assez poussé sur ces choses-là.

Mais moi je vous le dis ici, nous Chambre de l'agriculture, on représente les agriculteurs.

Les agriculteurs ont une place importante dans la démarche du PAT, parce qu'on doit aussi prendre en compte leurs besoins pour relever le défi de la proximité et la qualité.

Et ça, c'est un enjeu, qui à mon avis, est considérable avec ce qui nous attend. C'est toute la démarche qu'on doit initier, les uns les autres, mais avec une participation par partition, par territoires et aussi une autre histoire. Il y a une histoire différente par rapport à tous les territoires, et c'est là l'enjeu. Et j'avoue franchement que le réseau Terres en villes a pour nous une grande place par rapport à l'évolution et à l'adaptation.

MODERATEUR : merci beaucoup Monsieur roguet, je vous propose de vous passer la parole dans la salle si vous avez des questions, des commentaires par rapport à ce qui a été dit tout cet après-midi et plus particulièrement durant la table ronde. Je vois qu'on a beaucoup parlé des projets alimentaires territoriaux, on a peut-être presque épuisé le sujet. Ce que je constate quand même c'est que, pour aller de temps en temps à des réunions qui parlent d'agriculture, c'est rare qu'on ait des réunions où l'on n'ait pas pleuré... Là je vois un enthousiasme, je vois des choses mobilisatrices, je vois des choses qui sont inspirantes, tout le monde à l'air d'être très favorable à la mise en place de ces projets alimentaires territoriaux. Ça fait vraiment plaisir de voir qu'on a l'impression qu'il se passe quelque chose d'un peu de nouveau dans les questions agricoles.

Qui veut réagir à ce qui a été dit durant l'après-midi ? Ou bien est-ce que vous êtes épuisés, vous savez tout ? Et ça y est ? Vous allez tous les mettre en œuvre en rentrant ? Oh, mais dans ce cas-là, on ne va pas forcément beaucoup trainer puisque, peut être que vous êtes aussi impatients de terminer ? S'il n'y a pas de question, je propose de passer la parole à Bernard PECQUEUR pour quelques mots de conclusion, e vous rappelle que c'est notre grand témoin. Je donnerai un tout petit peu la parole à Serge, peut-être pour nous annoncer des rendez-vous du mois de Juillet ? Je sais que tu voulais faire une petite annonce là-dessus, je ne sais pas si côté APCA il y a des petites annonces à faire aussi pour des futurs rendez-vous ? Si vous voulez la parole à la fin, je vous la donne pour la clôturer, merci, tout le monde.

Séquence de clôture

Bernard PECQUEUR, économiste de l'université de Grenoble, grand témoin :

Merci beaucoup. Pour tenter de conclure, ou en tout cas de boucler provisoirement le débat avant de le rouvrir, je dirai qu'il y a une espèce de paradoxe sur les rapports entre le monde agricole et rural d'une part, et les territoires - l'approche territoriale d'autre part. En fait, c'est du monde rural qu'est venue la dynamique territoriale qu'on observe en France : ça vient des années 70 avec les phénomènes d'exode rural, de désertification dans les campagnes, la réaction des habitants dans les milieux ruraux qui disaient, « nous voulons vivre au pays » - ils le disaient en occitan en plus, ce que je ne ferai pas. Mais vous voyez, c'est de là que ça vient.

Et puis ensuite, on a eu le sentiment que le monde agricole s'est refermé par rapport au territoire pour réussir d'ailleurs, des mutations - parce que si il y a bien un monde qui a changé avec des dégâts collatéraux, avec des problèmes, etc., c'est celui-là - en une trentaine d'années avec des éléments d'efficacité absolument ébouriffante. Mais en même temps du coup, on a l'impression que l'agriculteur est face à sa parcelle, s'est recentré sur sa filière en tournant un peu le dos au territoire en disant, « moi j'ai déjà mes problèmes liés à ma production, si en plus il faut que je m'occupe du voisin... ».

Et là on a le sentiment qu'il commençait à faire une volte-face pour se tourner vers son territoire, et que ça, ça représente une mutation culturelle très forte. Du coup, je pense ce que ce qui a un peu déclenché tout ça, c'est quand on a commencé à se dire que l'alimentation ce n'est pas seulement nourrir la population, c'est plus. Alors là, tout d'un coup, quelque chose s'est produit. C'est un peu rétrospectivement que je vous dis ça, le discours général c'est la vocation du producteur agricole c'est de nourrir ses semblables. Progressivement, on s'est dit : « oui, d'accord, mais il y a un impact de l'alimentaire dans la vie de tous les jours qui est beaucoup plus que seulement nourrir les gens ». On en a fait la démonstration aujourd'hui, donc je ne reviendrai pas là-dessus. Et du coup, ça donne un intérêt assez fort aux approches du développement territorial, mais ça implique des nouvelles contraintes,

notamment pour le monde agricole. Mais dans le monde proprement agricole et de façon plus large, le monde rural, il va falloir composer avec de multiples acteurs aujourd'hui.

Alors, à partir de cette prise de conscience selon laquelle l'alimentaire, c'est plus que simplement nourrir la population, les outils doivent s'affiner. C'est là qu'il y a un enjeu pour les PAT. A propos de cet outil, il y a un danger que j'ai invoqué ce matin en commençant, qui est que ce soit une procédure de plus parmi des dizaines. Si c'est ça, c'est dommage, parce qu'on va louper quelque chose. Mais il y a un certain nombre de garanties, au-delà de la teneur des propos d'aujourd'hui qui sont plutôt intéressants je trouve, c'est que par exemple, la structure réseau est déjà une certaine garantie de tentative de co-construction de quelque chose. Ce n'est plus un pilotage par en haut, comme on a pu connaître par le passé, mais c'est une tentative de dialogue plus horizontal.

Mais si on va un petit peu plus loin, ça veut dire qu'on rentre dans le domaine de l'économie territoriale. Je voudrai juste terminer en vous disant que l'économie territoriale, c'est quand même quelque chose d'un peu particulier. Les macro-économistes aujourd'hui ne sont pas capables de comprendre ce qui est en jeu-là sur les questions de territoire, parce qu'ils résonnent dans des cycles complets. Ils résonnent dans des cycles en particulier, on a un système productif national, avec une production. Cette production, elle est entièrement distribuée sous forme de revenus, et ces revenus sont entièrement dépensés. Alors, au niveau du système productif national, ça colle, mais dès que vous zoomez sur les territoires, ça ne colle plus : c'est-à-dire qu'il y a des endroits où on produit, mais où l'on ne consomme pas. C'est mon collègue Laurent DAVZI qui rappelle toujours ce même chiffre qui est assez important : 29 % de la valeur ajoutée en France PIB est créé en Ile de France, mais l'Île de France ne consomme que 22%. Il y a donc 7 points de PIB qui se baladent dans le reste de la France, simplement, 7 points de PIB ça fait 145 milliards d'Euros. Donc, il y a des enjeux dans ces transferts d'argent, ces transferts de mobilité, et on est dans un monde où les économies territoriales sont incomplètes : soit elles produisent, mais elles ne consomment pas tout ce qu'elles produisent, elles

exportent, soit elles importent parce qu'en fait, on produit moins que ce qu'on dépense et c'est un petit peu partout pareil.

Dans cette hétérogénéité on a un univers avec une variable nouvelle qui est vraiment très problématique, mais en même temps très passionnante : c'est que tout bouge tout le temps. On a envie de dire au Français, posez-vous quelque part, mais la valeur ajoutée elle ne se pose pas. Il y a des endroits où l'on fabrique la valeur ajoutée entre 8h et 17h, et puis après on ne fait plus rien, on ferme. Par contre, si vous êtes dans le milieu des boîtes des nuits, vous fabriquez la valeur ajoutée entre 1h et 7h du matin. Et c'est la même chose pour les lieux si vous regardez. Il y a des lieux où les gens bougent tout le temps et où les mobilités sont croissantes. Je pense en particulier à ce fameux chiffre que Jean VIARD a donné un jour – on n'a jamais vérifié s'il était tout à fait vrai, mais enfin, on le sort tout le temps : c'est qu'en 1960, le Français faisait environ 4km pour aller au boulot le matin, et aujourd'hui il en fait 45. Ça veut donc dire que les bassins de vie et les bassins d'emplois sont disjoints, ce qui pose des problèmes nouveaux. Comment faire une unité territoriale quand vous avez ce genre de problème ?

C'est tout ça, l'économie territoriale, donc quand on veut rentrer dans une problématique de développement territorial, il faut se confronter à ce type de difficulté.

Mais en même temps, *l'intérêt de l'économie territoriale, c'est de créer de la valeur. L'économie territoriale, ça permet de sauver des régions qui ne seraient pas capables de suivre le rythme de la concurrence internationale, et ça permet de révéler des ressources absolument inconnues auxquelles on n'aurait pas pensé.*

Notamment la spécificité des Pays, qui au lieu d'être un problème, devient en partie une solution. *

Et donc on ne peut pas simplement dire : « Il y a la vraie économie, puis en plus il y a l'économie territoriale parce qu'il y a les problèmes sociaux à régler, etc ». Ça, ce n'est pas vrai.

Ce sont donc ces valeurs nouvelles qu'on est capable de créer qui doivent être les moteurs de l'économie alimentaire territoriale. On a des perspectives qui ne sont pas simplement des perspectives défensives,

mais qui sont aussi des perspectives positives. Voilà, merci.

MODERATEUR : merci beaucoup, Bernard. Bon, notre après-midi s'achève. Je voudrais vraiment très sincèrement remercier tous les participants, qui depuis ce matin sont venus présenter dans des temps contraints toutes leurs expériences et leurs questions. On est en plein bouillonnement et encore en plein questionnement, et donc ce n'est pas facile d'arriver à synthétiser. Je voudrai peut-être laisser la parole à Serge et Audrey pour nous dire où l'on va pouvoir trouver les présentations, quelles sont les prochaines étapes dans la mise en place du réseau national, les prochains rendez-vous.

Serge BONNEFOY, secrétaire technique Terres en villes :

Bon, vous avez compris que ce RnPAT est ouvert à tout monde, à tous les acteurs qui travaillent sur les projets alimentaires territoriaux. Dans un premier temps, envoyez-nous un mail pour nous dire que vous êtes intéressés, pour signaler ce que vous proposez, et ce que vous nous demandez de traiter dans le RnPAT. Après avoir discuté avec les 8 copilotes du RnPAT, nous ferons des propositions d'agenda et de modalités de travail, en jouant cette carte de l'ouverture et de la capitalisation des PAT. Ça, c'était la première chose que je peux vous dire. La deuxième, parce que Nicolas m'a tendu la perche, c'est de vous signaler le séminaire du vendredi 08 juillet au matin, à Dijon, sur un thème complémentaire : « ville et terroir du futur », ou autrement dit : « quel futur ensemble pour la ville et son terroir ? ». Et là je pense qu'on a cette dimension culturelle, patrimoniale. Ça aura lieu à Dijon, ville classée dans le périmètre UNESCO des climats de Bourgogne, Cité de la gastronomie. Nous regarderons en quoi cette alliance que l'on retrouve dans les noms d'appellations comme la « noix de Grenoble » ou le « pruneau d'Agen » et qui est en train peut-être de se revitaliser, un enjeu pour l'avenir.

Et puis dernière chose, je vous propose d'applaudir Nicolas BRICAS, notre animateur titulaire. Merci.

Audrey RIMBAUD, chargée de mission Alimentation de proximité à l'APCA :

Merci à tous d'avoir participé à cette journée.

Pour nous faire déjà remonter ce que vous attendez du RnPAT, on a laissé dans vos dossiers une fiche, un questionnaire de satisfaction, avec au dos quelques encarts où vous pouvez vous exprimer sur ce que vous attendez de notre projet, comment vous souhaitez vous intégrer et participer, et vous pouvez laisser ces questionnaires dans une bannette qui se trouve juste en haut de l'escalier. On vous remercie vraiment tous d'avoir participé, on remercie aussi tous les intervenants et les financeurs du projet RnPAT – donc les financeurs du Réseau rural national que sont le Ministère de l'Agriculture, le CGET et L'Europe – et tous les partenaires du projet qui sont aussi co-financeurs.

Merci à tous et bon retour.

Toutes les images (autres que les portaits) illustrant ces actes sont issues des présentations des intervenants.

Liste des inscrits

ADER MATHIAS, Métropole Rouen Normandie
ARNAUDET AMELIE, Métropole Rouen Normandie
BARET François, Association L'Uzège
BARRET Jean-Roland, Chambre d'agriculture 44
BAYLAUCQ Bertrand, Ville de Cusset
BAZOGUE Djamilia, Parc naturel régional du Vercors
BECIU Brigitte, Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
BEDOCHAUD Antoine, Métropole Européenne de Lille
BENEDETTI Félix, Chambre d'agriculture Haute Corse
BERNE Laurence, Urba Lyon
BERNIER Dominique, Cap Rural
BERTRAND Jean-Marc Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
BESNARD Antoine, Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
BILLION, Camille, AgroParisTech Clermont-Ferrand
BOISGALLAIS Anne-Sophie, Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
BOITELLE Robert, Chambre d'agriculture de l'Aisne
BONNEFOY Serge, Terres en villes
BOQUET Karine, Conseil National de l'Alimentation
BOUC CAMILLE, Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire
BRESSON Amélie, Bergerie nationale de Rambouillet
BRIAND Mélanie, Communauté de l'agglomération Havraise (CODAH)
BRICAS Nicolas, Cirad
BRUERE Marion, Terre et Cité
BRUNET Flore-Anais, Ville de Lille
BUISSON Michel, Collectif des associations de développement en région Rhône-Alpes (CADR)
BUTET Anaïs, Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
CASTANET Philippe, Conseil départemental du Gard
CASTILLO Laura, Mairie de Cusset
CAZAUBON Jean-Louis, Association permanent des Chambres d'agriculture (APCA)
CHARLES Eléonore, Association d'information des paysans et des ruraux (AFIPAR)
CHARRIAU Paul, Chambre d'agriculture Loire Atlantique
CHAUFOURNIER Fabien, Métropole de Lyon
CHEISSOUX Clément, Fondation Daniel et Nina Carasso
CHEVALIER Mireille, Chambre d'agriculture de l'Aisne
CHIFFOLEAU Yuna, Institut national de recherche agronomique (INRA)
CITERNE Camille, Pôle métropolitain
COLONEL-BERTRAND Bernard, Marché d'intérêt national (MIN) de Grenoble
COROLLER Fabienne, Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt (MAAF)
COSME Julien, Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc
CONSTANT Solène, Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB)
CROIZET Nina, Chambre d'Agriculture de la Drôme
DAGRON Pascal, Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique (AC3A)
DANGELSER Peggy, Groupement d'action local (GAL) Pays Terres de Lorraine
DAUGREILH Isabelle, Confédération syndicale agricole des exploitants familiaux (MODEF)
DELFOSSÉ Claire, Laboratoire d'études rurales (LER)

DESOLE Mathieu, ISARA-Lyon
DOUILLON Sophie, Chambre d'Agriculture de la Loire
DRUGMANT France, Fédération des Parcs naturels régionaux
DURANDARD, Cyprien UMR LER
DURECU Chantal, Chambre d'agriculture 76
ELOI Delphine, Institut Régional du Développement Durable Normandie
FIURNIER Agnès, Université de Lorraine
FORGET Aude, Chambre d'agriculture d'Alsace
FREZEL Julia, Réseau rural région PACA
FUENTES Claire, MAAF
GAUDARE Joris, APCA
GENOUILLE Valérie, Chambre d'agriculture 76
GERMAIN Noluen, Métropole Européenne de Lille
GITZ Vincent, MAAF
GOUGEON Lilian, Laboratoire Espaces et sociétés (ESO)
GOUTEL Jean Louis, Chambre Agriculture Isère
GUIBERTEAU Florence, Chambre d'agriculture 17
GUYOT Rémy, Saint-Etienne Métropole
HARTMANN Véronique, Métropole de Lyon
HEBRAS Jérôme, Chambre Régionale Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
HUCHETTE Frédéric, Communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA)
HUET Janick Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
HUYGHE Grégory, Association nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP)
JACQ Elodie, Communauté Urbaine d'Alençon
JENTZER Annick, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)
JOIGNEAU-GUESNON, Caroline Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)
JOYET Laurent, Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes
KHENAFUO Fatna, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne
KIEFFER Julien, Parc naturel régional du Perche
LAFITTE Line-Marie, Chambre d'Agriculture de Haute-Corse
LATRE Lucia Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
LE CERF Nicolas, Chambre Agriculture Marne
LEGENDRE Jean Pierre, CAP 44
LEMASSON Jean-Claude Nantes Métropole
LETASSEY Manon, Institut régional de développement durable (IRD2)
LEVINSON Elise, Sol et Civilisation
LOISEL Bernadette, Chambre d'agriculture de Bretagne
LOUDIYI Salma, VetAgro Sup
MARGETIC Christine, Université de Nantes
MARIE Chloé , Fédération nationale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FN-CIVAM)
MARTINET Marie-Pierre, International Urban Food Network (IUFN)
MARTY Arnaud, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
MASSAL Céline, Laboratoire d'Etudes Rurales
MAZENS Marie-Christine, Chambre régionale d'agriculture Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
MAZERAND Paul, Terres en villes
MICHEL Olivier, Chambre d'Agriculture de la Dordogne
MELLEMANN Antoine, APCA
MORAEL Patrick, CAP44

MOREAU Valérie, Chambre d'Agriculture de la Creuse
NAGLIK Pierre, Communauté d'agglomération de l'Artois (Artois Comm.)
NOTABILI, Pierre, Agence Bio
NUYGEN BA Sabine, INRA
PAHUN Jeanne, Cirad
PECHON Gwendoline, Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Doubs central
PECQUEUR Bernard, Université de Grenoble
PICARD Sabine, Chambre régionale d'agriculture PACA
PIGNAL Anne Claire, Fédération nationale des Coopératives d'utilisation du matériel agricole (FNCUMA)
PIGNON Claire, Chambre d'agriculture des Ardennes
PONTIER Maguelone, Fédération des marchés de gros de France
PORTIER Julie, FNAB
PRESSE Françoise, Communauté d'agglomération grand Besançon
RAJADE Charlotte, Chambre d'agriculture de Seine-Maritime
RIBIER Thomas, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise
RIFFAUD Tiphaine, APCA
RIMBAUD Audrey, APCA
ROGUET Daniel, Terres en villes
ROUMEAI Sylvain, FNAB
ROUMET Damien, Terre de Liens
ROUX Michel, FADEAR
SALMON Frédérique, Chambre d'agriculture du Calvados
SALMON Charlotte, Chambre d'Agriculture Interdépartementale d'Ile de France
SANTUNE Mélanie, Chambre agriculture Nord Pas de Calais
SEIGLE-VATTE Gérard, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
TASSIN Benoit, Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val-de-Loire
THIBAUDIN Stéphanie, Chambre d'agriculture de l'Allier
THIMON Isabelle, Chambre d'agriculture de la Sarthe
THONI Jessica, Irstea
TOCQUER Pascal, Lorient Agglomération
VAMPOUILLE Michel, Terre de liens Ile-de-France
VANYPRE Alexis, MODEF
VAURS christophe, Coop de France Centre
VILLARROEL Alexandra, Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (AFIP)
VILLERET Marianne, Association permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)
VIOLLIN Katiane, FADEAR
VIVIEN Pascal, Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN)
VOISIN Manuela, Chambre d'agriculture du Morbihan
WIOLAND Laura, Chambre d'agriculture d'Alsace



Rn PAT

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé

Un projet multi-partenarial



Avec le soutien financier de :



Cette action est cofinancée par
le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.

